70
courant alternatif
Mensuel édité par L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE
OCTOBRE 88 - 18 Frs.

pour un revenu minimum garanti égal au SMIC

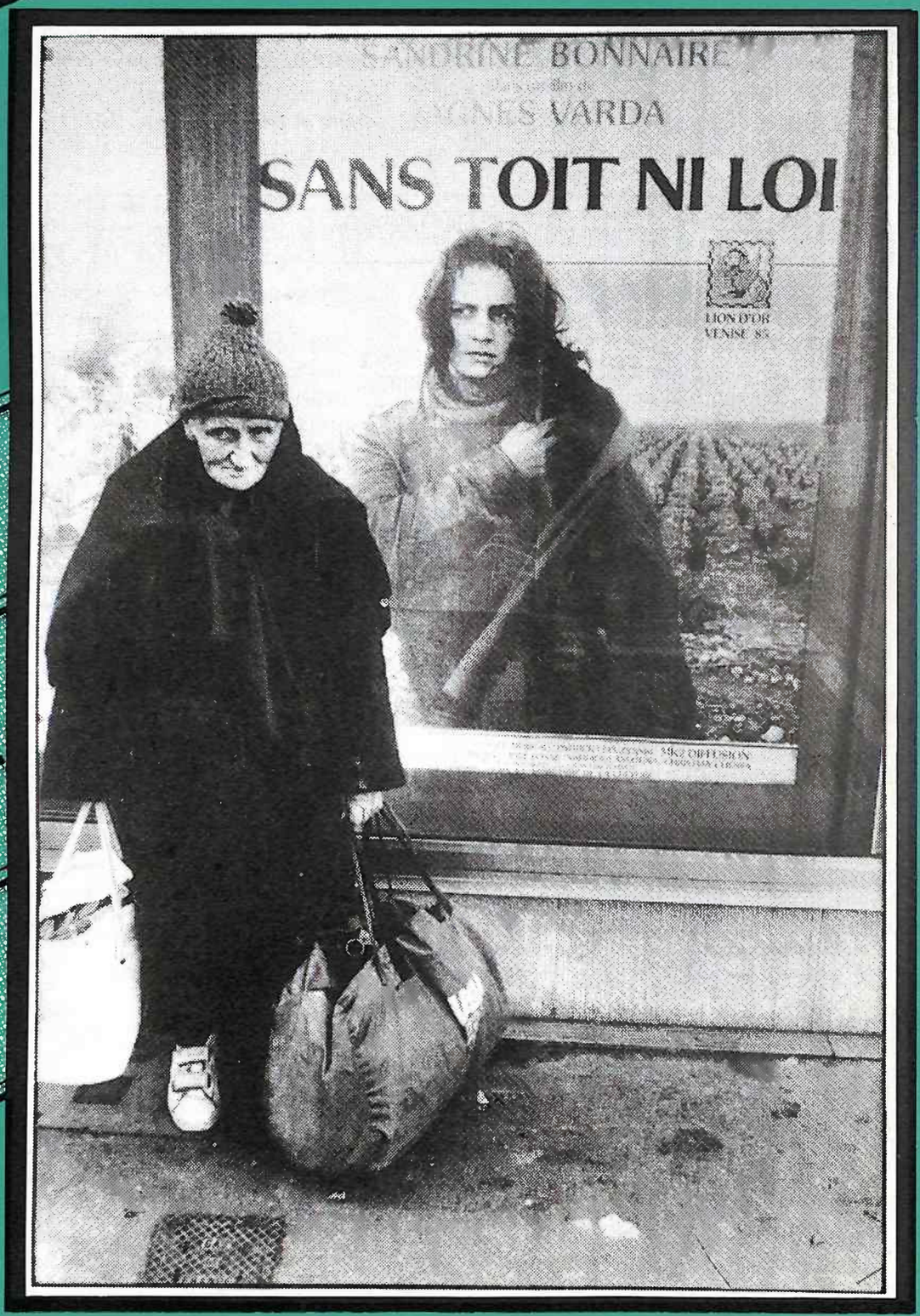

JEUX OLYMPIQUES
Le sport en miettes

KANAKY
les accords de Matignon ;
Pisani en pire

LOGEMENT A PARIS
sauvons les meubles

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Le dernier week-end de chaque mois, une Commission Journal (C.J.) est organisée dans une ville différente pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympatisants intéressés au même titre que des militants OCL de la ville en question et que des représentants d'autres groupes OCL.

Chaques CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter des articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres suivant les évenements et les souhaits émis par différents groupes ou individus. En outre, chaque CJ débutera par un débat sur un thème précis, non automatiquement lié à un article de CA.

Le collectif organisateur ***doit immédiatement après la CJ rédiger un compte rendu politique et technique le plus précis possible****, puis, pendant les deux semaines qui suivent, assurer le suivi de ce qui à été décider lors de la CJ (liaison, contact, etc...), écrire l'Edito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent dans le mois,* ***puis réaliser la maquette.***

Ce numéro a été préparé à la commission journal qui s'est enue cet été à Forcalquier, et maquetté au Pays-Basque. La prochaine CJ aura lieu à Caen fin octobre (auparavant, c'est à Lyon que le numéro 80 sera préparé).

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal -nous vous rappelons qu'elles sont largement ouvertes-, écriver à OCL/Egregore, BP1213, 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COMMENT S'ABONNER A COURANT ALTERNATIF?

1 an (10 numéros) ..... 160 francs

En nombre pour la diffusion

2 exemplaires ..... 290 francs
3 exemplaires ..... 400 francs
5 exemplaires ..... 620 francs
10 exemplaires ..... 1100 francs
15 exemplaires ..... 1600 francs

La collection complète de Courant Alternatif depuis qu'il est imprimé soit 61 numéro ..... **500 francs**

Chéques à l'ordre de Denis JEAN
OCL/Egregore -BP1213- 51058 REIMS CEDEX
Pour les paiements hors de France:
CCP La Galère 38-77-P- Chalons/Marne

COURANT ALTERNATIF
Octobre 1988
Mensuel Communiste libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
BP1213 51058 REIMS CEDEX
Dir. Pub. Lassaux
Imp. Atelier Graphique Reims

Dépot légal 47693
Com. Par. 63627
ISSN 0249-3195

Les commissions journal de l'année...

24/25 septembre : LYON
29/30/31 octobre : CAEN
17/18 décembre : CHAMPIGNY
Fin janvier : TOURS
Fin février : AMIENS
18/19 Mars :BORDEAUX
29/30 Avril : GRASSE
Fin Mai : NANTES

SOMMAIRE

- **EDITO** p.3
- **Voyage au centre du terrorisme national** ..... p. 4
- **LOGEMENT : SAUVONS LES MEUBLES** ..... p. 5
  - **Paris : Le comité des mal-logés** ..... p. 6
  - **L'Affaire Martet : la politique de Chirac toujours vivante** ..... p. 10
- **Chronique de la répression contre les réfractaires à l'armée** p. 12
- **Ça bouge dans les prisons** ..... p. 12
- **REVENU MINIMUM GARANTI EGAL AU SMIC ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE** ..... p. 13
  - **Mobilité et polyvalence : une qualification** ..... p. 15
- **Il y a encore des comité antinucléaires qui marchent : Stop Nogent** ..... p. 18
- **KANAKY**
  - **Les accords Matignon : Pisani en pire** ..... p. 21
  - **Soutien ou solidarité : débat** ..... p. 23
- **Les Normaliens contre le contrôle terminal et le classement de sortie** ..... p. 28
- **A propos de la Mutualité** ..... p. 30
- **SPORT : DES JEUX ?** ..... p. 32
  - **La guerre olympique. Interview de JM Brohm** ..... p. 33
  - **Pierre de Coubertin : un fasciste** ..... p. 35

COMMENT CONTACTER COURANT ALTERNATIF ?

CHAMPAGNE/ARDENNES NORD/EST
● OCL/Egregore
BP 1213
51058 REIMS CEDEX

BOURGOGNE
● MDPL
BP 2616
21056 DIJON CEDEX

CENTRE
● LA COMMUNE
BP 1228
45002 ORLEANS CEDEX

NORMANDIE
● ASTEVEMU
BP 170
14000 CAEN CEDEX

RHONE ALPES
● OCL c/o CUL
44, rue Burdeau
69001 LYON

REGION PARISIENNE
● OCL/CA
5, rue Caplat
75018 PARIS

● RUPTURE
BP 1
94501 CHAMPIGNY CEDEX

PAYS DE LOIRE
● OCL/L'Encre y est
33, place d'Alger
72000 LE MANS
● LA GALERE
BP 1917
37019 TOURS CEDEX

SUD-EST
● LA GALERE
BP 117
06130 GRASSE

SUD-OUEST
● ACRATIE
BP 23
64130 MAULEON

EDITO

Le paysage politique français est en train de changer, paraît-il ; recentrage, ouverture, consensus, sont les maîtres mots des acteurs et des commentateurs de la vie politique. Seulement voilà, on ne fait guère allusion aux causes profondes de ces amorces de changement ; on les constate, voilà tout ! Or, à l'évidence, ce qui se joue au niveau du "politique" correspond à des phénomènes plus profonds.

Pendant des décennies la bourgeoisie, pour gouverner, s'est appuyée sur les classes moyennes traditionnelles, non salariées (fraction de la paysannerie, petits et moyens commerçants et entrepreneurs, artisans...). Or ces couches, numériquement errodées, en crise de plus en plus profonde, ne sont plus la seule alliance possible pour cette bourgeoisie. Une autre composante des classes moyennes prend de l'ampleur ; issue du développement économique de l'après guerre, les cadres et techniciens moyens, les fonctionnaires, les intellectuels, n'ont cessé de s'étoffer et de réclamer plus de pouvoir dans la société. Emergeant sur le devant de la scène après 68, ils sont maintenant mûrs pour se poser en alliés de la bourgeoisie et former ainsi un bloc dominant face aux classes prolétaires qui demeurent malgré tout l'ennemi potentiel.

Politiquement, ces couches se sont retrouvées dans la zone d'influence de la gauche non-communiste, incarnée actuellement par le PS ; comme lui et avec lui elles ont fait maintenant la preuve de leur capacité de gestion et de leur opposition radicale aux revendications ouvrières. La bourgeoisie peut compter sur ces couches et leur représentant politique, et elle trouve ainsi davantage d'intérêt à cette nouvelle alliance qu'à celle contractée jadis avec des couches maintenant en perdition. Bien entendu, tout cela ne s'opère pas sans casse dans les partis de droite. le RPR est encore coincé par les anciennes alliances.

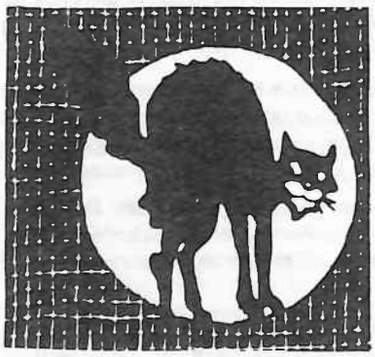

L'émergence du phénomène Le Pen en est une autre conséquence. 31 % des petits commerçants et artisans votent pour Le Pen ; ils représentent 12 % du vote en faveur du FN alors qu'ils ne sont que 6 % de la population active. Les professions libérales et les cadres sup. représentent 15 % du vote pour le FN en n'étant que 8 % de la population active. Si les ouvriers et personnels de service entrent eux-aussi pour 15 % du vote Le Pen, ils ne sont par contre que 15 % de cette catégorie — qui représente 42 % de la population active — à se ranger derrière le FN. Les chiffres, tirés d'un sondage publié dans *Le Monde* sont éloquents : la base du fascisme est bien toujours la même qu'il y a cinquante ans ; il s'agit de ces classes moyennes non salariées qui sont en train d'être lâchées par la bourgeoisie et qui ne sont donc plus à l'aise dans les partis de la droite classique.

Il n'y a donc pas pour l'instant de danger fasciste au sens institutionnel du terme.

Pourtant, s'attaquer à Le Pen, ce n'est pas seulement conjurer cette improbable menace. C'est aussi combattre toutes les valeurs que les fascistes exacerbent (culte du chef, rigueur morale, culte de la force et de la violence, sexisme, haine de l'étranger...), mais qui sont très largement diffuses dans la société, bien au-delà de la sphère directe d'influence du FN.

S'attaquer au fascisme et à Le Pen c'est dénoncer les intérêts communs qu'ont la gauche comme la droite, à tour de rôle, à cristalliser ces valeurs en une force politique, comme pour les exorciser chez eux, et tirer les marrons du feu dans le jeu politicien.

C'est aussi, par la même occasion, affirmer d'autres valeurs égalitaires et anti-hiérarchiques qui sont aux antipodes du capitalisme ; ce même capitalisme qui, fort de son organisation sociale, économique, politique, de ses valeurs, secrète des partis comme le FN et, en définitive, le fascisme lorsque c'est son intérêt pour survivre.

C'est pourquoi l'éclosion de groupes comme les SCALP (regroupements radicaux de jeunes contre le fascisme), s'ils ne tombent pas dans l'ornière de n'être QUE contre Le Pen, peuvent être un élément important de la recomposition de forces anti-consensus dans la société française. Ils devront aussi rester de larges structures de mobilisation et de politisation pour éviter de tomber sous la coupe de politiciens qui voudraient les transformer en Parti ou en force d'appoint pour telle ou telle stratégie occulte.

Du côté de la classe ouvrière, il est grand temps aussi de considérer qu'il y a des changements. Les millions de chômeurs et de précaires en font bel et bien partie ! Leur qualification, ô combien utile pour le patronat, est précise, pointue : Mobilité et polyvalence ; et cette qualification se doit d'être rémunérée au même titre que n'importe quelle autre, ni plus ni MOINS. A ce titre, la revendication d'un salaire minimum pour tous et sans contre-partie est la moindre des choses ! Ce qui est ringard, ce n'est pas de parler de classe ouvrière ou de lutte de classe, mais bien d'annoner le "droit au travail" alors qu'il s'agit de réclamer le droit de vivre dans une société où le travail diminue (tant mieux !), mais où la production et la richesse augmentent.

Cette ultime soumission aux valeurs capitalistes, la sanctification du travail, est aussi l'enjeu des événements calédoniens. La bourgeoisie se donne dix ans pour que la société kanak produise un embryon de bourgeoisie capable de réguler la production selon le mode dominant ; de vrais entrepreneurs, de vrais "travailleurs", des classes sociales, et alors seulement on posera la question de l'indépendance. Mais alors, de toutes les façons, le danger sera moindre. C'est là-dessus que s'est fait le consensus autour du plan Rocard ; aux anciennes alliances de classe correspondait le colonialisme, aux nouvelles, un soft-néo-colonialisme...

Pays-Basque. 23.09.88

VOYAGE AU CENTRE DU TERRORISME NATIONAL

En toute saison, sous tous les gouvernements, les forces de l'ordre étatico-démocratique continuent à s'en donner à cœur joie : malversations, violences, tortures, assassinats, actes de racisme ; le terrorisme national exercé par les flics et les militaires va bon train. La liste qui suit, forcément incomplète, en dit assez long.

21 juin 88 : Val d'Oise. une enquête est ouverte pour rechercher les causes du décès d'un jeune toxicomane. Versions policières et versions médicales s'affrontent. Les flics soutiennent que le jeune serait resté trois heures sans soin dans la cour de l'hôpital. Internes et médecins disent avoir tenté la réanimation dès leur arrivée. Ce qui s'avère vrai. Par ailleurs le corps du jeune homme était porteur de contusions et le temps mis par le car de police pour arriver à l'hôpital a été bien plus long que nécessaire.

25 juin : Un inspecteur de police, secrétaire général de la FPIP, syndicat d'extrême droite, tire un coup de feu en l'air, parce qu'il croyait avoir affaire à une agression quand une voiture a pilé net à ses côtés. Il a été interpellé pour la forme puis est rentré tout bonnement chez lui.

25 juin : Des poursuites judiciaires sont engagées à l'encontre des responsables de publications de la FPIP, pour incitation à la haine raciale et à la discrimination raciale.

25 juin : Un inspecteur divisionnaire des renseignements généraux est incarcéré pour avoir aidé, moyennant rétribution, un restaurateur parisien à éviter une mesure de redressement fiscal.

25 juin : Près de Marseille, un jeune homme surpris dans une tentative de vol de voiture, est grièvement blessé à la tête par des policiers, alors qu'il tentait de s'enfuir. Son état est jugé désespéré.

28 juin : Deux chefs inspecteurs divisionnaires de la Police de l'air et des frontières (PAF) sont interpellés alors qu'ils réceptionnaient 7 kg d'héroine à Roissy. L'un d'eux a déjà fait parler de lui lors de l'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Chalier. Il disait alors agir sur ordre du contrôleur général de la police, lui-même très vivement défendu par Pasqua.

30 juin : Un homme se retrouve dans une clinique psychiatrique de l'Essonne sans que l'enquête menée par l'IGS n'ait abouti. Gardé à vue au commissariat de la Chaussée d'Antin puis au central 9 suite à un vol dans un grand magasin, il est conduit à l'hopital par la police. Il souffre de multiples lésions : contusions faciales, brûlures de gaz lacrymogène, déchirure importante de la carotide. Il affirme avoir été frappé toute la nuit. Les policiers continuent à nier.

7 juillet : Les avocats du FLNKS déposent plainte contre les militaires français à la suite des traitements subis par 13 des militants indépendantistes interpellés après l'assaut d'Ouvéa. Ils sont prêts à déclencher la même procédure à propos des brutalités, saccages, vols, interrogatoires musclés, tortures, et sévices divers commis par les forces de l'odre dans plusieurs tribus d'Ouvéa.

8 juillet : Un Basque du sud, incarcéré à Fresnes, a été victime de mauvais traitements (gifles et coups de poing) de la part de trois gardes civils espagnols qui l'interrogeaient, le 12 juin, dans un bureau de la PAF à Hendaye. Le commissaire de la PAF dément.

11 juillet : Le sinistre CRS Burgos, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, pour avoir tué le jeune Loïc Lefèvre, a recouvré la liberté. Il avait été incarcéré pour avoir projeté du gaz lacrymogène sur le personnel d'une pizzéria. Pour cela il a été condamné à un mois de prison avec sursis, 2500 F d'amende pour violences et 500 F pour ivresse publique. Il est actuellement en liberté, après versement d'une caution.

11 juillet : Un policier municipal de Cagnes-sur-mer tire un coup de feu et blesse à la tempe un automobiliste interpellé pour excès de vitesse et qui cherchait à fuir. Il est condamné à 5 ans d'interdiction de port d'arme.

13 juillet : Près de Villeneuve d'Ascq, un policier tire sur un jeune en train de voler une voiture. Le jeune s'effondre, très grièvement blessé, une balle dans le cou. Le sous-brigadier est inculpé de coups et blessures involontaires.

15 juillet : A la Courneuve, le jeune Ali Makloufi meurt des suites d'une chute de moto provoquée volontairement par des policiers en voiture. Ses amis se mobilisent et s'affrontent avec la police ; pour qu'on parle d'Ali. Première version de la police : « le jeune avait chuté de lui-même en voulant fuir une patrouille ». Deuxième version, après la manifestation des amis d'Ali : « Il n'y a pas eu de poursuite ; les policiers ont bloqué le passage de la moto pour l'intercepter ».

19 juillet : Propos racistes, vexations, contraventions injustifiées, coups et violence : les témoignages s'accumulent contre les agissements d'un brigadier de police dans certains bistrots algériens du 19e arrondissement de Paris.

20 juillet : Deux des policiers de la brigade motorisée de Paris, accusés de violence par des adolescents, il y a un an, (brutalités, injures, roulette russe) sont renvoyés devant le tribunal correctionnel.

12 juillet : Un évadé de la prison d'Auxerre est tué par balle par un gendarme et son complice grièvement blessé au ventre.

13 août : Un capitaine et deux lieutenants de la compagnie des groupes anti terroristes ruraux basée à Pampelune, sont sanctionnés par la direction générale de la garde civile espagnole. Ils ont mitraillé deux bétaillères, en territoire du pays basque nord, croyant avoir affaire à des membres d'ETA.

21 août : A Chalons sur Saône, un jeune auto-stoppeur hongrois est violé et torturé, pendant près de 20 heures, par un militaire, adjudant-chef à Mourmelon. Ce Rambo, qui a suivi une formation commando, et dont les mérites ont été vantés par ses supérieurs, pourrait avoir d'autres victimes à son « actif ».

23 août : A Douai, un ouvrier récemment licencié et souffrant d'un état dépressif est abattu par un sous-brigadier alors qu'il menaçait de tirer sur sa femme, selon les dires des policiers. Ce dernier prétend avoir tiré en légitime défense. Une enquête est ouverte pour vérifier ces dires.

24 août : Malversation et trafics illégaux dans les cantines de la police parisienne : le rapport de la brigade financière met en avant un détournement de fonds de 500.000 F. Par ailleurs les employés ripoux de la Ville de Paris qui ont empoché une partie des sommes récoltées dans les parcmètres étaient sensés être contrôlés par cinq ex-policiers, dont un ancien commissaire divisionnaire.

29 août : Dans le Gard, une brève échauffourée au cours d'une fête de village se transforme en ratonnade contre de jeunes beurs. L'instigateur en est un militaire.

2 septembre : Un homme est tué par des gendarmes après une tentative de vol dans un magasin près de Rouen.

5 septembre : A Cannes, un légionnaire, engagé il y a trois ans au 2ème REP de Calvi, blesse mortellement son fils de trois semaines en le giflant violemment. Le juge d'instruction refuse de révéler le lieu de détention de l'inculpé pour « préserver la sécurité du prévenu ».

5 septembre : A Montreuil, la police expulse manu-militari des résidents du foyer Sonacotra — dont des enfants —, pour des retards de paiement de loyer, alors qu'un accord sur le règlement de ces dettes venait d'être conclu sous la garantie de la municipalité.

6 septembre : Dans la Sarthe, un agriculteur décède lors d'une garde à vue à la genarmerie. Le corps ne présentait aucune trace de coups... sinon un hématome à l'arrière du crâne. Une autopsie doit être pratiquée.

9 septembre : A Paris, dix policiers sont accusés d'avoir pillé des voitures à la fourrière du 15ème arrondissement. Le conseil de discipline requiert leur révocation.

SAUVONS LES MEUBLES !

13 millions de personnes assez mal logées. 4 millions d'appartements surpeuplés, 20 % de logements sans WC, sans sanitaires, 40 % sans chauffage central...

(Statistique INSEE 1980)

Avec une enveloppe globale d'environ 115 milliards de francs et la définition de quelques grandes lignes directrices, l'Etat-PS, à travers le ministère de l'environnement, joue la continuité avec le gouvernement Chirac en matière de politique du logement. Certes, l'effort consenti en faveur de l'entretien du patrimoine social et des quartiers défavorisés, autorisera plus qu'un simple toilettage des lunettes de chiottes en HLM...

Mais les axes majeurs retenus n'en signifient pas moins la poursuite d'un désengagement financier de l'Etat dans l'aide au logement social. Déjà, en 1977, en substituant l'aide à la personne à l'aide à la pierre, les pouvoirs publics mettaient sur un même plan logement privé et logement social. Aujourd'hui, avec le maintien de la loi Méhaignerie, favorisant tout excès en matière de fixation des loyers, en réduisant l'allocation logement, l'APL et la contribution des employeurs (1), le logement apparaît toujours plus comme une marchandise à forte plus-value et qui, dans la situation sociale présente, renforce la précarité des classes les plus défavorisées.

Les prochains numéros de CA reviendront plus en détail sur ce dossier. Dans l'immédiat, force est de constater que l'été parisien a été riche en événements liés à cet aspect de la politique sociale ; à l'initiative du Comité des Mal-logés (2), des réquisitions de logements HLM et l'occupation d'un bâtiment du siège de l'OPAC-Ville de Paris (3) ont eu lieu...

L'interview qui suit, réalisée en juin dernier, nous permet de mieux comprendre la spécificité d'une démarche qui, rappelant les aventures de Conchon en 1913 (4), pose clairement les problèmes du logement à Paris, en ayant le mérite d'y apporter des réponses aptes à susciter une dynamique mobilisatrice autre que groupusculaire ou intimiste...

Michel Martet, secrétaire de la section CFDT de l'OPAC-Ville de Paris fut présent à l'une des actions menées par ce comité en qualité d'observateur mandaté par la commission-logement de l'UD-CFDT 75. Au mépris de tout droit syndical, la Direction de l'OPAC, en pleine période de congés estivaux, prétexta cette présence, jugée illicite, pour le révoquer fin juillet... A la suite de l'interview, nous consacrons un article à cette affaire...

OCL. Paris. OCL Champigny. 12.09.88

1. APL : Aide personnalisée au logement. 1 % patronal qui n'est plus que de 0,72 % de la masse salariale et pourrait être ramené à 0,57 %.

2. Comité des Mal-logés, 67 rue des Vignoles, 75020 Paris. Permanence tous les dimanches, 67 rue des Permanence tous les dimanches à partir de 11 heures.

3. Office Public d'Aménagement et de Construction, ex-OPHLM.

4. En 1913, Goeorges Conchon avec plusieurs milliers de sans-logis, regroupés au sein de la Fédération nationale des locataires, envahissait l'Hôtel de Ville de Paris et prenait d'assaut l'église de la Madeleine...

PARIS : INTERVIEW DU COMITE DES MAL-LOGES

C.A. : Pouvez-vous présenter le comité des mal logés. Pourquoi en faites-vous partie ?

C'est simple. Nous avons une lutte à mener sur les problèmes de logement et cette lutte c'est surtout pour en obtenir et notamment des HLM à Paris. Nous avons fait des demandes depuis des années, nos dossiers sont rue Cardinal Lemoine (1). Ces demandes sont refusées et d'année en année ; nous sommes de plus en plus exclus des logements, nous habitons dans des hôtels, dans des taudis. Nous avons été refusés partout, sans obtenir satisfaction de nos demandes de logement. C'est pour cette raison que nous nous sommes réunis avec d'autres mal logés pour lutter. Et c'est tout simplement pour avoir des logements que nous avons réquisitionnés des appartements.

Et depuis sa création, qu'est-ce qu'a fait le comité ?

Beaucoup de choses. Il y a eu d'abord le 67 rue des Vignoles, puis le 140 boulevard de Ménilmontant qui ont été les deux premiers immeubles occupés. Ensuite, nous avons réalisé des réquisitions de logement HLM, rue Ménilmontant (deux appartements) et récemment un immeuble rue du Volga.

Entre tout ça, des actions au tribunal, des occupations de bureau de la ville, et bien sûr une permanence hebdomadaire.

Comment vous situez-vous par rapport à la politique de la Ville de Paris en matière de logement. Et aux incendies, puisqu'au départ (l'occupation du 67 rue des Vignoles), c'était lié à ça.

Je ne veux pas qu'on aille trop loin sur la politique. En tant qu'immigrés nous n'avons pas le droit de faire de la politique. On ne peut pas tout dire : si on dit tout, on n'en sort pas, hein (rires) ! Il y a le racisme, la démagogie, la droite, la gauche...

Le comité revendique des logements par rapport aux HLM, pas par rapport à des propriétaires. Sur les propriétaires privés, le comité est intervenu pour faire respecter les droits de locataires qui l'avaient contacté.

La revendication sur les HLM, en fait, elle s'adresse à l'Etat. Ce que nous disons, c'est que l'Etat est en position centrale, directrice, dans les programmes de logement, dans la mesure où c'est lui qui dirige la politique des HLM, même si ça passe aussi par la ville de Paris. C'est l'Etat qui donne de l'argent pour les HLM ; il a donc le pouvoir, par exemple, d'augmenter ou de faire

(1). Bureau de l'Office public d'aménagement et de construction de la Ville de Paris, ex-Office public HLM de la Ville de Paris.

CHARTE DU COMITE DES MAL-LOGES

Le comité de lutte sur la question du logement, compte tenu de tous les problèmes qui se posent :

1) Dénoncer les conditions de misère et de précarité des logements actuels ;

— Faire reloger les habitants des immeubles-taudis dans des logements sociaux (HLM...)

— Faire modifier les statuts qui régissent les Hôtels-meublés en y incluant l'obligation pour le propriétaire de reloger les habitants expulsés, et en donnant à tous les habitants le statut de locataire.

2) Empêcher toute agravation des conditions de logement actuelles :

— Empêcher les expulsions légales ou illégales qui ne garantissent pas le droit au relogement des travailleurs, chômeurs et leur famille.

— Lutter contre les hausses arbitraires de loyer

— Empêcher les coupures d'eau, d'électricité... et toute dégradation des immeubles.

3) Mettre les responsables de la situation catastrophique du logement des travailleurs, chômeurs et de leurs familles, devant leurs responsabilités.

— Obliger les propriétaires publics ou privés à entreprendre des travaux dans leurs immeubles laissés partiellement ou totalement à l'abandon.

— Obliger les pouvoirs publics à entreprendre la construction et l'attribution de logement sociaux HLM, pour y loger les familles de travailleurs et chômeurs qui le désirent, là où elles le désirent.

LES BUTS DU COMITÉ SONT CLAIRS :

— Créer l'unité des gens qui souffrent des problèmes de logement

— Faire valoir les droits légitimes des travailleurs, des chômeurs et de leurs familles, à habiter dans un logement décent, c'est-à-dire : spacieux, proches du travail, dont le loyer n'exède pas 20 % du salaire.

SES MOYENS SONT :

— La réquisition des HLM vacants, pour lutter concrètement contre le fait que des gens sont à la rue, et pour le droit au logement pour tous.

— La mobilisation pratique contre les expulsions en coordonnant les immeubles ou les individus touchés, et en faisant front ensemble contre les expulsions.

— Le soutien réel-aide à la surveillance et participation aux initiatives collectives (exemple : la coordination des hôtels-meublés), et individuelles de tous les gens qui luttent.

— La propagande : expliquer comment et pourquoi les propriétaires et les offices HLM organisent et gèrent la politique actuelle du logement, qui est si catastrophique.

Chaque individu touché par des problèmes de logement peut joindre le comité par l'intermédiaire des permanences du comité.

Chaque comité de locataires ou d'occupant se doit d'être solidaire avec les autres comités, et de déléguer une ou plusieurs personnes au "Comité des Mals-logés".

Le comité des Mal-logés se donne pour tâche de coordonner l'ensemble des comités d'immeuble et l'ensemble des individus touchés par des problèmes de logement, afin d'unifier la lutte.

Le comité propose une assemblée générale de tous les Mal-logés une fois par mois, pour discuter des axes de lutte, se compter, et faire le bilan collectif des actions entreprises.

Le Comité et tous ses membres se réunissent une fois par semaine pour organiser les luttes en cours.

LES PROPRIETAIRES S'ORGANISENT POUR EXCLURE TOUS LES PROLETAIRES DU DROIT AU LOGEMENT. ORGANISONS LA RESISTANCE !

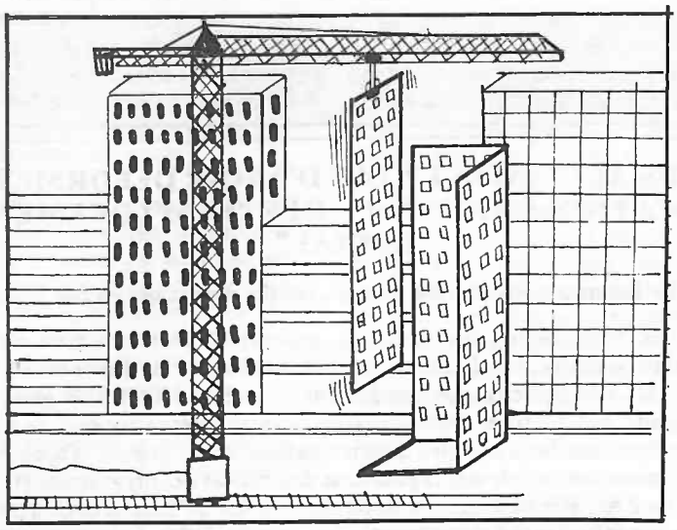

baisser les loyers. Par la politique qu'il mène sur les HLM, il a jusqu'au pouvoir de loger ou de ne pas (re)loger les gens. C'est pourquoi dans la *Charte* du comité, on marque qu'il faut dénoncer les responsables de la politique du logement. Quand on vise les HLM, c'est complètement justifié parce que les gens qui sont généralement des mal-logés, ce sont des travailleurs actifs dans le moment; même s'ils se trouvent au chômage, ce n'est pas le problème; ce sont des gens qui ont travaillé ou qui travailleront plus tard. De toute manière, et c'est fondamental, ce sont des gens qui cotisent pour le logement, et donc la revendication, c'est de dire: ces cotisations, cet argent ne revient pas, alors que, justement, les HLM sont fait pour réguler ce qui se passe en matière de logement.. Par exemple, si les HLM faisaient des loyers moins chers, cela pourrait empêcher qu'il y ait des hausses de loyer dans le privé et donc des gens à la rue.

Donc, les responsables sont clairement désignés: l'Etat, le gouvernement, c'est tout un appareil. Par exemple, on ne dit pas: le responsable c'est tel propriétaire parce que c'est un mauvais propriétaire, il n'y a pas de bon ou de mauvais propriétaire, il y a une politique du logement.

Quels sont vos rapports avec d'autres regroupements sur le logement, comme par exemple le foyer rue Bisson où des gens qui se sont bougés un peu par rapport aux incendies?

Je pense que rue Bisson, c'est pas la même chose que nous. C'est pas vraiment une expulsion: ils demandent uniquement à être relogés quelque part pendant que la ville rénove les bâtiments.

Tu ne pense pas que c'est un peu les mêmes problèmes. C'est quand même quelque chose qui se passe dans le même quartier.

C'est vrai qu'aujourd'hui la riposte par rapport à des problèmes d'expulsion, c'est difficile à mener. Et sur un quartier comme Belleville, c'est extrêmement difficile à mener parce que ça se passe tous les jours.

Belleville, c'est un quartier immigré. Les logements appartiennent surtout à des petits propriétaires, ce ne sont pas des HLM. A Belleville j'ai trouvé quelques logements, mais malheureusement ils sont trop petits. Et moi, comme les Français, c'est un HLM de Paris qu'il me faut. Déjà un HLM pas trop mal , je ne suis pas sûr de pouvoir le payer. Mais si je veux quatre ou cinq pièces, on va me demander 6000, 7000 frs par mois, et je ne gagne pas 6/7000 frs, alors ce n'est pas possible. Et c'est pour ça que j'ai fait une demande d'HLM à la Ville de Paris.

Pour en revenir à ce que tu disais tout à l'heure: que ce soit dans le cas des incendies ou du foyer Bisson par exemple, ce sont des gens qui ont toujours mené leur lutte en mettant en avant leur cas particulier. Sur les incendies, ils se sont occupés du problème des sinistrés, et dans le cas du foyer Bisson, ils ne s'occupent que des problèmes de leur foyer même s'ils ont cherché à étendre leur problème à d'autres foyers. Alors que la démarche du Comité à été toujours plutôt à l'inverse, d'étendre les problèmes particuliers aux problèmes du logement. C'est-à-dire ne pas dire les foyers vont se battre dans leur coin, les sinistrés dans le leur, mais bien dire qu'il y a un problème général et qu'il faut rassembler tous les gens sur ce problème général.

De la part des gens de la rue Bisson, il n'y a pas une démarche qui serait de dire: bon, nous on est le foyer Bisson, on est touché par la rénovation du quartier, donc on va s'attaquer au problème de la rénovation et donc votre problème, les familles du quartier, ça nous intéresse... il n'y a pas cette démarche-là. Comme ça n'a pas existé pour les incendies. Il faut quand même en parler; c'est resté des problèmes de sinistrés, y compris sur l'ouverture de cette maison (NdR: 67 rue des Vignoles).

Je voudrais ajouter quelque chose par rapport aux différentes situations que tu as citées. Le Comité des mal-logés, au moment des incendies, c'est justement contre cette histoire d'en rester à la question des sinistrés qu'il s'est constitué. On a élargi ça à toutes les questions de logement, des mal-logés. Ce sont les conditions de logement en général qui ont provoqué les incendies, soit pour une raison criminelle, soit à cause d'un accident: installation électrique pas entretenue, etc.

Le Comité, c'est à partir de cette analyse qu'il a existé, pour aller au-delà du cas spécifique des sinistrés et les englober dans une question de fond plus importante sur le logement. Pour ce qui est de la rue Bisson, on cherche à avoir un rapport avec les gens qui s'y battent, on va régulièrement aux réunions du comité de soutien.

Ce sur quoi on intervient, c'est de dire que s'ils restent au foyer, il y a toutes les chances qu'ils restent isolés. La perspective que l'on voyait à long terme, c'est que les deux démarches s'unissent, que le foyer reste organisé en foyer puisque c'est sa spécificité, mais qu'il cherche à s'étendre au reste du quartier, parce que tout le quartier est en rénovation. A l'autre bout du XXe, c'est le quartier Réunion, et tout va être rasé.

On leur dit à chaque fois; il faut qu'ils cherchent à s'unir avec les gens du quartier pour se défendre ensemble: à tel endroit, il y a de la rénovation, à tel autre endroit, il y a un incendie. Si un jour les flics viennent les expulser, il faut qu'à ce moment-là il y ait des gens du quartier pour les soutenir, et s'ils ne font pas eux-même la démarche d'aller vers les autres situations individuelles ou collectives du quartier, ils resteront isolés.

Au niveau d'autres structures en général, on a travaillé avec les sans-abris de Corbeil qui occupaient une maison là-bas. L'occupation de la permanence de Raymond Barre, on l'a faite avec eux,

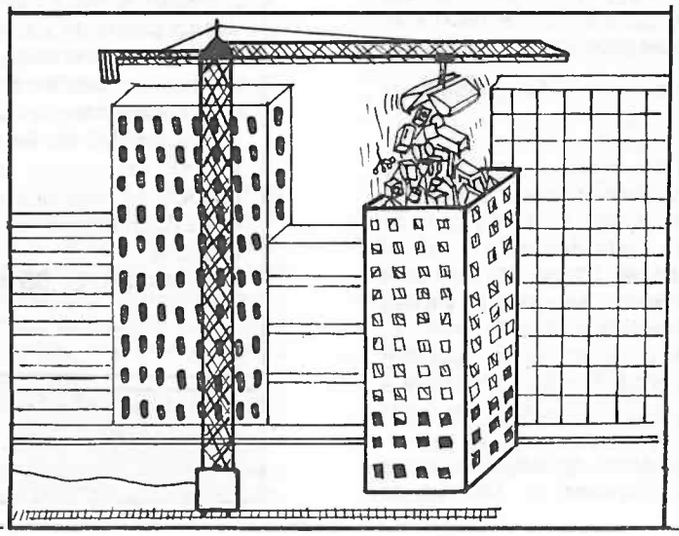

avec des gens du 67 rue des Vignoles on était une soixantaine et on représentait quatre ou cinq situations différentes.

Ça, c'était juste avant les élections.

Oui, pour que ça soit un peu médiatisé, en profitant des élections, mais à long terme, il y a la recherche de lutter avec des structures de base. Parce qu'il faut dire qu'il n'y a pas grand monde qui travaille sur le logement de façon régulière à Paris. Il y a la CNL, les amicales dans ce genre-là, mais sinon...

Pour la première réquisition, au 140 rue de Ménilmontant, il y a une amicale qui nous a envoyé un télégramme de soutien. Les gens les plus conscients de la cité (360 appartements) nous soutenaient.

Sinon, vous êtes structurés comment ? Il y a le comité, les familles, comment ça s'organise ?

Dans sa Charte le comité a défini ses règles et ses objectifs: pour des logements sociaux pas chers, confortables, proches des lieux de travail. A part ça, le comité lutte contre les expulsions, il organise la résistance des immeubles et le suivi juridique.

Sur le fonctionnement: les gens qui sont d'accord avec cette charte, ils adhèrent, filent 20 francs par mois, ont une carte. il y a une réunion hebdomadaire et, quelque chose qu'on n'a pas réussi à maintenir, mais qu'il y aura quand ce sera nécessaire, des Assemblées générales élargies.

Ce qu'on va essayer de faire, c'est que les gens les plus investis, viennent aux réunions hebdomadaires, et c'est ces gens-là qui vont prendre le travail en charge, qui discutent au jour le jour de ce qu'il y a faire. Quand il y a des décisions importantes à prendre, on essaie de faire des assemblées générales avec plus de monde, c'est-à-dire des gens qui sont un peu moins investis. En gros, il faut dire que les moins investis, c'est ceux qui espéraient avoir une réquisition, qui viennent-là juste pour avoir un logement, et qui, s'ils ne l'ont pas, s'en vont; qui ne comprennent pas que c'est une lutte à mener; ça, les gens font eux-mêmes la différence entre ceux qui iront distribuer des tracts ou occuper un truc s'il faut le faire, et ceux qui viennent s'inscrire et que tu ne revois plus jamais.

Et ça tourne autour de combien de personnes ?

Ça dépend des périodes. Par exemple en septembre dernier, avant la réquisition de la rue du Volga, il y avait autour de 150 personnes sur lesquelles, c'est sûr, il y en a peut-être 30 ou 40 qui sont réellements investis, encore qu'il y a des degrés d'investissement différents. Et donc des gens qui effectivement passent un peu, qui seraient prêts à répondre à une initiative, mais qui ne sont pas prêts à l'organiser.

Avant les vacances de l'an passé, sur la lancée de l'occupation du 140 rue de

NOUS ACCUSONS L'ETAT D'AVOIR DEFORME LA VOCATION ORIGINELLE DES "HLM LOGEMENT SOCIAL"

Le logement social n'est plus accessible à ceux qui en ont besoin :

Les travailleurs, les smicards qui représentent un tiers de la population active, les chômeurs, les petits retraités, les "fin de droit", les TUC, les SIVP, ceux qui toucheront peut-être 2000 frs en guise de minimum social, tous ceux qui n'ont d'autre alternative que de vivre dans des taudis. A cette discrimination par l'argent, s'ajoute la discrimination raciale par la politique des quotas des organismes HLM.

- La ZAC Réunion dans le XXe, outre le fait qu'aucune concertation réelle n'a été effectuée avec la population pour l'élaboration du projet, implique la démolition des immeubles à loyer modeste et la construction de 350 HLM PLA à 1000 frs la pièce, 300 logements intermédiaires à 5000 frs minimum et 100 logements à loyers libres.

- "L'ami du XXe", avril 88, reproduit la déclaration de M. Bariani, député-maire du XXe à propos de l'expulsion sur une "mise en péril" de l'immeuble 5 rue de Volga et du non relogement de ses occupants :

"Le problème est que pour la plupart des intéressés, les ressources sont en dessous du seuil nécessaire pour accéder à l'APL (?) . Aucun organisme HLM ne peut accepter des occupants qui ne présentent pas des garanties de paiement."

- Bulletin économique de l'INSEE, n° 206 ; on peut lire dans un article honteusement intitulé "Les HLM, une vocation sociale qui s'accentue", que le revenu annuel moyen des ménages résidant en HLM était de 50 500 Frs en 78 et de 80 100 frs en 84, soit une hausse de 76 % (revenu mensuel, 7400 Frs) et pour les ménages s'installant dans les HLM neufs, de 49 000 frs en 78 et de 93 400 frs en 84 (revenu mensuel, 7800 frs). Quels travailleurs ont été augmentés de 90 % en cinq ans ?

En période de crise économique, on assiste à une réduction du rythme de construction de HLM dans les grands espaces urbains par rapport à la demande.

- A Paris le taux moyen de construction de 1948 à 1970 était de 3000 logements par an ; en 86, il chute à 2000 logements, alors que la liste des demandeurs de logements "classés prioritaires" (c'est-à-dire vivant actuellement dans des conditions précaires, insalubres et en surpeuplement) a dépassé le cap des 50 000 ; seuls, 1500 prioritaires ont été relogés en 1986.

Parallèlement nous constatons :

- Une accélération notable des procédures d'expulsion dans les tribunaux de grande instance, une augmentation du nombre d'ordonnances d'expulsion rendues et une augmentation des expulsions par la force publique. (Plus 90 % en 83/84, rapport Wresinski).
- Une pénalisation du squattage assortie de quelques semaines préventives pour des jeunes en galère de logement installés pourtant depuis plusieurs jours. (Des exemples au tribunal de Bobigny).
- Une augmentation des coupures d'eau et d'électricité mettant des milliers de familles en situation d'insalubrité.
- L'abrogation de lois et la réduction des droits favorables aux locataires (loi 48, loi Quillot, loi Méhaignerie).
- Une restriction des conditions d'attribution de l'APL et de l'allocation logement.
- La dégradation des grands ensembles HLM des années 60 de Paris et banlieue.
- La montée en flèche des loyers des quelques cités rénovées.

Le Comité des Mal-logés.

REQUISITION POPULAIRE D'HLM

Le 32-34, rue du Volga est occupé depuis le 10 mai par des familles et des célibataires sinistrés de la politique du logement.

Qui sont ces familles ?

— Des familles comme tant d'autres, qui connaissent des problèmes de logement et qui sont inscrites depuis des années sur la liste des « prioritaires » de l'OPHLM.

— Des habitants expulsés depuis le 2 février du 8, rue de Volga, leur immeuble ayant été mis sous arrêté de péril. La seule proposition de relogement que la Mairie leur ait faite, c'est l'hôtel à 100 F la journée avec interdiction de faire la cuisine dans les chambres, alors que, dans la même rue du Volga, cet HLM que nous venons de réquisitionner était vide depuis près d'un an.

Que veulent ces familles ?

— Elles veulent être régularisées ou être relogées dans un autre HLM...
— Elles proposent de payer un logement de 800 F pour leur F3, charges non incluses.

POURQUOI 800 F ? PARCE QUE LES HLM SONT DES HABITATIONS A LOYER MODERE, CONSTRUITES POUR DES PERSONNES A FAIBLES REVENUS.

Il faut que les HLM gardent leur vocation, celle d'assurer le logement des familles modestes, qu'ils soient travailleurs ou chômeurs.

le comité des Mal-logés exige la REGULARISATION OU LE RELOGEMENT IMMEDIAT DES FAMILLES ET DE LEURS 21 ENFANTS QUI OCCUPENT CE BATIMENT HLM, REVENDIQUENT LE DROIT A UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS A DES LOYERS ACCESSIBLES ET S'OPPOSENT A TOUTE EXPULSION SANS RELOGEMENT.

Isolés, nous ne pouvons rien faire. Que les mal-logés et les sans-abris s'organisent et luttent, c'est le seul moyen de modifier la politique d'attribution des HLM.

Signez la pétition de soutien qui circule.

Pour tout contact : Comité des Mal-logés, 67, rue des Vignoles, 75020 Paris. Permanence tous les dimanches à partir de 11 heures.

Tract distribué suite à l'occupation de l'immeuble rue du Volga.

Ménilmontant, on était régulièrement 100/150. Quand les gens ont vu qu'il n'y avait pas de réquisition, qu'on n'arrivait pas à les faire, le comité s'est disséminé et il restait très peu de gens. Et quand on a refait cette occupation de la rue du Volga, les gens ont recommencé à venir.

Au niveau des medias, comment l'occupation de la rue de Volga est perçue ?

Le fait que l'immeuble était libre depuis plus d'un an et que des gens soient expulsés d'un hôtel voisin a fait que, pour les journalistes, ça leur faisait penser aux thèmes quotidiens de la politique du logement, et qu'ils ont vu que les occupants étaient des travailleurs, et avaient cinq enfants, et se sont dit qu'il y avait vraiment un problème. C'est à ce moment-là qu'il y a eu de la sympathie. Ceci dit, c'est pas le principal de notre soutien. Notre soutien c'est ce qu'on va faire nous, c'est les tracts qu'on va diffuser, c'est les gens qui vont continuer à s'organiser, c'est les contacts qu'on va avoir avec d'autres structures qui travaillent dans le même sens. Ce sera ça notre force, et pas les médias.

Et le résultat du procès — 15 jours de délai : — quel effet ça vous fait ?

Pour ce qui concerne la revendication de se faire régulariser, c'est-à-dire reloger en bonne et due forme, c'est une lutte qui va être très longue. C'est-à-dire que visiblement, ils ne sont pas du tout d'accord. Ça on le sait depuis le départ, on l'a vu pour la réquisition l'année dernière, on l'a vu pour le 67 rue des Vignoles. Quant à nous expulser véritablement c'est une autre affaire. C'est-à-dire, autant ils n'ont pas l'intention de lâcher, autant ils n'ont pas vraiment la force de nous expulser n'importe comment. Donc, c'est une affaire qui risque d'être très longue.

Mais l'avantage qu'on a, c'est que les familles qui sont en avant, qui réquisitionnent, elles ont au moins un toît pour attendre, pour continuer à lutter. C'est le gros avantage de notre situation. La régularisation, ça va peut-êtredemander un an, deux ans... Peut-être même qu'on perdra, peut-être qu'on gagnera plus vite. On peut pas dire. Mais avant qu'ils envoient les flics pour expulser les gens, à mon avis, il y a encore... du temps.

Enfin, par rapport à tout cela, il y a encore des choses importantes à dire :

- d'une part, on a réquisitionné des HLM qui sont neufs, et c'est aussi une volonté du comité de ne pas réquisitionner des taudis. Par rapport à ce qui a été fait avant, et notamment dans le squatt (le 67 NdR), ça signifie ne pas se contenter de situations où en fait les gens sont somme toute très mal logés. A notre avis, il y a un pas de plus à faire dans le fait de revendiquer des conditions décentes de vie, de ne pas accepter ce qui fait habituellement un squatt, minuscule, dégradé, à réparer, remettre l'eau, etc. Enfin tout refaire en retapant en permanence.

● d'autre part, on réclame 800 F de loyer. A travers ça, c'est une critique claire de la politique des HLM : aux prix où ils sont aujourd'hui, on ne peut plus parler d'HLM. Si on a fixé le prix à 800 F, c'est suite à une discussion avec les gens de l'immeuble où on a vu ce que les gens étaient capables de payer ; c'est un montant qui a été fixé collectivement. Et ça correspond vraiment aux salaires que les gens touchent. L'autre avantage, c'est que c'est un moyen pour eux d'étendre la lutte, de ne pas en rester uniquement au cas des gens qui sont dans la rue, dans une situation impossible. C'est essayer d'étendre la lutte aux gens qui vont se trouver en situation d'impayé. On sait ce qui va se passer avec la ZAC : les HLM seront beaucoup plus chers et les gens qui ne sont pas aujourd'hui dans une situation très grave vont l'être dans un an ou deux, parce qu'ils ne pourront plus payer leur loyer. Cette démarche correspond à ce que dit le comité : de toute façon, les HLM sont trop chers et il faut revoir cette politique des loyers actuels mais c'est aussi un souci d'élargir la lutte aux gens qui aujourd'hui ne sont peut-être pas à la rue mais qui de toute façon vont avoir des problèmes dans pas longtemps.

Dernier point qui est important par rapport aux réquisitions. On a fait ça le jour des élections, pour une raison très simple, c'est qu'il y avait vacance du pouvoir. On avait beaucoup moins de risque à faire ça, ce jour-là et c'est la raison de la non-intervention des autorités sur une éventuelle expulsion sur le champ. Cela veut dire que l'on n'a pas d'a priori, ni pour la droite, ni pour la gauche. C'est pas notre problème. Si on a fait ça le jour des élections, c'est pas pour favoriser la droite ou pour favoriser la gauche, mais c'est bien parce qu'on savait que ce jour-là, ils auraient beaucoup de mal à faire intervenir la police.

Interview réalisé au 67, rue des Vignoles (Paris XXe) le 10/06/88

DERNIERES INFORMATIONS

Deux procédures judiciaires sont engagées à l'encontre du Comité. L'une pour l'occupation par huit familles d'une HLM au 32-34 rue du Volga (Paris 20e) ; délibéré en appel le 28 septembre. La seconde contre M. Traoré, membre du comité, après plainte pour coups et blessures déposée par quatre policiers (une cinquantaine de témoignages attestent que les coups n'ont pas été portés mais bien reçus par M. Traoré...) ; suite à une mobilisation contre l'expulsion des locataires d'un hôtel situé 9 passage Basfroi (Paris 11e) ; procès renvoyé au 7 novembre.

L'affaire Martet

DE MATIGNON A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, « LA POLITIQUE CHIRAC » TOUJOURS VIVANTE

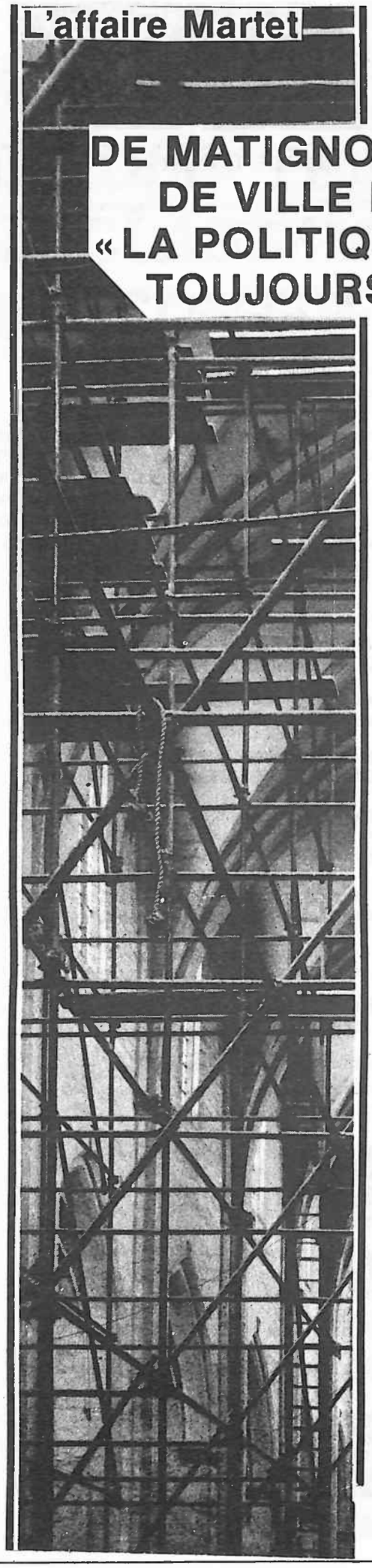

Les 22 et 23 juin dernier, le Comité des Mal-logés, en occupant le siège de l'OPAC-Ville de Paris, entendait protester contre le fait que plusieurs centaines de logements de cet « organisme à vocation sociale » demeurent inoccupés et demandait à être reçu par la Direction de cette administration. Le 23 juin, Michel Martet, secrétaire de la section CFDT de l'OPAC, devait participer à une réunion de la commission « logement » de son Union départementale ; informés par les médias de cette occupation, ainsi que par les salariés de l'Office, renvoyés chez eux, pour l'occasion, par leur direction, le syndicat des Services publics parisiens CFDT et l'UD 75 mandataient Michel, en qualité d'observateur, pour assister à cette action.

C'est à la suite de ces événements, relayés par la presse et la TV, que Michel apprenait qu'il faisait l'objet d'une procédure disciplinaire ; les motifs invoqués constituent un coktail au goût du jour :

- Avoir « utilisé (son) crédit d'heures de délégué syndical CFDT de l'Office à des fins autres que celles de la représentation et la défense des intérêts professionnels des agents de l'Office ».

- S'être « joint à la manifestation qui a eu lieu (...) le 23 juin 1988 pour soutenir un certain nombre de personnes étrangères à l'Office qui s'étaient introduites en force, illégalement et par voie de fait dans les locaux, alors que les agents de l'Office, en raison de ces événements, n'avaient pas pris leur service. »

- Avoir « manqué au devoir de réserve en apportant (son) soutien à ces personnes dans leur mouvement revendicatif à l'encontre de l'Office et en effectuant à cette occasion des délarations auprès de la presse ».

- Avoir « participé (selon) de fortes présomptions à la préparation de cette opération en communiquant à des personnes étrangères à l'office des informations pouvant être utiles dans cette opération ».

Dans cette affaire, il apparaît comme une évidence que la Ville de Paris [1] à la veille des prochaines échéances électorales, ne supporte pas que soient rendus publics les points noirs de sa politique. Déjà l'an dernier, trois assistantes sociales avaient été sanctionnées pour avoir signé une pétition exigeant le relogement des familles en situation précaire suite à une vague d'incendies criminels ; d'autre part, ces mesures répressives visent assurément à intimider les personnels de la Ville qui pourraient être démangés par quelques velléités revendicatives. Il faut signaler que la répression anti-syndicale à l'OPAC est un « must » dans les traditions obligées :

- Une responsable syndicale brimée pendant deux ans.
- Plusieurs militants « mis au placard ».
- Précédent contre Michel Martet, dont la réintégration normale suite à une disponibilité avait été bloquée.

C'est dans ces conditions que le directeur général de l'Office signait le 20 juillet [2], la révocation de Michel. Le licenciement d'un militant syndical dans l'exercice d'un mandat régulier est une atteinte aux droits syndicaux quasi sans précédent dans la Fonction publique (et assimilés).

Dans la situation sociale actuelle, cette mesure répressive est un véritable test ; comme le soulignent très justement le syndicat CFDT des services publics parisiens, cette sanction est :

- « Une atteinte grave aux libertés et droits syndicaux ; sous prétexte de l'obligation de réserve, la Ville de Paris veut empêcher l'expression syndicale sur tel ou tel aspect de sa politique. »

« Une remise en cause de toute une tradition de la vie syndicale française ; en effet, l'administration prétend révoquer Michel Martet pour avoir utilisé son mandat syndical à des fins autres que la stricte représentation et défense des intérêts professionnels des agents de l'Office ; or l'action interprofessionnelle repose sur des militants d'entreprise qui utilisent, entre autres, les droits syndicaux en vigueur. »

D'ores et déjà, du fait de l'unité d'action exemplaire CFDT-CGT-FO réalisée au niveau de l'Office, ainsi que par le soutien et la solidarité manifestés à l'extérieur de l'entreprise (structures syndicales, associations de locataires, Comité des Mal-logés...), la mobilisation vient de connaître un premier succès. le Préfet de Paris estimant que la sanction est illégale, l'a déférée devant le tribunal administratif pour qu'elle soit annulée et a demandé un sursis à exécution...

Affaire à suivre...

Le 13 septembre 1988.

1. Le conseil d'administration de l'Office est présidé par Jean Tibéri, adjoint au Maire, et celui-ci y dispose d'une large majorité.

LA SITUATION DU LOGEMENT A PARIS

Conférence de presse de l'UD-CFDT 75 du 26.07.88

La défense des intérêts des salariés, cela nécessite une action dans les entreprises, mais aussi hors des entreprises, dans la cité. Les conditions de vie, ce n'est pas seulement le travail, le pouvoir d'achat, c'est aussi la protection sociale, la durée du temps de transport, la qualité et le coût du logement, et à Paris particulièrement.

Si donc, l'Union départementale CFDT de Paris a décidé, il y a quelque temps déjà, de créer en son sein une commission « logement », c'est qu'à Paris, au fil des années, et au delà des scandales ponctuels, c'est l'ensemble de la politique menée qui s'avère scandaleuse, en ce sens que non seulement elle ne permet pas de répondre aux besoins réels de la plus grande partie des parisiens, mais qu'au contraire elle accentue les problèmes qu'ils connaissent. Si l'on voulait caractériser en une formule la politique menée à Paris en matière d'urbanisme et de logement, on pourrait dire que c'est une politique d'exclusion.

A.Exclusion des couches défavorisées immigrées et françaises : d"un côté la spéculation foncière, la loi Méhaignerie dont toute la presse note les effets désastreux, iniques, à Paris ; de l'autre, une mutation qualitative du parc immobilier en ce sens qu'en 30 ans, la proportion de logements à loyer réglementé est passée de 70 % du parc à un tiers à peu près. Or, il faut savoir que la disparité des loyers entre les secteurs libres et réglementés va de 1 à 5, c'est-à-dire que c'est ce secteur en voie de disparition qui permettait encore aux couches populaires d'habiter Paris.

Exclusion aussi des familles à la fin, par le coût du loyer des grands logements, mais aussi parce que le parc immobilier parisien n'est pas fait pour elles : près de 60 % des logements ont une ou deux pièces.

B. C'est une ville d'exclusion dans laquelle le logement social, non seulement n'est pas une priorité, ce qui se marque par son importance secondaire dans le parc immobilier (de l'ordre de 11 %), par l'accent et les sommes budgétaires mises sur le logement intermédiaire, c'est-à-dire le logement dont un trois pièces cuisine équivaut à un SMIC, alors même que depuis 1977, le fichier départemental des mal-logés a quasiment triplé et celui des prioritaires dépasse les 40.000 dossiers. Mais de plus, **il ne loge pas prioritairement les plus défavorisés** : il n'y a qu'à voir pour s'en rendre compte la structure sociale des ménages vivant en HLM. Cela tient à au moins deux choses :

- Les organismes d'HLM, **plus soucieux des impératifs de leur gestion immédiate que d'une vocation sociale**, choisissent comme locataires ceux qui peuvent payer or, plus de 60 % des prioritaires ont des ressources (revenus + allocations diverses) au plus égales à 6000 F.
- **Les mécanismes d'attribution, sans aucune transparence**, permettent — encouragent même — **toutes les discriminations sociales, raciales**, voire même le clientélisme. Comment expliquer autrement le fait que, si les immigrés représentent 43 % des dossiers prioritaires, ils ne constituent que 15 % des relogés, alors que les métropolitains, qui représentent 49 % des prioritaires, reçoivent 75 % des attributions ? Il y a là une politique de quota, voire de préférence nationale, revendiquée au conseil municipal par M. Galland, adjoint chargé du logement, et que ne pourrait renier M. Henri de Lesquen, président du club de l'horloge qui, depuis septembre dernier, est le numéro deux à l'Office d'HLM de la Ville de Paris... quel symbole ! Quel symbole aussi qu'il ait présidé la commission de discipline chargée de révoquer Michel Martet.

Or, ces problèmes d'exclusion, l'aggravation donc des conditions de vie de la masse des parisiens, vont connaître dans les années qui viennent, une nouvelle acuité. Cela tient à la flambée spéculative que suscite d'ores et déjà la loi Méhaignerie, mais également celle que vont entraîner les projets municipaux de l'Est parisien tels qu'ils sont conçus par la municipalité, ainsi que la révision du POS.

Nous considérons que la révocation de Michel Martet, pour avoir, sur notre mandat et celui de son syndicat, été observateur des événements qui se sont déroulés à l'Office le 23 juin dernier, est une volonté délibérée de la municipalité d'intimidation de la CFDT, une volonté de la baillonner sur la question du logement qui constitue, de façon visible pour tous, le point noir, l'échec de la gestion municipale de Jacques Chirac. Bien sûr, la CFDT profitera de l'échéance de mars 1989 pour faire connaître largement son constat de dégats, ses propositions aussi. Mais au-delà, la question du logement constitue un axe permanent d'intervention de l'Union départementale de Paris, et il y a même urgence :

- Urgence car il s'agit de répondre à la situation de crise actuelle, c'est-à-dire au-delà de la sécheresse des chiffres et des statistiques, aux si nombreuses tragédies quotidiennes, ignorées ou presque, mais partout réelles même si elles ne font pas la Une des journaux,
- urgence aussi, parce que s'il n'est pas trop tard, il est déjà très tard pour éviter que Paris se transforme en ghetto d'où seront exclus les pauvres et les familles, comme le remarquait fort justement P. Merlin dans son rapport.
- mais urgence d'abord, défendre notre camarade, c'est obtenir l'annulation de la sanction qui s'avère totalement disproportionnée par rapport aux faits.

UD-CFDT Paris

2. Conseil de discipline convoqué le 18 juillet.

CHRONIQUE DE LA REPRESSION CONTRE LES REFRACTAIRES A L'ARMEE

Des centaines de jeunes, insoumis ou objecteurs, passent chaque année devant les tribunaux correctionnels pour leur refus de l'armée.

Depuis l'intégration de l'Objection et la disparition des réseaux et journaux antimilitaristes, la répression frappe lourdement les réfractaires.

Il nous est donc paru urgent d'ouvrir une rubrique spécifique dans *Courant Altrnatif* sur cette répression afin de faciliter la solidarité et l'information.

Voici pour commencer quelques cas récents.

- **Alain Guiegar**, objecteur insoumis est passé en procès le 15 septembre devant la 16e chambre de Paris.

- Deux objecteurs font un pourvoi en cassation :
  Ligéan, condamné à six mois ferme et retrait de statut.
  Gérard Carrot, condamné au retrait du statut et 5 ans de privation des droits civiques.

- **Roland Long** a eu son jugement suspendu le 1er juin à Besançon. Il a fait un recours auprès du tribunal administratif pour juger de la régularité de son ordre de route.

- **Nicolas Dubourg** est passé en appel le 17 juillet, le verdict doit être connu le 23 septembre. Il a été libéré, mais l'armée a déposé une nouvelle plainte pour refus d'obéissance.

- **Jean-Claude Viou** et **Noël Denis** contestent la validité de leur ordre de route. Ils sont passés en procès pour insoumission au service civil. Le tribunal ayant demandé un complément d'information, la réponse sera connue le 16 décembre.

- **Paul Nicolleau** «**Polôche**» est recherché pour insoumission totale depuis Juin 87. Il compte provoquer son arrestation en septembre ou Octobre. Il a préparé un volumineux dossier pour expliquer sa démarche. Il est disponible pour 45 francs aux éditions *Le Goût de l'Etre,* BP 403, 80004 Amiens.

CA BOUGE DANS LES PRISONS

D'après les informations que nous avons reçues pendant l'été, divers mouvements ont eu lieu en juillet-août dans diverses taules.

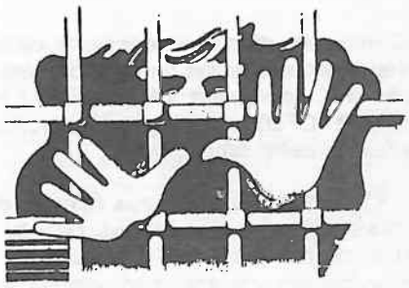

A partir du mercredi 27 juillet, les détenus "particulièrement surveillés" (DPS) de la 3ème division de Fresnes ont mené une "grève des plateaux". A l'origine de cette grève, une longue liste de revendications mettant en cause tous les aspects de la vie quotidienne en prison et certains mécanismes de la Justice.

Depuis plusieurs mois, c'est dans la lutte pour la fermeture des Quartiers d'isolement (QI) que cette tension s'est concrétisée. L'isolement, parce que c'est la menace qui pèse sur tous les prisonniers qui osent contester, qui osent défendre leur dignité. L'isolement, parce que ce régime de détention est le plus violent, le plus destructeur qui soit. L'isolement parce que les QI, "prisons dans la prison", sont à la fois le symbole et l'un des principaux rouages de l'oppression que subissent les détenus.

La lutte contre l'isolement, d'abord menée par quelques prisonniers seulement, est devenue au fil des mois l'affaire de milliers de détenus. Grèves de plateaux, grèves de la faim, mutineries, la pression s'est faite de plus en plus forte, jusqu'à contraindre le ministre Pierre Arpaillange à lâcher début juillet une première concession: la fin de l'isolement pour **certains** prisonniers politiques.

Puis les 22 et 23 août, un mouvement de "refus de plateaux" a été suivi par 800 détenus de la maison d'arrêt de la Santé en solidarité avec les détenus en lutte à Fresnes et à la Maion d'arrêt des femmes de Fleury. Les revendications étaient les suivantes:

- Abolition de l'isolement
- Abolition du statut de détenus particulièrement surveillés (DPS)
- Abolition du mitard.
- Abolition du prétoire.
- Abolition de la censure.
- Amnistie pour tous les faits de mutinerie et de rebellion et notamment pour les détenus d'Ensisheim.

Puis, des détenus des Maisons d'Arrêt de la région parisienne informaient le Président de la République qu'à partir du mardi 13 septembre un mouvement de protestation se traduisant par une grève de la faim collective aura lieu dans l'ensemble des prisons françaises.

Les revendications exprimées portaient essentiellement sur les points suivants:

- Respect et application des Droits de l'Homme.
- Application de l'ensemble des mesures de réformes du Code de procédure pénale.
- Suppression de l'isolement, du prétoire et du mitard.
- Suppression des statuts particuliers et autres formes de discrimination.
- Mise en place de véritables structures pour la réinsertion.
- Amélioration générale des conditions de détention (relations et maintien des liens avec la famille, hygiène, possibilité de travailler pour les détenus les plus défavorisés avec une rémunération décente et non pas pour 350 F de salaire mensuel au maximum, accession pour tous aux études avec un effort pour l'alphabétisation, extension et multiplication des activités socio-éducatives, amélioration de l'alimentation, etc.
- Création d'une commission indépendante de l'administration pénitenciaire chargée d'enquêter sur les abus et décisions arbitraires de sanctions prises à l'encontre des détenus des Baumettes, Saint-Maur, Besançon et Ensisheim.

Voilà ce que nous savions le 13 septembre.

Pour plus de renseignements :
CPR. BP 771, 75123. Paris cedex 03
(permanence téléphonique 24 h sur 24 : 16.1. 42.46.59.30)
APAD, 29 rue Stephenson. 75018 Paris.

REVENU MINIMUM GARANTI EGAL AU SMIC ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE

L'édito du numéro 73 de CA abordait en quelques mots le revenu minimum garanti (RMG). L'article qui suit, à défaut d'être exhaustif et de répondre à toutes les questions sur ce sujet souhaite quand même donner des pistes de réflexions plus solides. Parce que ça urge et qu'il y a là, à notre avis, un coche à ne pas rater.

Le développement du chômage s'est accompagné d'une profusion d'associations en rapport avec ce thème. Il y a bien sûr les toujours présentes associations caritatives plus ou moins rénovées (les restaus du cœur et autres). Aux antipodes on trouve ce que l'on peut appeler les associations de lutte (regroupements de chômeurs ou précaires, mais pas seulement, et qui appuient leurs actions sur l'aspect collectif). Entre les deux, il y a ce que l'on appelle les associations intermédiaires (distribution de bouffe, placements, luttes...). Ceci bien entendu est schématique, n'étant pas le sujet de cet article; juste pour situer un peu l'apparition des revendications du mouvement contre le chômage et la précarité.

La revendication du RMG est portée principalement par les associations de lutte même si on trouve un appui dans d'autres types d'associations (sous forme de signatures d'appel par exemple). Idée pas neuve puisque les « distributifs » en causent depuis pas mal de temps, et plus récemment, certaines franges du mouvement autonome.

Idée chronologiquement plus récente dans le mouvement autonome, il ne faudrait pourtant pas y voir une idée unifiée. Faut-il situer un niveau minimum pour le RMG ? Si oui, à combien : 2000 F, 3000 F ?, les 2/3 du SMIC, au SMIC ? Autant de questions qui ne sont pas réglées même si, pour plein de raisons que nous expliciterons, le niveau du SMIC est avancé par un bon nombre d'associations de lutte.

POURQUOI, COMMENT CETTE REVENDICATION ?

On ne peut plus croire aujourd'hui à une société de plein emploi. Du même coup, les revendications qui étaient discutées dans les associations de lutte contre la précarité ces dernières années (droit au travail, les 35 heures sans réduction de salaire avec embauche correspondante...) deviennent caduques dans le sens où d'une part, elles entretiennent des illusions sur une éventuelle sortie de la « crise », où d'autre part, elles ne tiennent pas compte de la mutation du monde du travail (flexibilité, périodes alternées de chômage et de travail...).

Ceci explique en grande partie l'échec sur ce terrain des réponses syndicales.

Cette revendication pose le problème du minimum vital et du même coup est porteuse de pas mal de critiques du système en même temps qu'elle peut être unifiante pour l'ensemble du mouvement.

L'autre aspect — égal au SMIC — fait le lien avec cet « acquis » du mouvement ouvrier : en dessous d'un certain seuil, on se situe en deça d'un minimum décent vital, et cela reviendrait à admettre tous les pseudo-stages ou boulots sous-payés (TUC, PIL...) que nous combattons par ailleurs.

LES PIEGES : QUELQUES QUESTIONS

Un des gros problèmes, quand on revendique le RMG au SMIC est celui des contre-parties. L'exemple de la Belgique est à ce sujet significatif de ce qu'on ne pourra pas admettre : un contrôle social développé, avec pointage journalier à heures différentes. D'autre part, il s'agit d'éviter la mise en place de « TUC améliorés » (voir le revenu minimum d'insertion qui est en train de se mettre en place).

L'autre problème est celui du financement du RMG. Problème épineux qu'il serait un peu facile d'évacuer en laissant l'Etat se démerder. Comment éviter que justement, avec le développement de la précarité, une surexploitation de nos périodes de boulot permette de nous payer nos propres périodes de chômage (tout bénéfice pour les patrons !) ?

LIEN AVEC LES TRAVAILLEURS

les associations de chômeurs posent très peu ce problème, voire refusent de le poser. Il s'agit là d'une vision de la société erronée et conduisant à une impasse : d'un côté les travailleurs avec leurs problèmes, et de l'autre les chômeurs et précaires avec les leurs.

La transformation du monde du travail vers une flexibilité maximale (accompagnée d'une précarisation) fait que le lieu de travail est de moins en moins un lieu central où il serait possible de s'organiser, pour les précaires. Ignorer ces problèmes serait admettre la mise en place d'une société duale avec des formes d'organisation de lutte et de revendication différentes, voire antagonistes (corporatisme).

Le chiffre avancé, le SMIC pour le RMG est déjà un lien avec le mouvement ouvrier, au niveau de la définition du minimum. C'est la question du niveau de vie qui est posé, et de la lutte contre l'austérité.

L'association *Les jeunes contre la galère de Tours* avançait ce thème dans *Illico* n° 3 :

"Quand ces ouvriers (ières) réclament 1500 F d'augmentation, c'est aussi l'augmentation du SMIC qui est visée. Il est important dans la période actuelle que les travailleurs (euses) ne se fassent pas avoir par le discours culpabilisant «vous avez un boulot, estimez-vous heureux (euses)» mais qu'ils aient compris de fait que leur grève bénéficiera à tous et à toutes (travailleurs comme chômeurs). Leur lutte est donc la nôtre: se battre pour avoir de quoi vivre décemment, pour gagner toujours plus et vivre mieux, rompre le consensus et la paix sociale, s'auto-organiser et prendre en charge les luttes, étendre les mouvements et unifier à la base. Il est important d'affirmer notre solidarité avec ces luttes, d'aller voir les grévistes, et sur tous les terrains et mouvements dont les préoccupations rejoignent les nôtres. Cela permet aussi d'avancer notre revendication d'un revenu garanti et de lui donner davantage de poids. Toutes ces dynamiques auront d'autant plus d'impact qu'elles se rejoindront et qu'une solidarité effective et réelle existera à la base et dans les deux sens (travailleurs (euses) actif (ives) et travailleurs (euses) non actifs (ives)."

Ce lien avec les travailleurs (en lutte) n'est pas une vision de l'esprit: l'expérience montre que les contacts dans le cadre de ce type de soutien bénéficient d'une réelle réceptivité de la part des travailleurs quand on avance notre revendication de RMG égal au SMIC avec les possibilités de débat sur les thèmes traditionnels du mouvement ouvrier (où on prend le fric, les grandes fortunes, les inégalités...)

RMG ET DYNAMIQUE

Cette revendication qui se veut unifiante, contient aussi la critique du travail (salarié). L'obtention d'un RMG égal au SMIC rendrait caduque du côté des travailleurs le chantage à l'emploi, et du côté des chômeurs, le chantage aux radiations de l'ANPE.

A craindre quand même le risque d'entériner la précarisation sociale. Cette revendication peut très bien être intégrée (comme toute revendication d'ailleurs) par une surexploitation des travailleurs productifs afin de financer les périodes de non emploi.

Ce qui pose le problème du rapport de force pour obtenir et mettre en place ce RMG. Il ne faut pas y voir une finalité: le mouvement collectif qui permettrait de l'obtenir, est largement aussi important que la revendication, en permettant d'aller plus loin dans la critique du système économique qui engendre cette situation (à propos, il a un nom ce système: le capitalisme!). Par là même est posé le problème de la construction d'une alternative. Ce qui nous amène tout naturellement à formuler quelques critiques sur le manifeste de *CASH* (*Pour la garantie des moyens d'existence pour tous*).

Le légalisme d'abord: rédigé comme un texte à l'usage du législateur, il prend pour interlocuteur l'Etat et non le mouvement. La proposition de contreparties y est, pour le moins, incongrue («Les bénéficiaires s'engagent...»). L'argumentation par rapport aux droits de l'homme et la référence à des réalisations dans d'autres pays (les USA en particulier!) situent la revendication sur le terrain de la respectabilité-crédibilité alors que l'expérience des luttes les plus récentes nous montre que seules la mobilisation, la lutte et l'organisation sur le terrain peuvent permettre d'obtenir quelque chose de concret.

Reconnaissons quand même à ce texte d'avoir impulsé et accéléré le débat dans le mouvement. S'agit-il simplement d'un problème de mauvaise formulation du texte (impossible à corriger maintenant qu'il a déjà été signé) ou d'une analyse politique erronée sur la question du rapport de force à construire?

Denis. Pierre (Tours)

MOBILITE ET POLYVALENCE : LES DEUX QUALIFICATIONS DES "PRECAIRES" ... ET QUI MERITENT SALAIRE

On m'a confié de vous exposer le difficile problème de l'organisation actuelle des différents mouvements de chômeurs. Il est une chose, peut-être pas assez encore évidente : la précarité, la mobilisation, le travailleur mobile sont des faits et des personnages centraux et le deviendront de plus en plus dans la production actuelle.

Quand on va actuellement dans les maisons de chômeurs et autres organismes de ce type, on n'a sans doute pas l'impression d'être en face de la force de travail la plus dynamique, la plus formidable, la plus moderne. Et pourtant c'est le cas. Il faut comprendre qu'à chaque fois qu'il se produit une mutation dans les différents modes de régulation du capital, ça n'apparaît jamais d'une façon évidente. Comme quelqu'un l'a dit, l'histoire n'avance que par ses bons côtés. Les fractions les plus avancées de la force de travail ne sont pas toujours visibles au premier plan. Par exemple quand, au tournant du siècle, l'ouvrier fordien est apparu, c'était quoi, cet ouvrier ?

Au départ c'était des femmes qui travaillaient dans les usines pendant la guerre de 14-18, qui fabriquaient des obus, des mitrailleuses et les premiers objets de consommation à obsolescence accélérée. Il n'était pas du tout évident qu'on était face à une nouvelle force sociale, une nouvelle fraction de la classe ouvrière, dynamique et moderne. Il paraissait à beaucoup assez triste de voir ces femmes mises de force dans les usines. Pourtant, elles représentaient quelque chose qui allait s'avérer être nouveau et important.

Je crois qu'il faut être conscient que vous êtes dans les maisons de chômeurs, les associations, en face d'une force de travail qui va se développer et devenir centrale.

Je vais maintenant tenter de voir comment, de leur point de vue, ces chômeurs et précaires s'organisent. Je ne vais pas faire une analyse politico-politicienne des rapports entre Pagat, Vergely, etc. Vous les connaissez mieux que moi et ça n'a finalement que peu d'intérêt. Il s'agit plutôt de voir comment se structurent toutes ces organisations de chômeurs, encore extrêmement disparates. Le problème est de trouver un **espace** qui soit **propre** à ces chômeurs, à ces précaires. Ce ne peut plus être l'entreprise. Si ce n'est plus l'entreprise, et ça faisait 60 ans qu'on s'y organisait, comment faire autrement ?

LE BASSIN D'EMPLOI

Pour faire un tour rapide, deux types d'organisation ont été proposés.

La première a été de s'organiser sur le **bassin d'emploi**. C'est le lieu où se rencontrent tous ces précaires qui vont d'un boulot à un autre, d'une entreprise à une autre, qui passent au chômage, qui en ressortent pour effectuer un nouveau travail, qui y reviennent. L'idée, fort juste, était de dire : ne faisons plus de syndicats d'entreprise, faisons des maisons sur la communauté, dans le quartier, la ville l'arrondissement. C'est là que les gens se rencontrent et c'est finalement là qu'ils travaillent dans les différentes entreprises de la ville, de la localité.

Il y a par exemple, toutes les associations du type « Jeunes contre la Galère » qui essayent d'un point de vue plutôt municipal de regrouper les chômeurs et les précaires pour obtenir différents avantages. Ça a d'ailleurs relativement bien marché dans la mesure où ces associations ont réussi à mobiliser les chômeurs et les précaires sur des revendications en termes d'avantages sociaux, c'est-à-dire de refus des coupures de chauffage et d'électricité, de réduction des impôts locaux ou de la gratuité des transports, etc. Il y a eu des mobilisations assez fortes donnant lieu à des succès ponctuels. Mais ça n'a jamais débouché sur des mouvements structurés et surtout capables de continuité. Ça marche six mois et puis ça se casse la gueule. Probablement parce que les revendications sont en général de type défensif : moins de coupures, moins d'impôts, moins d'emmerdements avec les demandes. Ça n'est probablement pas seulement pour mobiliser positivement, durablement, ces chômeurs et précaires sur la ville. Il y a de plus le problème de la condescendance de toutes les organisations politiques ou syndicales qui acceptent d'aider les gens mais un peu comme des paumés. Là encore, l'identité de ces précaires comme force de travail centrale n'apparaît pas. Ils n'apparaissent que comme demandeurs de subventions, réclamant des aides pour avoir un peu moins froid, un peu moins... Ça ne les valorise pas tellement vis à vis des autres organisations.

Ils n'ont, de plus, jamais réussi à obtenir un rapport structurel et constant avec un vis à vis : en dehors de l'entreprise, ces gens se battent tantôt avec la municipalité, tantôt avec les conseils généraux, les conseils régionaux, tantôt avec les commissariats de police. Il n'y a pas de vis à vis. Ça démobilise plutôt. On ne sait plus comment s'organiser. C'est un problème sur lequel il faudra réfléchir à long terme. Il faudra y revenir dans le débat.

Il y a un autre type d'organisation sur les bassins locaux d'emploi, c'est ce qu'on appelle les associations intermédiaires de type CORACE.

Là, il s'agit de gérer un autre marché du travail, l'économie informelle, en mobilisant les sans emplois sur ce qu'on appelle les « petits boulots ».

Ces associations qui ont reçu énormément de subventions, par Seguin notamment, fonctionnent réellement. Ça ne paraît ni génial ni follement dynamique, ni très révolutionnaire, mais ces associations fournissent du boulot à des gens souvent complètement paumés en leur permettant de se réadapter. Elles ne concernent généralement que les plus démunis, des gens de plus de cinquante ans, qui sont restés des années au chômage et qui se définissent essentiellement en tant que pauvres, le Quart-Monde. Elles ne rassemblent en général pas de travailleurs précaires, des jeunes qui, eux, peuvent se débrouiller relativement bien sur le marché du travail

et refusent de participer à ce type d'association, de maison de chômeurs.

C'est que si, au départ, on théorisait une coupure entre les gens dans l'entreprise et les précaires hors de l'entreprise, on s'aperçoit au bout de dix ans qu'il existe en fait **une deuxième coupure**. Il existe bien un stock de gens qui sont dans les entreprises mais, il existe aussi un stock de gens, en général âgés, ayant perdu leur qualification jusqu'à quelquefois ne plus savoir lire et écrire, qui ne retrouveront jamais accès au marché du travail.

Entre les deux il y a le flux des précaires, mobiles sur le marché du travail, qui vont d'une entreprise à l'autre, qui travaillent, qui se débrouillent.

Ces gens n'ont aucun contact avec les syndicats qui gèrent le travail, les stocks dans l'entreprise, mais ils n'ont non plus aucun contact avec des maisons e chômeurs ne gérant que les pauvres. Ils refusent d'être considérés comme des pauvres, et ne sont pas des salariés. L'échec de toutes ces actions sur les bassins d'emploi, sur les municipalités, c'est bien de ne pas avoir réussi à mobiliser durablement cette fraction la plus dynamique que sont les précaires.

Comment toucher cette fraction dynamique qui refuse absolument de se considérer, d'un côté comme chômeur, de l'autre côté comme travailleurs classiques dans l'entreprise?

C'est là qu'est apparu au-delà des pratiques de bassin d'emploi un deuxième mode d'action qui est celui du revenu garanti.

L'OBJECTIF DU REVENU GARANTI

Ce revenu garanti n'est pas une invention de *Cash* ou de l'ACP. Il y a longtemps que Pagat a proposé les 2/3 du SMIC ; Vergely l'a repris. les CORACE sont d'accord. ATD Quart-Monde le réclame depuis 1969. Mais tout dépend aujourd'hui de ce qu'on entend par revenu garanti. On est là dans une confusion très large.

Il y a des gens qui proposent le minimum social. Cela a très longtemps été l'attitude d'ATD... La plupart des associations caritatives réclament ce minimum social, c'est-à-dire une aide aux pauvres pour qu'ils ne crèvent pas de faim. Dans le discours des différents partis politiques avant les présidentielles cette idéologie est parfaitement acceptée. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il n'est pas pensable que des gens meurent de faim.

Au-delà de raisons économiques, il y a les scandales suscités par l'abbé Pierre, Pagat, et les gens qui font la manche dans le métro. Ce discours: C'est dégueulasse, il faut donner un minimum, on ne peut pas laisser les gens crever de faim, il faut donner une assistance aux pauvres... est quelque chose qui est en train de se propager.

Mais ce quelque chose il faut bien comprendre qu'il n'a pas grand chose à voir avec la revendication d'un revenu garanti. Ça devrait poser dans le débat d'importants problèmes, car il y a confusion entre minimum social et revenu garanti. Tout le monde est un peu d'accord mais personne ne parle exactement de la même chose.

La revendication du revenu garanti est basée sur l'idée, moderne et actuelle, que les revenus d'un individu ne correspondent pas, ne correspondent plus à son travail directement productif. Le travail nécessaire diminue, dans les systèmes de régulation classique, alors que le PNB augmente.

Gardez en tête qu'on n'est pas plus pauvre qu'il y a dix ans dans la société française, au niveau du revenu national comme de la production nationale. C'est-à-dire que techniquement on ne peut pas mesurer le revenu, le salaire de la force de travail mobile et polyvalente des précaires à partir de la part individuelle de chacun dans la production. Ce qui est utile au capital ce n'est pas que les **précaires** travaillent huit heures par jour, c'est qu'ils soient **disponibles** quand le capital en a besoin. C'est là leur qualité, leur qualification essentielle.

Un chiffre simple: les 3/4 des contrats de travail signés dans les entreprises l'an dernier sont des contrats de type précaire. Je crois d'ailleurs, par parenthèse, qu'on a tort d'employer le mot précaire. il est péjoratif. Il faudrait probablement dire travailleur mobile et polyvalent. Ce n'est cependant pas très pratique! Il faudrait aussi réfléchir à ce problème de terminologie et trouver un nom plus positif. En tout cas cette force de travail est indispensable.

L'idée du revenu garanti est de demander un salaire cohérent à cette force de travail.

Donc, rien à voir avec un minimum social, une assistance aux pauvres, l'assistanat...

Il s'agit d'une contrepartie à une utilité productive fondamentale. On est alors conduit à parler du SMIC. Le revenu garanti ne peut être au dessous du SMIC qui a été reconnu un salaire minimum pour n'importe qui qui travaillait dans la société française...

Eh bien, cette force de travail réclame elle aussi le SMIC. Elle a parfaitement raison de la faire. Il est impossible de revendiquer moins. Il est probable qu'elle réclamera plus dès que les choses seront engagées.

Alors, évidemment la question dont il faut débattre est de savoir quelles peuvent être les liaisons entre les gens qui se battent dans les maisons de chômeurs pour les plus de 50 ans et réclament un minimum social et cette force de travail, précaire, qui est engagée, elle, dans la production et qui demande un salaire correspondant à son activité réelle.

Il ne faut pas se leurrer, il s'agit de deux populations, deux stratégies différentes. Ces différences se voient entre les gestionnairs de maisons de chômeurs travaillant avec des gens souvent complètement paumés et des gens travaillant dans les grandes métropoles avec des précaires. Ce n'est pas la même population, ce ne sont pas les mêmes débats, ce n'est pas le même mode d'action, ce n'est pas le même mode de mobilisation. la liaison entre les deux mouvements est assez difficile sauf si on reste dans le vague comme on le fait souvent. Malgré tout, il y a une piste: le revenu garanti doit être sans contrepartie parce que, pour les pauvres, c'est **le revenu garanti** qui **est la contrepartie** d'une absence de formation et de travail. Cela permet sans doute de faire un lien avec l'optique des précaires pour lesquels le revenu garanti est aussi une contrepartie ; la contrepartie d'un travail.

Dans les deux cas le débat n'est pas sur le revenu garanti avec ou sans contrepartie. Le revenu garanti est lui-même toujours une contrepartie, soit d'un travail moderne, soit d'une absence de travail.

Cette idée d'ATD, qui renverse les termes, devrait être creusée et permettra peut-être de faire avancer ce problème qui reste toujours latent.

Plusieurs critiques sont faites au revenu garanti dans le mouvement des chômeurs. Il faudra s'interroger sur leur valeur et savoir y répondre. C'est loin d'être toujours le cas.

D'abord cette revendication serait inacceptable par les syndicats.

UNE CLASSE OUVRIERE UNIE?

D'un autre point de vue, je voudrais dire que c'est déjà un grand avantage d'avoir une revendication inacceptable. C'est beaucoup mieux que d'être inexistant, cela signifie qu'un rapport existe.

C'est peut-être un rapport antagonique, conflictuel avec le syndicat, mais ce type de rapports entre fractions ouvrières a toujours existé. L'histoire des

revendications ouvrières ne s'est jamais faite dans une unité, dans un accord total autour d'une revendication unique. Il y a toujours eu des fractions différentes de la classe ouvrières posant des revendications différentes et même antagoniques. C'est comme ça que fonctionne le mouvement ouvrier.

Avoir une revendication inacceptable par le syndicat cela signifie simplement que vous êtes rentrés dans un rapport politique réel avec lui. Et ceci même si l'idée de cet antagonisme éventuel des revendications ouvrières est contraire à toute l'idéologie, toute la vision du monde du mouvement syndical français.

Les syndicats français ont déjà beaucoup de mal à défendre leur base, les salariés d'entreprise, payés au SMIC, de plus en plus nombreux, quand le CNPF revendique de baisser le SMIC dans certaines branches. Pourtant, admettre cet antagonisme lui ferait du bien.

S'il avait derrière lui des précaires ayant déjà un revenu garanti, il serait bien forcé de se battre pour que ses salariés soient, eux, au-dessus du SMIC.

Le mouvement ouvrier a toujours avancé comme ça. Il y a des échelles. Les gens du dessous s'appuyent sur les gens du bas pour avoir plus, et inversement. Il ne faut pas vous en faire parce que vous allez vous faire engueuler par les syndicalistes. C'est normal. S'ils vous considèrent comme des partenaires, vous allez vous engueuler avec eux.Le drame est plutôt qu'à l'heure actuelle vous ne leur parlez pas et ils ne vous adressent pas la parole.

La deuxième critique qu'on adresse souvent au revenu garanti c'est qu'il serait irréaliste. Un revenu garanti ce n'est pas possible... ça couterait trop cher, etc.

C'est faux. Nombre d'économistes ont calculé qu'un revenu garanti pour tous, équivaudrait à des sommes égales à X % du revenu national, X % de la dépense sociale, sommes parfaitement assimilables par l'économie. De toute façon on a toujours dit de toute revendication ouvrière qu'elle était inacceptable, impossible pour l'économie.

Quand on a voulu faire interdire le travail des enfants, on a dit que l'économie s'écroulerait. Ça a été pareil pour les 15 jours de congés payés en 1936. Pareil à toutes les époques, pour toutes les revendications.

Et puis surtout le propre d'une lutte c'est d'avoir un point de vue. A chacun son point de vue. Il est possible que pour le patronat, la technocratie française, un revenu garanti soit inacceptable, ne soit pas cohérent avec l'économie. mais ce n'est pas votre problème, parce que vous avez, et devez garder, **VOTRE** point de vue.

Avec la social démocratie dominante on en a un peu perdu l'habitude. Un parti comme le PS dit « je parle pour le mouvement ouvrier mais en même temps je parle pour le capital. Vos revendications sont sympathiques mais ça ne va pas être possible vu le fonctionnement de l'économie internationale, etc.

Vous avez un point de vue. Vous revendiquez des conditions de vie décentes, un revenu correct. Vous n'avez pas à vous préoccuper des conséquences sur la balance des paiements!

Garder un point de vue est essentiel.

Le mouvement syndical est en pleine dégringolade parce qu'il s'occupe non seulement de ses reendications mais de leurs conséquences sur l'économie internationale, les exportations et de l'input et l'output de l'économie.

Si c'est impossible, ne vous inquietez pas, on vous le fera savoir. Vous n'avez pas à vous préoccuper de ce genre de problèmes, vous qui revendiquez, en tant que chômeurs, en tant que travailleurs précaires. Ne vous laissez jamais entraîner dans des discussions sur ce qui est possible pour l'économie mondiale! Il y aura toujours suffisamment d'économistes spécialisés, de technocrates pour calculer, pour le patronat, les conséquences de vos revendications, si c'est possible ou impossible pour eux.

Je voudrais vous dire un mot sur le rapport au travail que soulèvent ces revendications.

Lorsque les précaires, les travailleurs mobiles et polyvalents revendiquent un revenu garanti au moins égal au SMIC, c'est ce qu'on appelle de façon très précise, **le refus du travail**.

Mais ce refus du travail n'a rien à voir avec une attitude psychologique de refus de travailler. Le refus de travailler ça concerne chacun... Il y en a qui aiment ça, il y en a qui n'aiment pas ça, c'est leur problème.

Le refus du travail c'est, sur le plan politique, le refus de voir les revenus des travailleurs dépendre de leurs conditions d'insertion réelles dans le système de production. C'est le refus d'avoir un salaire dégueulasse. C'est fondamentalement le refus de voir son être dépendre des conditions dans lesquelles on s'inscrit dans le système productif.

Ce n'est pas nouveau, cela fait des dizaines d'années que des fractions importantes de la classe ouvrière s'inscrivent dans cette logique. Le refus du travail est **un rapport politique** entre le capital et le travail. Ce n'est donc nullement une notion psychologique discutée par des gens qui aiment ou n'aiment pas travailler. Il y a à ce sujet beaucoup de confusion dans le débat. Certains font l'apologie du refus de travailler. Des chômeurs, par contre, réclament du travail pour se socialiser. Cela donne des débats un peu foireux qui laissent des ambiguités redoutables. Il est pour cela important de bien distinguer ce rapport politique qu'est le refus du travail, de la notion qui paraît beaucoup plus psychologique du refus de travailler.

Ainsi, la revendication d'un revenu garanti n'a donc strictement rien à voir avec un quelconque « minimum social » précisément parce qu'elle est portée par des chômeurs et des précaires qui refusent d'avoir un mode de vie aussi médiocre que le travail aujourd'hui nécessaire dans le nouveau mode de production.

Thierry Baudouin, extrait de Cash n° 10

IL Y A ENCORE DES COMITES ANTINUCLEAIRES QUI MARCHENT

Un comité qui a plus de 2000 adhérents, environ une trentaine de militants présents à chaque réunion, et ce alors que la première tranche de la centrale contre laquelle il lutte a démarré depuis un an... Une anomalie ou l'exemple de ce que, intelligemment menée, la lutte anti-nucléaire peut continuer ?

COMITÉ STOP NOGENT
c/o Nature et progrès, 14 rue des Goncourt, 75011 Paris.
Adhésion annuelle : 100 F (50 F pour les étudiants et les chômeurs). Elle permet de recevoir le compte rendu mensuel d'activités. Chèques à l'ordre de « Comité Stop-Nogent »

UN COMITE NEUF PAR SON AGE COMME PAR SES CARACTERISTIQUES

La lutte contre la centrale de Nogent s/Seine, située à 80 kms à vol d'oiseau de Paris, qui avait connu son apogée dans les années 70, s'était éteinte depuis longtemps. Les anti-nucléaires de la Région parisienne avaient cessé d'en faire leur objectif principal, et les militants locaux avaient fini par se décourager. Histoire ô combien classique d'une lutte qui dépérit quand la centrale se construit.

Le comité Stop-Nogent a été créé dans la foulée de Tchernobyl, un an avant le démarrage prévu de la première tranche. Ce n'est pas un comité local dans le sens classique du terme : il se réunit à Paris, et réunit des militants de Paris et de la banlieue : le comité héritait d'un lourd passé de relations plus ou moins tendues entre « parisiens » et « locaux », et il était important vis-à-vis de ces derniers, de montrer un respect de leur « territoire ». Surtout, nous estimons tous que la centrale de Nogent est une menace directe aussi sur la vie quotidienne des habitants de la Région parisienne, et qu'une action y est possible : c'est là que nombre de décisions sont prises.

Comme il a déjà été écrit dans CA il y a plus d'un an, la première originalité de ce comité a été de réunir des gens issus de courants politiques et écologistes variés, quelquefois opposés, et des nouveaux venus, qui ont réussi à travailler ensemble dans un climat de confiance. Ceci grâce à des principes de fonctionnement déjà décrits : adhésions individuelles, investissement sur des terrains différents en fonction des motivations et des compétences, et décisions toutes discutées collectivement. Un effort particulier est fait sur la circulation de l'information : compte-rendus systématiques, dossiers de presse à chaque réunion distribués à tous les gens présents (les réunions sont ouvertes), et depuis plus d'un an une lettre d'information mensuelle envoyée à tous les adhérents (rédaction tournante).

RESEAU POUR UN AVENIR SANS NUCLEAIRE
90 rue Vergniaud, 75013 Paris.
Abonnement au bulletin : 80 F
Adhésion individuelle : 110 F
Chèques à l'ordre de « Association pour un avenir sans nucléaire ».

Les modes d'action du comité reflètent sa diversité : travail juridique, contrôle de la radioactivité, conférences de presse, appel de personnalités, analyse de documents scientifiques, press-book et photos, réunions publiques, manifestations... Ceci ne va bien sûr pas sans problèmes : beaucoup étaient convaincus qu'ils empêcheraient le démarrage de la première tranche grâce à des dossiers bien léchés, naïveté de nouveaux venus (ou amnésie ?) de quelques « anciens », ou plutôt conviction de ces derniers que les manifs et tout ça c'est pour se faire plaisir et que l'important est un travail sérieux et crédible. C'est la vieille croyance selon laquelle puisqu'on a raison, puisque notre argumentation est rationelle alors qu'EDF représente un danger, il suffit de le démontrer pour gagner. Cette illusion n'a pas eu que des inconvénients :

- Le comité a acquis une certaine crédibilité auprès de la presse et d'un certain nombre de personnalités scientifiques. Nous passons bien dans les médias locaux, et avons même été filmés par la télé allemande !

- Cette crédibilité retrouvée, notre travail pour sortir de l'info et le contrôle de la radioactivité (j'y reviendrai) ont permis de renouer des liens avec les militants locaux. Nous travaillons maintenant beaucoup en commun.

- D'autant qu'EDF nous considère aujourd'hui comme des interlocuteurs. Ils répondent à nos questions (éventuellement n'importe quoi), se déplacent à nos débats quand on les invite, et nous avons pu consulter des documents auxquels la commission locale d'information officielle n'a accès que difficilement.

Finalement, le travail un peu « technique », « d'expert », et le travail plus classique, réunions manifestations..., se sont renforcés l'un l'autre.

Ceci dit, on pouvait craindre le pire avec le redémarrage de la centrale il y a un an, qui était vécu comme un échec du comité par beaucoup. S'il y a bien eu une période de flottement, en fait les gens ont beaucoup appris dans cette période, et notamment que ce serait un travail de longue haleine. Mais c'est sans doute là aussi que l'effet Tchernobyl s'est fait sentir, que le comité Stop-Nogent peut, peut-être, être représentatif d'un renouveau possible du mouvement sous des formes un peu différentes.

LE CONTROLE DE LA RADIOACTIVITE OU COMMENT REDEVENIR ACTEUR

L'histoire du mouvement anti-nucléaire français est en partie l'histoire de petits villages gaulois (ou non) résistant vaillamment chacun dans leur coin aux armées (au sens littéral du terme) romaines d'EDF, chaque village à son heure, et souvent convaincu qu'Alésia, c'était lui. Comme le monde n'est pas une B.D., chaque village (ou presque) a perdu. Le démarrage de la centrale était le signe tangible d'une défaite après laquelle on ne peut plus rien faire.

Par ailleurs, de sages politiciens avaient bien compris que les choses se

jouaient au niveau national, qu'il fallait faire pression au niveau de l'opinion, et jouer le bon cheval, la gauche, avec le résultat brillant que l'on sait.

Le comité Stop-Nogent est né après tout ça, alors que le nucléaire était déjà un fait acquis et banalisé, alors que la gauche avait fait sont petit tour au pouvoir (le fait qu'il soit alors momentanément terminé nous a peut-être aidés). Il est né après la grande peur de Tchernobyl, la prise de conscience massive du nucléaire comme dangereux. Les grandes peurs ne produisent pas de grandes luttes. Le nucléaire est vécu largement comme une fatalité, et ne peut donc produire que de la résignation. En ce sens, d'ailleurs, l'argumentation rationelle a son utilité (le nucléaire n'est pas nécessaire).

Il y a quand même eu une réaction durable: le succès des laboratoires indépendants de contrôle de la radioactivité. Il est évident que se lancer dans le contrôle de la radioactivité, c'est accepter l'existence du nucléaire. mais de toutes façons, il est là. Dans un contexte où tout tournait dans un circuit fermé EDF-CEA-SCPRI, source exclusive de la presse, contrôler la radioactivité c'est déjà attaquer le lobby nucléaire. C'est aussi s'informer, comprendre, d'une certaine façon maîtriser les conséquences de ce qui cesse alors d'être une menace abstraite pour redevenir potentiellement un terrain de lutte.

C'est peut-être ce qui a sauvé le Comité Stop-Nogent: lorsque la centrale a démarré, l'objectif n'a pas été abandonné, le but reste sa fermeture, mais le comité s'est immédiatement adapté à la nouvelle situation. On disait que c'était un projet inutile, coûteux et dangereux. On le dit toujours. Mais en plus, on a décidé de mettre la centrale sous surveillance: suivi des incidents et contrôle de la radio-activité. Cette mise sous surveillance a été annoncée publiquement comme telle, et ça n'a pas été sans effet.

Dès l'annonce de l'établissement de notre propre point zéro (état de la radioactivité aux alentours de la centrale à son démarrage), EDF nous a laissé consulter le sien, dont elle avait été jusqu'à nier l'existence. C'est ce point zèro qui nous a permis de renouer des liens avec les «locaux»: il s'agit d'un moyen accessible, concret, à la différence d'incantations contre une centrale construite. Il nous a permis également de toucher des gens qui n'auraient rien fait pour une lutte qu'ils pensent perdue (18.000 F ont été collectés pour le point zéro).

Le contrôle de la radio-activité, mené par le Comité, Provins Ecologie et des individus, est d'un type particulier: il ne s'agit pas de savoir si nous achetons de la radio-activité en faisant nos courses, il s'agit de mesurer précisément les rejets d'une centrale, il s'agit aussi d'être en mesure de repérer tout incident radio-actif. C'est une différence fondamentale: l'objectif est concret et ciblé. Nogent est peut-être une des centrales où les mesures de sécurité sont les mieux respectées (ce qui ne l'empêche pas de tomber en panne sans arrêt, de vibrer, d'avoir des incidents, etc.) car EDF se sait sous surveillance. En effet, le comité Stop-Nogent, Provins Ecologie et les A.T. de Troyes ont mis en place leur propre plan particulier d'intervention: dès que des voisins de la centrale remarquent quelque chose de bizarre, un réseau téléphonique fonctionne pour arriver à savoir l'origine de l'incident, et éventuellement alerter les médias après vérification. Provins Ecologie a établi une liste des incidents de la centrale depuis son démarrage.

Le contrôle de la radio-activité et le suivi des incidents ne sont pas pour nous un but en soi: c'est un des moyens pour arriver à notre objectif, l'arrêt de la centrale. Nous devons être en mesure d'enfoncer le clou à chaque incident, et éventuellement de lever des lièvres en matière de sécurité. Si au moment de Tchernobyl une ossature anti-nucléaire avait existé, même le programme français aurait sans doute pu être modifié. Bien sûr, ce n'est pas suffisant, et le problème actuel du comité va être de passer à un pallier supérieur dans la lutte, ce qui n'est pas évident du tout.

SOYONS REALISTES, DEMANDONS L'IMPOSSIBLE?

Le Comité Stop-Nogent a sans doute réussi pour l'instant un difficile équilibre entre un objectif qui apparaît à beaucoup comme utopiste, l'arrêt d'une centrale qui vient de démarrer, et un travail quotidien très «ras de terre», technique, et utilisant toutes les brèches institutionnelles. Il est toujours en danger de devenir le «contre-expert» quasi officiel d'EDF, un danger d'autant plus sérieux qu'une partie de la population aimerait sans doute voir les anti-nucléaires jouer ce rôle là. Il est en danger aussi de tomber dans un ronronnement de satisfaction de lui-même, et dans une routine tranquille.

Son garde-fou , c'est que ce travail a toujours été mené avec le même objectif: d'abord empêcher le démarrage de la centrale, puis obtenir sa fermeture. C'est cette préoccupation constante qui a donné une certaine efficacité à ses actions.

Le travail accompli n'est pas négligeable: accès relatif aux médias, des liens renoués avec les scientifiques, nous avons appris comment utiliser des «experts» pour nos propres objectifs tout en conservant une indépendance réciproque. Nous sommes maintenant capables de trouver et d'exploiter de l'information, donc de la produire, ce qui est un élément important dans un rapport de force. Les militants locaux ont été redynamisés et plusieurs ont repris la

Formation prélèvements.
Comité Stop-Nogent/Provins Ecologie. 24.07.88 : Nogent sur Seine, Démonstration d'un prélèvement de sol.

lutte, et ceci parce que, même si le comité n'a pas atteint son objectif, des petites choses ont été gagnées (révélation de l'étude d'impact de l'agence du bassin), point zéro EDF, accès relatif aux relevés du SCPRI, connaissance partielle de l'origine des incidents de la centrale, dossier de l'eau, dossier pollution chimique de la centrale...) et des moyens d'action concrets ont été proposés. La centrale de Nogent a cessé d'être un phénomène naturel. Enfin, une force anti-nucléaire est réapparue à Paris: la projection-débat pour le deuxième anniversaire de Tchernobyl a été un grand succès alors qu'elle avait lieu le soir du débat Mitterrand-Chirac.

On sait bien que les objectifs les plus justes ne servent à rien si on n'arrive pas à les ancrer dans un travail quotidien, à les relier à des avancées, certes réformistes, mais accessibles. On sait aussi que le risque est d'abandonner la nécessaire construction d'un rapport de forces au profit d'une intégration dont on a l'illusion qu'elle sera plus efficace. C'est sans doute parce qu'il a su courir ce risque, sans pour le moment y tomber, que le comité a pu avancer. La recréation d'un rapport de forces reste un des fils conducteurs de son action. Un réseau local Paris-banlieue-région de Nogent a été recréé, et les liens commencent à s'étendre géographiquement. Le but de ce travail de fourmis est un réseau très large prêt à intervenir rapidement. Ce rapport de forces à reconstruire doit se constituer sur des bases nouvelles, concrètes, et non pas purement et simplement idéologiques.

Ce qui a aussi aidé le comité, c'est l'abandon de la lutte anti-nucléaire par l'ensemble de l'extrême et l'ultra-gauche, à l'exception des écologistes. Il n'y a pour le moment pas de rivalités d'organisations ni d'enjeux de pouvoirs. Qui songerait à récupérer un mouvement mort ? Qui se fatiguerait à intervenir dans un comité bordélique où lorsqu'on fait un beau discours on vous répond: « excellente idée, mets-le en place concrètement et reviens nous voir » ? Sur les un peu plus de 200 personnes venues assister à la projection-débat sur Tchernobyl, deux mains sont de trop pour compter les gens "de la mouvance". Le militantisme du comité Stop-Nogent est un type de militantisme trop différent, qui se rapproche par contre peut-être de celui des écolos. C'est pourtant par ce type de militantisme, concret, plutôt axé sur un travail positif, ouvert à un (trop) large éventail de propositions (certaines, refusées de justesse, font frémir) que peut passer un renouveau, à condition que restent présents des militants qui gardent des objectifs clairs.

Sylvie (Paris)

RESEAU ANTI-NUCLEAIRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE 9 OCTOBRE
à l'AEPP de 10 h à 17 h 30, 46 rue Vaugirard 75006 Paris (Mo Luxembourg ou Odéon)
Au menu, tour des sites, perspectives, fonctionnement du réseau et élection d'un bureau, point financier...

BILLET D'HUMEUR

A l'heure où l'air du temps salue l'Artiste, il m'apparaît plus que jamais que le spectacle est dans la salle.
En ces temps où la soft idéologie laisse entendre que tout vaut tout, que l'idéologie est mauvaise en soi, mettant au rencart les idées et la critique des idées, que toute prise de position est un début de fanatisme, qu'il faut être cool et que la notion grotesque de libéralisme libertaire est rendue envisageable malgré l'antinomie de ces deux termes.
Quant à la fécondité possible du débat sur les travers du discours militant et de la pratique militante, a laissé place la négation de leur contenu et que la langue de bois honnie a été remplacée par la langue de veau,
Quand le mot syndiqué résonne comme une injure, à tout le moins comme un anarchronisme dans la bouche des esthètes branchés de la modernité,
Quand, de plus en plus, les orduriers crient au scandale dès que les éboueurs sont en grève ;
Quand, sous couvert du refus du messianisme, des recettes toutes faites à puiser dans l'histoire, on décrète sa fin, on parvient à ignorer l'histoire et l'enseignement qu'on peut en tirer — enseignements pas solutions, éclairage pas sentier tracé ;
Quand on ne se demande plus pourquoi le troisième Reich se disait national socialiste, qu'on oublie que le pétainisme était parti populaire mais que, d'autre part, à crier au loup fasciste, on en fait un monstre informe, désincarné, réduit à un repoussoir vidé de sa complexité ;
Quand le refrain entonné de toutes parts : « Soyez cool et réalisez vous pleinement » sur le vieil air de laisser faire, laissez aller, arrive presque à masquer le bruit de la machine qui broie les exclus ;
Quand ces cris mal étouffés ne paraissent que regrattables et surtout intempestifs et qu'on rêve de les supprimer sans réaliser que la machine les produit et qu'en toute logique n'a rien contre, machine qu'elle est, le fait qu'on huile ses rouages si cela permet une plus value de profit ;
Quand on s'étonne sur le pont que ceux qui sont restés dans la cale exhalent un air puant et qu'en vierge outragée on s'effarouche de l'irruption d'un front national, comme si l'aliénation, la dépossession du sens et des moyens de son existence, l'acculturation, la précarisation, l'exclusion pouvaient promouvoir l'émancipation. Comme si dans la galère les galériens ne s'avilisaient pas et comme si leur réaction de survie ne leur faisait pas souvent trouver des rats, à portée de la main, responsables de leur voler leur espace vital ;
Quand sur ce terreau d'exclusion, fleurit l'idéologie pas soft d'extrême droite qui arrive à rationaliser l'ordre de l'exclusion, montrant à celui qui va passer à la trappe qu'il lui est toujours possible d'y pousser l'autre, en préférant nationalement ;
Quand l'alternative serait de centre gauche et que triomphe, obcène, le Consensus — Toujours le même qui consent ; toujours le même qu'on suce ;
Quand, au nom de l'humanisme, resurgit le culte des grands hommes et qu'on confond élection du chef de l'état avec remise de prix de camaraderie, en n'interrogeant plus les notions d'élection, de chef et d'état ;
Quand l'état a toujours raison et que l'armée joue pleinement son rôle répressif, sanguinaire et colonial avec l'autorisation préalable de l'Artiste, soit-disant contraint par la production ;
L'acteur social que je suis au milieu des autres, revendique son rôle actif et il faudra d'autres oppositions que celle de ringardisme à faire à l'anarchisme et au communisme libertaire pour l'empêcher de s'immiscer dans la mise en scène.

Serge Morisset
Main d'œuvre et acteur social

« Itinéraire »
Une vie une pensée

Après la sortie des deux premiers numéros de la revue anarchiste *Itinéraire*, consacrée à Durruti et Sacco et Vanzetti, voici le troisième numéro consacré à l'œuvre et à la vie de Pierre Kropotkine.

Citons parmi le sommaire de ce numéro :
- De la noblesse à l'anarchisme
- Autour d'une vie
- Les chemins de l'engagement
- 1789-1793, la grande révolution (article montrant l'apport de Kropotkine à la connaissance de la révolution française).

Il ne sera pas inutile de lire ou relire Kropotkine, comme D. Guérin d'ailleurs, sur ce sujet historique, afin que les débats qui vont tourner autour du bi-centenaire de la révolution, ne soient pas monopolisés par la bourgeoisie républicaine et l'extrême droite.
- Kropotkine, un géographe novateur.
- De l'Entraide à l'Ethique.
- La conquête du pain.
- Kropotkine et la guerre (ou comment des anarchistes, dont Kropotkine, ont justifié «l'Union sacrée», et ont été atteints par le virus patriotique (à méditer).
- De l'autocratie tsariste à la dictature bolchevique.
- L'enterrement de Kropotkine.
- L'influence kropotkinienne en asie orientale.
- A l'épreuve du temps.

Revue Itinéraire. 1 bis avenue Emilie. 77500 Chelles. Prochaines parutions : R.Rocker et P.J. Proudhon.

LES ACCORDS MATIGNON : PISANI EN PIRE !

La mobilisation des Kanak dans le cadre de la « stratégie musclée » a permis que le Plan Pons soit abrogé. La gauche revenue au pouvoir, Rocard s'est attaché à apporter une « solution » au problème calédonien. Nous allons tenter d'exposer les grandes lignes de ces accords. Rappelons qu'un premier texte avait été signé par Lafleur, Djibaou et le gouvernement français ; le FLNKS l'ayant rejeté, un deuxième texte a été, cette fois ci, avalisé par l'ensemble des intervenants en août, à Paris.

LES GRANDES LIGNES DE L'ACCORD DU 28 JUIN

Administration du territoire par l'Etat pendant un an.

Organisation en Nouvelle Calédonie, d'un scrutin portant sur l'autodétermination en 1998.

Statut transitoire avec une nouvelle régionalisation : trois Régions, Sud, Nord, Iles Loyautés.

Organisation d'un référendum en métropole et en Nouvelle Calédonie pour avaliser ces accords.

Seront habilités à voter en 1998, les électeurs inscrits sur les listes électorales du territoire à la date du scrutin, et qui auront été domiciliés de manière continue depuis la date du référendum (1988) ; s'y ajoutent les personnes âgées de 18 ans nées sur le territoire ou ayant au moins un parent né en Nouvelle-Calédonie.

Pendant les dix ans, l'Etat français s'engage à former des fonctionnaires, soit en métropole, soit sur le territoire.

Cet accord a été rejeté par le FLNKS. Le Front critiquait :

- La durée du nouveau statut ; selon les vœux des indépendantistes, l'indépendance devait être obtenue au cours de la législature (5 ans) ; sans doute les expériences précédentes (Statut Fabius-Pisani abrogé après le retour de la droite au pouvoir, suite aux législatives, et mise en place du statut Pons) avaient servi de leçon.

- Le découpage des régions ; la majorité des richesses (les entreprises, les cadres, les administrations scolaires, l'aéroport de Towtouta, le barrage de Yate, les mines de Nickel de Thio, l'usine de Don Tembo) est concentrée dans la région sud, dominée par le RPCR.

- La composition de l'électorat ; il manquera 20.000 voix aux indépendantistes en 1998. Sachons que le gouvernement avait basé les discussions sur de faux chiffres.

- L'amnistie des prisonniers n'était pas évoquée.

De par l'attitude du gouvernement, le FLNKS avait le choix entre accepter les accords sous peine d'en revenir au statut Pons ; soit voir alors ce statut mis immédiatement en application. Malgré ce chantage, le Front refusa ces accords ; de nouvelles négociations étaient engagées, qui ont abouti aux accords du mois d'Août.

LES ACCORDS DU MOIS D'AOUT

Dans leurs grands principes, les nouveaux textes n'offrent guère de différences par rapport aux précédents :

- La composition du corps électoral pour le scrutin de 1998 est toujours la même ; maintenant les listes électorales seront vérifiées trois fois d'ici 1998 pour éviter les fraudes. En outre, 4000 Kanak pourront s'inscrire ou se réinscrire pour le référendum du 6 novembre et donc participeront au scrutin de 1998 (cela concerne des Kanak qui ne s'étaient jamais inscrits ou qui avaient perdu leurs droits civiques).

- Le découpage est toujours le même.

- De même pour la durée du statut transitoire.

Dans les textes proposés, il n'est jamais évoqué le problème du statut des fonctionnaires métropolitains en poste en Nouvelle Calédonie. Ces derniers touchent ce que l'on appelait autrefois des primes coloniales : six fois le montant d'un mois de salaire lors de l'installation et, s'ils viennent à passer leurs vacances en France au bout de trois ans, ils percevront une autre prime du même montant que la précédente. Seules des raisons économiques motivent ces fonctionnaires à rester dans ce T.O.M. Le Front avait demandé que ces primes soient supprimées.

De même pour les militaires. Il y a actuellement en Nouvelle Calédonie 1500 retraités de l'armée qui perçoivent un bonus de 60 % de leur retraite. Toutes ces personnes seront habilitées à voter...

Au niveau symbolique, le FLNKS a obtenu que le terme de décolonisation soit employé ; en outre le texte précise : « La communauté mélanésienne, originaire du territoire de Nouvelle Calédonie, première victime des déséquilibres issus de la colonisation, doit être la principale bénéficiaire des mesures mises en œuvre pour redonner au territoire une plus grande cohésion et lui permettre d'atteindre un meilleur équilibre géographique et économique. La communauté mélanésienne est en droit de faire valoir ses droits particuliers en matière foncière, et de faire reconnaître pleinement son identité culturelle ».

QU'EN EST-IL RÉELLEMENT ?

L'assemblée coutumière, prévue dans les accords Rocard, ne sera que consultative. Les instances décisionnelles seront dominées par le RPCR ; ce qui lui assure l'initiative politique. D'ailleurs les accords d'août le renforcent au Congrès du territoire. Selon les textes du 28 juin, il était prévu que la Région sud (RPCR) ait 26 élus et les régions Nord et Iles Loyautés, 22. Maintenant on a 32 pour le sud, 7 pour les Iles Loyauté, et 15 pour le nord. Le rapport devient donc de 32 pour le RPCR et 22 pour les Kanak

Dans le domaine économique, la disparité (voir plus haut) entre les régions est très importante. Selon la logique intrinsèque des textes, le projet Rocard vise à faire en sorte que les Régions Nord et les Iles Loyauté rattrapent le retard en terme de développement par rapport à la Région sud. En fait, les électeurs, dans dix ans, jugeront lesquels des Kanak ou des Caldoches sont les plus en mesure d'offrir un mode de vie conforme au modèle occidental. En dehors du problème de choix de

société que cela pose, il est évident que la brousse, dont le niveau de développement ressemble à celui d'un pays du Tiers-monde, s'engage dans cette compétition avec un énorme handicap (et encore, ce n'est là qu'un euphémisme!)

Voyons comment l'Etat français va intervenir économiquement dans cette compétition. Schématiquement, on peut considérer qu'il y a deux types de dotations:

- Pour le fonctionnement de l'administration. Selon les accords, il y a 50% pour la region sud et 50% pour le nord et les Iles Loyauté.

- Pour l'équipement, pour les grands projets. Les accords de juin prévoient 1/4 pour la région sud et 3/4 pour le nord et Iles Loyauté. Les textes du mois d'août, eux, prévoient 40% pour le Sud et 60% pour les deux autres régions. En fait, entre les deux accords, le RPCR a renforcé sa position tant sur le plan politique qu'économique.

LES PRISONNIERS POLITIQUES : UN POINT POSITIF

Dans les accords d'août, le FLNKS a obtenu que soit posé le problème de l'amnistie des prisonniers politiques. Selon la mouture finale: « sont amnistiés toutes les infractions commises avant le 20 août 1988 à l'occasion d'événements d'ordre social, politique, économique, en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle Calédonie ou du régime foncier du territoire[1]. ». Mais des personnes qui « par leur action directe ou personnelle ont commis le crime d'assassinat prévu par l'article 296 du code pénal » ne seront pas amnistiées; c'est à dire le fait de donner la mort avec préméditation et guet-apens. Les personnes qui ne seront pas amnistiées ne pourront être placées en détention préventive, ou si tel est le cas, elles devront être libérées avant Noël.

Cela concerne en premier lieu les inculpés d'Ouvéa (actuellement ils sont 26 incarcérés dans les geôles parisiennes) qui seront libérés, mais toujours poursuivis par la justice. De même au camp : est à Nouméa, il y aura un grand nombre de libérations (mais certains y resteront, nous le verrons dans un prochain article).

LE REFERENDUM ?

La gauche est, dans ce cas précis, cohérente avec elle-même. La philosophie des accords Rocard est identique à celle qui fut développée par Pisani. L'Etat français se met en position d'arbitre entre les deux principales communautés et ne fait pas de différence entre les colons et les colonisés. Malgré des positions de principe reconnaissant la réalité coloniale (Nainville les Roches, et texte dans les accords), cette dernière est pour ainsi dire mise de côté lorsqu'il s'agit du contenu des mesures: Kanak et Caldoches sont mis sur le même plan, ce qui conduit aux textes que nous connaissons: par exemple composition de l'électorat, ou même dans l'extrait du texte que nous avons cité plus haut, où il est reconnu qu'il y a colonialisme en Nouvelle Calédonie, l'objectif est « d'équilibrer le territoire, de lui donner « une plus grande cohésion », c'est à dire **d'atténuer** les grandes disparités que connaît le pays, sans s'attacher à poser fondamentalement le problème du colonialisme. Surtout n'oublions pas que le gouvernement a pour objectif de préserver des intérêts de la France dans le Sud-pacifique. C'est pourquoi le modèle de développement sur lequel l'ensemble de la population devra se prononcer est celui de la région sud, donc occidental. A terme, si le processus se poursuit sans incident majeur, qu'en sera-t-il de l'identité Kanak? N'allons pas assister à sa disparition, comme le prévoyait le plan Pons de manière brutale? Le mouvement indépendantiste existera-t-il toujours? Nous l'avons vu plus haut, l'Etat français s'engage à former un certain nombre de cadres. Quel rôle social et politique vont-ils jouer si les Kanak accèdent à l'indépendance? N'est-ce pas la naissance d'une classe sociale dont les intérêts seront liés à l'émergence et au maintien d'une réalité néo-coloniale? Pourquoi la population de Nouvelle Calédonie devra-t-elle attendre dix ans pour se prononcer sur l'indépendance? L'Etat français veut maintenir les troupes françaises dans le Sud-Pacifique pendant ce laps de temps qui correspond à la durée prévue de poursuite du site nucléaire de Mururoa[1]. Dans dix ans, l'atoll ne sera plus exploitable car trop fragilisé par les explosions et il est alors prévu de créer un nouveau site aux Iles Kerguelen.

A notre avis, il y a deux raisons principales pour lesquelles le FLNKS a accepté de signer ces accords:

- La pression du gouvernement a été très forte et compte tenu du rapport de forces sur le terrain, le Front n'avait pas le choix. Selon le FLNKS/France, l'armée est toujours en brousse prête à intervenir.

Certains cadres du Front ne voient pas totalement d'un mauvais œil une solution néo-coloniale. Le fait que le FLNKS n'ait jamais pu élaborer un projet de société (voir CA n° 67), le met en position de faiblesse dans les négociations sur l'avenir de la Kanaky. Ce n'est pas faute d'avoir essayé: certaines composantes, comme le Palika, ont tenté d'engager la réflexion sur ce sujet, mais d'autres groupes de pression (l'Union calédonienne par exemple) ont toujours fait en sorte que le débat n'ait pas lieu.

En outre, le FLNKS fait une erreur d'analyse importante lorsqu'il compare la situation présente avec celle de l'Algérie et au référendum qui avait eu lieu à l'époque pour avaliser les accords d'Evian. L'Etat français n'était pas en position d'arbitre entre le FLN et les colons, mais devait négocier directement avec les indépendantistes; le rapport de forces, tant en Algérie qu'en France, était largement en faveur du FLN. Ces éléments, on ne les retrouve pas en ce qui concerne la Kanaky. Il sera très difficile pour les Kanak d'accéder à l'indépendance si ce n'est « une indépendance dans le cadre des institutions françaises »; Pisani prônait « l'indépendance -association »...

De plus, le référendum s'inscrit avant tout dans le débat sur l'ouverture; c'est la motivation première de l'accord.

Enfin, le problème de l'amnistie n'est pas totalement réglé.

Dans ce contexte, participer au référendum, c'est avaliser un plan néo-colonial et s'enfermer dans le débat politicien franco-français. Or nous devons tout faire pour briser le consensus défendant les intérêts de la France dans le Sud-Pacifique et dénoncer réellement le colonialisme. En outre, qui peut présager de l'avenir? Qui peut savoir ce qui va se passer pendant ces dix ans. Plus immédiatement, est-ce que la population d'Ouvéa va accepter que les prisonniers soient toujours inculpés?

A notre niveau, nous devons mettre en avant le retrait des troupes françaises du Sud-Pacifique, l'amnistie totale pour les indépendantistes, poser le problème des milices fascistes en sachant que le Front national de Nouvelle Calédonie a clairement exprimé qu'il passera aux actes.

Paris le 14.09.88

1. Dans ce texte, ne sont pas seulement concernés les militants du Front, mais toute personne ayant agi pour obtenir des terres.

2. Le Général Lacaze, chef détat-major en 84 déclarait qu'il ne fallait pas donner l'indépendance à la Nouvelle Calédonie. Cela renforcerait, disait-il, les mouvements indépendantistes en Polynésie, qui pourraient remettre en question l'existence des bases nucléaires de Muruoa. Idem pour les Antilles par rapport à la base de Kourou en Guyane.

Colloque sur la Paix à Lyon

Défense de l'Europe ou défense européenne? Le jeu de la France. Comment cela nous concerne-t-il?

La nouvelle donne en Europe après les accords Reagan-Gorbatchev. Comment les opinions publiques peuvent-elles se situer dans le débat? Quelle stratégie possible pour le mouvement de paix?

Les 20 et 21 janvier 1789 à Lyon

Pour tous renseignements: ***Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits***. BP 1027, 69201 Lyon cedex 01. Tél. 78.36.93.03

SOUTIEN OU SOLIDARITE ?

Nous profitons du courrier de Daniel Guerrier ci-dessous pour répondre et éclaircir un certain nombre de points quant à notre conception de la solidarité à apporter à la lutte que mène le peuple Kanak pour sa libération.

Encore une fois, nous ne pouvons que faire le constat des divergences de fond qui existent parmi le peu de libertaires qui soutiennent les luttes de libération nationale (1). Espérons qu'il n'en soit pas toujours ainsi.

Réflexions personnelles consécutives à l'article « Une solidarité toujours plus nécessaire » paru dans Courant Alternatif de juin 1988.

L'auteur de l'article, membre dynamique de l'AISDPK nous dit que cette **association regroupe essentiellement des gauchistes et des libertaires.** *C'est très hasardeux. Fondée en 1982 par des individus humanistes "amis des kanaks", l'AISDPK a connu un essor après les événements de 84 avant de tomber à nouveau en léthargie lors des régions Pisani-Fabius. Certes, les militants locaux sont souvent issus des milieux gauchistes et libertaires, mais nombre d'adhérents, en particulier isolés, sont issus des milieux humanistes, ainsi que nombreux membres de la structure nationale. En ce qui concerne les libertaires, ne vous illusionnez pas : quelques individus de la FA, le groupe OCL de Reims, l'UTCL (souvent de façon formelle, devant ses multiples engagements) et quelques individus anti-autoritaires, sont réellement actifs dans l'AISDPK (pour la FA, le soutien à la lutte du peuple Kanak reste encore très marginal dans la fédération).*

La capacité de l'AISDPK se serait effilochée ! *Malheureusement les faits sont plus triviaux : sans événements marquants, voire sans sang à la une, toutes les solidarités s'effilochent. Allez voir du côté des multiples comités de soutien à l'Irlande, au Nicaragua... C'est regrettable, c'est horrible, mais c'est un fait et dans les périodes "creuses", il faut ramer pour conserver les acquis et une association unitaire vivante depuis 4 ans avec une publication régulière, ce n'est pas si mal si on prend la peine de regarder autour de soi. 6000 personnes à Balard en 85, 10.000 personnes le 10 mai 88 ! les chiffrent parlent d'eux-mêmes !*

La stratégie unitaire serait une erreur. *C'est possible, mais c'est une demande expresse du FLNKS, or* **jusqu'à présent** *nous considérons que le peuple Kanak s'est doté d'une organisation qui le représente, qui est le Front. Notre analyse peut changer (surtout en ce moment) mais pour l'instant, on en est là ! Certes, il n'y a pas de raisons de cacher nos analyses aux Kanak mais est-ce que sérieusement, quel que soit ce que l'on peut reprocher aux grandes orgas, syndicats, mouvements de pensée humanistes, les Kanak peuvent se contenter de la solidarité d'une poignée de libertaires et d'un quarteron d'orgas d'extrême gauche minuscules. Oui, l'idée de communauté d'intérêt est juste et une motion de l'AISDPK de 1985 toujours en vigueur souligne les aspects antifascistes, antiracistes, antimilitaristes du soutien à la lutte du peuple Kanak. Mais là encore, ouvrons les yeux :* **communauté antifasciste**, *oui, avec les SCALP en formation, mais ce n'est pas encore une force nationale ;* **communauté anti-nucléaire**, *d'accord, mais où en est le réseau aujourd'hui ? Les liens avec le CODENE, avec SOS-Tahiti n'ont jamais été négligés à leur époque. C'est vrai, c'est important car Rocard n'a pas caché que Mururoa est l'enjeu fondamental du problème ;* **communauté antimilitariste**, *oui et l'AISDPK a popularisé l'objection de conscience chez les jeunes Kanak, mais quelle est la force actuelle du réseau de soutien aux réfractaires (ils ont déjà du mal à exister);* **mouvement de soutien aux prisonniers** : *les liens existent et fonctionnent mieux depuis que les prisonniers kanak sont en France, mais l'auteur de l'article n'ignore pas pour les avoir vécues, les difficultés d'information à ce sujet avec Nouméa et le comité P. Declercs, de même qu'il n'ignore pas la sorte de "chasse gardée" que le comité des familles kanak met en place en région parisienne ;* **l'aide aux radios**, *à* **Bwenando**, *d'accord et cela se fait, mais là aussi les ambiguités existent, que représente Bwenando dans le Front, personne n'en sait rien !* **Les associations de jeunes immigrés**, *les liens existent mais que reste-t-il de ce mouvement à part quelques associations locales phares (JALB. Texture...).*

Alors, le problème est clair, quelle est la situation actuelle réelle de toutes ces forces, est-ce que l'addition de tout cela à la poignée de libertaires, fait un mouvement de solidarité représentatif à l'échelle nationale ou internationale ? Non ! Alors, il faut bien composer, faire preuve d'un minimum de sens politique en ne perdant pas de vue que ce qui compte en fait, c'est tout ce qui peut améliorer le rapport de forces des Kakak sur le terrain, car, même si nous nous activons nuits et jours, c'est là-bas que la lutte se joue sur le terrain. Rien n'empêche quiconque à côté de l'AISDPK d'avoir des activités de solidarité "plus claires" avec telle ou telle composante du Front, et ce n'est pas un secret que de dire que les révolutionnairs français ont des liens privilégiés avec les composantes du Front ayant une analyse de classe : Palika, USTKE, GFKEL (féministes), et la coordination libertaire anti-impérialiste en

1. Lire à ce sujet le livre de l'OCL « Etat des lieux ... et la politique. bordel », 60 F à Egregore BP 1213, 51058 Reims cedex.

était un exemple (à ce sujet, seul "Noir et Rouge" et moi-même continuons à penser à la nécessité de réanimer cette coordination, troublant, non ? Que font ceux qui se réclament à corps et à cris de la solidarité concrète ?)

D'ailleurs l'AISDPK n'aurait pas de propositions concrètes, mais le boulot autour d'une imprimerie kanak, le soutien aux radios (stage d'électronique), les jumelages ? Est-ce que cela n'a pas existé ? Certes, le bilan est lourd, mais du fait de qui ? L'AISDPK ne participe-t-elle pas à la mise en place d'un collectif "inter ONG" sur des projets de développement ? Bien sûr, tout cela réduit terriblement à la cuisson, mais qu'on ne nous fasse pas le procès de ne rien vouloir faire d'autre que des collectes de signatures au bas d'un tract, c'est à la fois faux et malhonnête car chacun sait bien les difficultés. Les tentatives autour des prisonniers du camp-Est ont merdoyé durant un an et ce n'est pas la faute du camarade libertaire qui s'en était chargé !

Quel serait l'intérêt de faire éclater l'association aujourd'hui ? Le souci autour des atermoiements concernant la manif **interdite du 7 mai** a été d'essayer de jouer toutes les cartes à la fois : ne pas faire éclater l'association, ne pas se couper de la LDH, la FEN, la CFDT, SOS-racisme, les ONG, sans se faire d'illusions sur la position de chacun, tout en maintenant une présence honorable à la manif interdite (car qui était préparé à une manif dure, là encore, en dehors de quelques centaines d'individus ? Quelles auraient été les conséquences ? Pour le peuple Kanak, pour le mouvement ?

La solidarité en France ? (en dehors du spectacle et du fait de prendre un pied qu'il y a longtemps que nous n'avons pas connu). Pourquoi ne pas parler de la manif spontanée du 8 au soir où nous avons pu mettre les Kanak à la Une, tout en vidant tout porteur du "Tonton triomphant" (cf, le compte rendu du Monde libertaire"). Et pour en revenir à la manifestation interdite du 7 mai, c'est vraiment prendre certains d'entre nous pour des enfants de chœur que de faire croire que nous n'avions pas envisagé de solutions de repli pour maintenir un rassemblement coûte que coûte. Il faudrait peut-être réhabiliter la ruse parmi nos valeurs.

Alors la **solidarité aujourd'hui** pour l'AISDPK ? L'association, depuis 1984, a toujours clairement soutenu la lutte du peuple kanak et sa revendication à l'indépendance Kanak et socialiste (IKS) et reconnu son organisation de lutte, le FLNKS. Aujourd'hui, la position est d'attendre les résultats de la convention du Front tout en maintenant les activités sur ce qui apparaît comme des **préalables difficilement contournables** : libération des prisonniers, interdiction des milices, abolition du statut Pons, arrêt de la nomadisation militaire. La possibilité de critiquer les projets issus des autorités est un acquis de l'AISDPK et l'on peut se rappeler le communiqué critique de la régionalisation Pisani-Fabius, à son époque.

Par rapport aux Kanak, nous essayons de n'être ni godillots (autre forme de paternalisme), ni donneurs de leçons. Tant que le peuple Kanak se reconnait dans le Front et ses dirigeants, nous soutenons le Front. Si la revendication d'indépendance venait à être remise en cause par les Kanak eux-mêmes, nous n'aurions plus qu'à mettre la clé sous la porte quels que soient nos sentiments. Certes la structure parisienne de l'AISDPK est beaucoup plus liée aux choix tactiques du FLNKS que les comités locaux de l'AISDPK, du fait des conséquences politiques et médiatiques de ses prises de position.

Mais la lutte du peuple Kanak apparaît beaucoup plus complexe qu'une simple lutte de libération nationale, "à l'occidentale", du fait de l'aspect résistance à l'ethnocide culturel. Et malheureusement certains dirigeants Kanak "modernistes" risquent d'accélérer cet ethnocide. Mais aussi les analyses "prolétariennes" ont du mal à rendre compte des réalités kanak et il ne faudrait pas oublier que ce n'est pas la "révolution communiste" qui se joue là-bas. La Kanaky n'est pas le futur phare de la révolution que cela vous plaise ou non.

Les projets actuels sont lourds de menaces. Le Nord kanak et le Sud blanc risquent de se retrouver dans une sorte de course de vitesse où il ne sera plus question de choix de modèle de développement, celui-ci étant déjà imposé par le sud. On parle de la mise au travail des jeunes kanak à coups de TUC . Quelle dérision ! Le problème des kanak, otages de Nouméa reste entier. Condamnés à vivre en Caldochie, les jeunes kanak de Nouméa ne seront pas sans réagir. Faire banquer la France pour développer le Nord au nom de la dette coloniale est alléchant, mais pour quels projets ? Au profit de qui ? Est-ce la création à marche forcée d'une bourgeosie Kanak ? Le référendum en france ? Aujourd'hui les anticolonialistes conséquents auraient plutôt tendance à s'abstenir devant les chausses trappes des accords en cours. Mais d'un autre côté, les Kanak ont-ils la capacité d'une lutte armée de longue durée ? A qui serviraient des milliers de morts pour être vaincus quand même ? La nécessité d'une "armée de libération" ne déboucherait-elle pas sur des risques de dictature militaire future ? (cf. de nombreuses expériences passées). Nous ne saurions pas être plus Kanak que les Kanak et ils ont déjà prouvé un sens aigu de la stratégie à double vitesse, maniant habilemant le chaud et le froid.

Pour nous, anticolonialistes français, nous avons le devoir de démasquer les manœuvres gouvernementales, de dénoncer le fait que la délégation Kanak a fait l'objet de menaces lors des discussions : c'est ça ou bien ce sera la guerre à la France et la répression sera pire que sous Chirac-Pons ! Les accords n'ont de sens que dans le cadre franco-français de l'"ouverture" et les Kanak n'y ont été que "monnaie d'échange". Alors voilà, le soutien et la solidarité ne doivent pas mollir. L'AISDPK existe, c'est un acquis unitaire. Les comités de l'AISDPK sont eux aussi autonomes ! Mieux vaut que tout ce réseau se complète plutôt qu'il éclate et s'affronte. A chacun d'entre nous de savoir jouer de plusieurs cordes à la fois, dans et hors de l'AISDPK, dans et hors les syndicats,... sur la base minimum d'améliorer le rapport de forces des Kanaks en leur faveur. Espérons que les procès d'intention et les anathèmes resteront minoritaires tout en étant persuadés que les critiques fondées et constructives ne peuvent qu'aider à renforcer le mouvement de solidarité.

Daniel Guerrier. Juillet 88.

Notes. Apropos du cartouche "Qu'est-ce qui existe en dehors de l'AISDPK, il faut clarifier les choses :

- La coordination Action pour la Nouvelle Calédonie, est formée du MAN, MIR, CIMADE, l'ARCHE, le LARZAC et **L'AISDPK** (d'où la suppression de la référence non-violente).
- Le CISKI de Toulouse est lié à l'AISDPK.
- Le comité de réflexion comporte à titre individuel, trois des quatre co-présidents de l'AISDPK : De Félice, Bensa, Chesneaux.
- Le CRID est à l'initiative d'une inter-ONG sur le développement de la Nouvelle-Calédonie dont fait partie l'AISDPK.

Si bien que la seule information rigoureusement exacte concerne l'indépendance de l'association locale de Lyon vis-à-vis de l'AISDPK. Voilà, mieux vaut dire les choses exactement que de faire croire à la marginalité de l'AISDPK, ceci dit sans esprit de boutique !

REPONSE 1

Au début du texte, Daniel a raison de souligner que l'AISDPK ne regroupe pas essentiellement des gauchistes et des libertaires. C'est une erreur de notre part. Daniel dit aussi que "toutes les solidarités s'effilochent s'il n'y a pas de taches de sang et d'événements marquants..." et de citer les exemples de l'Irlande et du Nicaragua. Ces exemples sont vraiment mal choisi :

- Le Nicaragua par exemple : il y a eu déjà plusieurs dizaines de milliers de morts dans la guerre avec les Contras ; événement marquant : les accords d'ESQUIPOLA (CA 78) et pourtant la solidarité en france ne s'est pas développée. La guerre au Nicaragua est banalisée, les sandinistes sont, paraît-il d'affreux marxistes...

- En Irlande, la lutte de libération nationale s'intensifie, le nombre des victimes est, lui aussi, en augmentation. En france, **le soutien est quasiment inexistant.**

- Et on pourrait rajouter le Pays Basque comme exemple. Même s'il y a ici ou là quelques apparitions de comité de soutien à la lutte du "peuple travailleur basque", malgré là-aussi une progression du mouvement au Sud et une intensification meurtrière de la répression (tortures, exécutions sommaires par les polices parallèles, etc.)

Ceci n'a pas l'air d'indigner nos démocrates. Mais les Basques et les Irlandais ne sont-ils pas des terroristes et des malades ? Les luttes de libération nationale, c'est bien connu ne sont que des histoires de pigmentation de peau...

Donc, il y a d'autres raisons que celles évoquées par Daniel pour expliquer l'ampleur et la permanence d'un soutien, même si elles sont vraies quelque part.

Le fond des divergences :

"... La stratégie unitaire est une demande expresse du FLNKS..."

La stratégie d'un mouvement de soutien n'est pas forcément de plaquer la sienne sur celle du peuple en lutte. Il n'est pas impossible de dissocier la solidarité au peuple Kanak du soutien aux positions momentanées du FLNKS. Des critiques, des analyses et des démarches différentes peuvent se révéler utiles pour le Front. Nous pensons, par exemple, que les critiques apportées en leur temps par l'AISDPK au plan Pisani, furent bénéfiques pour la propre analyse du FLNKS. Inversement le FLNKS a pu montrer par l'expérience, certaines avancées pour le peuple Kanak, de certains points de ce même plan Pisani.

Quand nous critiquons la stratégie unitaire envers les organisations "démocratiques" de gôche, ce n'est pas pour rassembler une poignée de libertaires et un quarteron d'orgas d'extrême gauche minuscules (Soit dit en passant, le gros des "troupes" dans les manifestations en faveur du peuple Kanak venait bien des dites minuscules organisations. Il serait faux d'imaginer que c'est la gauche institutionnelle qui mobilise ces jours-là. Tout au plus un tiers des manifestants, et nous sommes trés trés larges, viennent par l'intermédiaire de ces organisations dites de masse et le plus souvent c'est l'actualité elle-même qui fait sortir ces gens dans la rue et non le travail fait par ces organisations de gauche).

Pour le 10 mai, c'est effectivement le sang, le massacre d'Ouvéa, qui est à l'origine de la manifestation la plus importante à Paris, en faveur du peuple Kanak. Ampleur toute relative, quand on pense à l'ignominie du massacre et la signification pour les "libertés démocratiques" en métropole même.

Autre point soulevé par Daniel : une motion de l'AISDPK datant de 1985 soulignant les aspects antifascistes, antiracistes, antimilitaristes du soutien à la lutte du peuple Kanak. Les motions, c'est bien gentil, encore faut-il les appliquer. Seuls, quelques individus complètement isolés au sein de l'association, essaient de faire progresser cette idée. N'avons-nous pas entendu, dans des réunions du Bureau national de l'association que ce type de soutien n'était que des **pécadilles**, autrement dit sans intérêt. Seul sont **privilégiés** au sein des instances décisionnelles de l'association, et ce depuis 1984, les relations avec les soi-disantes organisations de masse qui n'ont pourtant **jamais** mobilisé massivement en faveur de l'indépendance du peuple Kanak, et même jamais pour beaucoup d'entre elles. Et lorsqu'elles se mobilisent **un peu**, il faut voir sur quelles bases. Prenons le 10 mai 88, par exemple, l'UNEF-ID a quitté la manifestation parce que celle-ci prenait à son goût un caractère trop indépendantiste, et que Mitterrand était égratigné en tant que co-responsable avec Chirac et Pons du massacre d'Ouvéa. Fallait-il dire que Mitterrand n'était plus le chef des armées et qu'il n'avait pas donné son aval à l'opération "Victor" ?... UNITÉ, unité !!! SOS-racisme, quant à elle, a essayé de couvrir les slogans en faveur de l'indépendance du peuple Kanak et tout ce qui pouvait être gênant pour la Gauche... UNITÉ, unité !!!

Ensuite, dans son courrier, Daniel fait un état des lieux des mouvements antifascistes, antinucléaires, antimilitaristes, antiracistes.

D'abord, une précision ; s'il est vrai qu'avec le CODENE (Désarmement nucléaire en Europe) des relations ont existé avec l'AISDPK, il n'en a pas été de même avec SOS-Tahiti. L'AISDPK a même refusé d'apparaître en tant que telle dans la manifestation du 25 octobre 86 sur les Champs-Elysées pour l'arrêt des essais atomiques en Polynésie, et pourtant le FLNKS-France y appelait.... Comme quoi l'AISDPK peut se dissocier du FLNKS.

Concernant le mouvement antimilitariste, Daniel semble mal le connaître en le résumant à la CSR (Commission de soutien aux réfractaires). Disons que ce mouvement est composé de plusieurs sensibilités (Anti-autoritaires, chrétiens, non-violents), la CSR n'étant qu'un regroupement de réfractaires et d'antimilitaristes qui font un travail juridique de solidarité et de sensibilisation autour de la répression des insoumis, objecteurs, déserteurs. Il est aussi un petit peu prétentieux de dire que l'AISDPK a popularisé l'objection de conscience chez les jeunes Kanak. Rendons à César ce qui lui revient : c'est le M.O.C (Mouvement des objecteurs de conscience) qui a pris cette initiative.

Les SCALP ne représentent pas tous les antifascistes. C'est de plus un mouvement jeune qui peut représenter bientôt une force importante.

Le mouvement de soutien aux prisonniers, quoi qu'on en dise, sedéveloppe : de nombreuses associations mènent un combat afin de dénoncer la phobie répressive qui règne à l'intérieur des prisons françaises. la Comission Prison-Répression (CPR) a déjà fait un travail en faveur des prisonniers Kanak en France. A l'intérieur même des prisons, une solidarité s'est manifestée en faveur des prisonniers Kanak.

Daniel a par contre raison de souligner les difficultés d'information et de relation avec le comité Pierre Declercq (2).

En ce qui concerne les associations de jeunes immigrés, il est exagéré de dire que ce mouvement se résume aux JALB (Jeunes arabes de Lyon et banlieue) et à Texture (Lille). D'abord, on ne doit pas uniquement parler des jeunes immi-

(Fig 20). Un coin de l'héritage paternel.

grés, mais de l'ensemble des associations. Faut-il rappeler que les 27, 28 et 29 mai se sont tenus les Etats Généraux de l'immigration réunissant 300 personnes, 126 association représentées (pas toutes d'ailleurs des associations de jeunes). Nous avons fait un bilan critique de ces Etats Généraux dans CA n° 78, mais ceci est un autre problème ; quoi qu'il en soit ce mouvement ne peut se résumer à deux associations phares. Des liens plus étroits entre l'AISDKP et ces associations pourraient faire avancer assez rapidement les choses. Ayant été présents à ces rencontres, nous pouvons affirmer que les personnes présentes sont réceptives à ce qui se passe en Kanaky.

Une autre communauté d'intérêt que Daniel n'évoque pas : ce sont les liens qu'entretiennent les mouvements de libération nationale et les mouvements de solidarité entre eux. Citons deux exemples parmi beaucoup d'autres :

- Le colloque de novembre 87 à Lyon "Spécificité et convergences des situations, expériences et stratégies des mouvements de libération en Kanaky, Corse, Guadeloupe", réunissant de nombreux mouvements dont le FLNKS.

Citons également les traditionnelles journées de Corte (Corse) à la mi-août, réunissant pendant trois jours, 3000 personnes avec des participations officielles comme par exemple : Le parti indépendantiste sarde, le PSU, la FGA, Démocratie prolétarienne (Italie), le CRIDA (Catalogne), le Sinn Fein (Irlande), les comités nationaux populaires martiniquais, le FLNKS, Emgann (Bretagne), le comité de soutien à la lutte du peuple Corse, l'UPLG (Guadeloupe), la LCR, Herri Batasuna (Pays Basque sud), comités Juquin, et bien sûr l'unité nationaliste corse.

L'AISDPK est absente de ces deux initiatives. Lors d'une coordination nationale à l'automne 87, l'AISDPK a refusé officiellement de participer au colloque de Lyon. UNITÉ, unité dites-vous ? Mais avec d'autres mouvements de libération, il ne faut pas l'être !

En conclusion de ce chapitre, nous pensons que Daniel noircit le tableau en présentant les mouvements cités dans son texte plus faibles qu'ils ne sont réellement. Nous sommes amenés à poser la question suivante : la faiblesse du mouvement de solidarité en France à la lutte du peuple Kanak implique-t-elle si facilement la négligence de ces diverses communautés d'intérêt ? Si oui, cela nous paraît grave, car c'est s'en remettre uniquement aux organisations dites de masse.

Interrogeons-nous ! L'AISDPK se bat pour soutenir la revendication d'indépendance Kanak et socialiste, qui est la revendication première du Front. Parmi les grandes organisations convoitées, quelles sont celles qui sont sur ces bases, et pas toujours sans ambiguités d'ailleurs ? Seul le PCF se prononce actuellement pour l'indépendance du peuple Kanak et l'AISDPK a pu se rendre compte à maintes reprises que le PCF mobilisait très peu en définitive sur cette question. le PCF a-t-il besoin de l'association pour faire un coup politique sur cette question ? Il sait très bien faire cavalier seul !

- Contrairement à ce que semble dire Daniel nous pensons, même si cela est difficile, qu'un réseau de solidarité multiple et diversifié est à terme plus payant.

- Nous ne reviendrons pas sur les réalisations de l'AISDPK qui sont réelles. Quant à l'intérêt qu'on aurait aujourd'hui à faire éclater l'association, nous n'avons pas ce souhait, mais qu'on arrête de privilégier la recherche du soutien des organisations démocratiques.

- A propos de l'interdiction de la manifestation du 7 mai 88 par le ministère de l'intérieur (qui a par ailleurs autorisé la manif des fascistes le lendemain) : Etait-ce vraiment si irresponsable de montrer notre détermination de refuser la violence de cette interdiction ? Pourquoi y-a-t-il eu interdiction ? D'abord parce qu'au moment du dépot de la demande à la préfecture, le gouvernement préparait l'opération "Victor" et il se doutait bien que devant ce massacre beaucoup de monde serait descendu dans la rue. La veille du 2ème tour des élections présidentielles, la plus grosse manifestation anticolonialiste depuis la guerre d'Algérie aurait eu une répercussion considérable. Notre colère ne pouvait être que légitime, même pour une bonne partie de l'opinion publique. Le pouvoir d'Etat, s'il avait tout intérêt à interdire la manifestation, pouvait-il pour autant se permettre des affrontements si nous avions maintenu une vraie manifestation ? Si oui, il est faux de dire que c'était à coup sûr la baston. D'ailleurs il y a eu rassemblement de 2000 personnes sans qu'il y ait affrontement. Qu'est-ce qu'on a gagné en ne prenant pas le risque de se couper de la LDH, la FEN, la CFDT, SOS-racisme qui ne représentaient quasiment rien à la manif du 10 mai, à part le prestige de leur nom ? Contrairement à ce que semble penser Daniel, nous ne prenons pas notre pied à prendre des coups lors de manifs baston ! Faut-il encore dire que la violence, si elle avait eu lieu, ne pouvait être de la responsabilité des manifestants, mais bien du **pouvoir**, qui massacre à Ouvéa et qui interdit de manifester à Paris. Sinon, on peut aller loin avec ce genre de raisonnements : si le peuple basque ne luttait pas pour son auto-détermination, il n'y aurait pas de torture... Si les Kanak ne s'étaient pas soulevés le 22 avril, il n'y aurait pas eu de massacre à Ouvéa, s'il n'y avait pas de manifestants pour protester, le pouvoir n'aurait pas eu besoin d'interdire la manifestation, etc. Le rassemblement de repli dont parle Daniel est passé presque inaperçu et n'a eu aucun impact ; ce qui n'aurait pas été le cas si nous avions maintenu la manifestation...

Plus loin, Daniel dit « Si la revendication d'indépendance venait à être remise en cause par les Kanak eux-mêmes nous n'aurions plus qu'à mettre la clef sous la porte quels que soient nos sentiments... etc. ". Pour nous, il demeure que les situations coloniales sont à dénoncer, que ce soit en Kanaky, Corse, Guadeloupe etc. même si en Guadeloupe, par exemple, les Guadeloupéens ne sont pas majoritairement indépendantistes ! **S'attaquer au colonialisme français, c'est aussi tenter d'affaiblir notre propre adversaire : l'Etat capitaliste français. C'est aussi cela la communauté d'intérêt.**

- Par ailleurs nous sommes tout à fait en phase avec Daniel quand il dit que nous ne voyons pas dans la kanaky le futur phare de la révolution ; ce n'est pas dans nos habitudes de mythifier une lutte ou un pays. Nous sommes également sur la même longueur d'onde en ce qui concerne les accords de Matignon (voir article précédent dans ce numéro).

- Quant à l'affirmation : « L'AISDPK existe, c'est un acquis unitaire, à côté chaque orga peut avoir sa stratégie... », nous ne sommes pas nés de la dernière pluie pour penser que personne au sein de l'association n'a de stratégie propre (ce qui ne veut pas dire forcément magouilles) et nous ne voyons pas pourquoi seuls les libertaires ne devraient pas en avoir une. La nôtre a été de tenter d'orienter la démarche unitaire vers les communautés d'intérêt plutôt que privilégier les seules orgas dites de masse. Nous espérons ne pas être les seuls à être sur ces bases dans la communauté libertaire.

- A propos du « Qu'est-ce qui existe "en dehors" de l'AISDPK », il n'était pas dans notre intention de marginaliser l'association en disant qu'il existait d'autres regroupements de solidarité. L'AISDPK n'a pas le monopole de la solidarité, c'est un constat ! La coordination action pour la Nouvelle Calédonie qui à l'origine s'appelait effectivement Coordination Action Non-Violente pour la Nouvelle Calédonie (regroupant le MAN, la CIMADE, l'Arche, Le LArzac, le MIR) a organisé comme première action une initiative de désobéissance civile visant à faire signer une lettre par un maximum de personnes dont le contenu dénoncait le verdict d'acquittement de Hienghène (voir CA 77). L'AISDPK a rejoint cette action après son lancement, non sans mal d'ailleurs ; plusieurs membres du Bureau national étant très réticents par rapport à ce genre d'action à risque juridique (car il est interdit de porter préjudice à un jugement de Cour d'Assise). Par ailleurs cette Coordination est complètement indépendante de l'AISDPK. Elle édite son propre journal/circulaire et a son propre réseau. De même le Larzac mène son propre soutien indépendamment de l'AISDPK même si des relations existent. Le CISKI de Toulouse est bien lié quant à lui à l'association (*mea-culpa*). Le CRID est une initiative créée en dehors de l'AISDPK, même si celle-ci l'a rejoint par la suite. Nous aurions dû employer un autre terme que celui « d'en dehors », notre intention était de montrer que la solidarité à la Kanaky était diverse et multiple, que l'AISDPK n'était pas toute la solidarité même si Daniel a raison de souligner que l'association entretient des rapports avec la plupart des autres mouvements.

C.D. OCL Reims

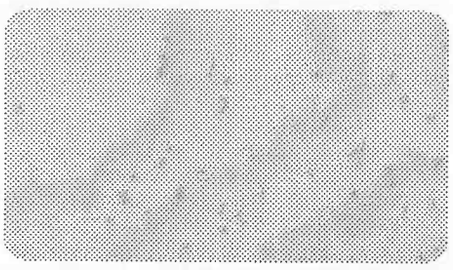

2. P. Declercq : secrétaire de l'Union calédonienne, assassiné en 81 sans que les responsables aient été inquiétés.

REPONSE 2

Stratégie unitaire / stratégie des communautés d'intérêt : solidarité.

Au sein de l'AISDPK nous avons toujours dit que le mouvement anticolonialiste, en France, est très faible. Fondamentalement, la majorité des gens sont soit indifférents à ce type de problème, soit, par exemple, pour le maintien de la présence française dans le Pacifique-Sud, cela pouvant prendre différentes formes (du colonialisme le plus bestial au néo-colonialisme) suivant les couleurs idéologiques auxquelles ces personnes se réfèrent.

Souvenons-nous de l'histoire du mouvement de soutien à l'indépendance de l'Algérie ; il n'y a eu émergence d'un mouvement massif qu'en raison de l'appel du contingent, c'est-à-dire lorsque les familles furent directement touchées. Quand on observe ce qui s'est passé par rapport à l'Indochine, il n'y a jamais eu un pareil mouvement : les gens n'étaient pas directement concernés ou impliqués. Il en est de même pour la Nouvelle Calédonie.

Forts de ce constat, il semble important d'essayer de construire un réel mouvement, même minoritaire, mais qui aura d'autant plus d'efficacité qu'il saura articuler les réalités du colonialisme avec celles que nous connaissons en France. En résumé, essayons de construire un mouvement à partir de ce qui existe déjà, c'est-à-dire à partir des personnes, groupes, structures qui sont mobilisés sur des thèmes pouvant toucher de près ou de loin le colonialisme en général et la situation en Kanaky en particulier. C'est pourquoi nous avons proposé de prendre contact, de travailler avec :

- Les SCALP afin de poser le problème du fascisme en métropole et en Kanaky. En outre, le SCALP de Paris a adopté un prisonnier politique Kanak...
- Le réseau antinucléaire afin de faire le lien entre le nucléaire civil et militaire.
- Les associations liées à l'immigration qui mènent le débat sur la citoyenneté. En effet, Pierre Declercq, par exemple, a essayé de montrer la signification du mot *Kanak* (cf, "Démocratie ou colonialisme", JM Koller, Edipop Nouméa) : notion plus politique qu'ethnique ; à savoir est Kanak celui qui vit, travaille et lutte dans et pour la Kanaky. Cette idée, on la retrouve dans les débats sur la citoyenneté ainsi que dans le mouvement corse (cf. CA 75).
- La commission de soutien aux réfractaires (CSR), car il nous semblait important d'articuler la lutte des insoumis métropolitains avec celle des réfractaires Kanak, tout en posant bien sûr le problème de la présence militaire en Kanaky et en France.
- La commission prison-répression (CPR), l'association des parents et amis des détenus (APAD), afin de poser le problème de la répression. D'ailleurs, un réel mouvement de soutien aux prisonniers indépendantistes incarcérés dans les geôles françaises existe ; en outre la CPR fait aussi un travail sur ce problème.

Etc.

Dans ce cadre on peut réellement parler de solidarité. En effet l'apport de la lutte du peuple Kanak, tant théorique que pratique, serait indéniable ; celui-ci redonnerait sans doute du punch à ces mouvements.

Lorsqu'on regarde l'histoire, la solidarité à des luttes d'indépendance a souvent été minoritaire. Par rapport à l'Algérie, avant que cela ne devienne un problème national, il a bien fallu que des réseaux existent, militent, avec de longues traversées du désert ; mais c'est en partie grâce à eux qu'a pu naître une mobilisation massive. S'il avait fallu d'emblée compter sur les grosses organisations syndicales et politiques...?

Si nous critiquons la stratégie unitaire, ce n'est pas qu'en soi les signatures du PC, de la CFDT, de SOS-racisme, etc. nous dérangent ; s'ils s'inscrivent dans un mouvement de solidarité, pourquoi pas ! Mais lorsqu'on conditionne des prises de position ou la participation des initiatives en fonction de la crédibilité qu'on aura vis-à-vis de ces organisations, nous ne sommes plus d'accord et ce, pour essentiellement deux raisons :

- Ces organisations ont leur propre stratégie. Elles s'inscrivent dans le cadre du débat politicien franco-français (recomposition syndicale en excluant la CGT, l'ouverture du PS à droite, négociations pour les municipales...). Les Kanak ne sont qu'un prétexte qui sert de toile de fond au décor. Ainsi, par exemple, lors de la réunion unitaire qui a eu lieu la veille de la manif du 7 mai — l'interdiction de la manif était déjà connue et certains membres de l'AISDPK avaient déjà envoyé le communiqué reportant la manif au 10 mai —, en vertu de l'unité, on passa trois heures à faire en sorte que toutes les orgas représentées (dont le PC et les juquinistes), signent un texte commun (anecdote : le représentant de la LCR proposa, puisqu'un accord écrit n'était pas possible, de se contenter d'un accord verbal !). Il n'y a pas besoin de sortir de Sciences-Po pour se rendre compte de l'absurdité de la situation.

Il faudrait aussi analyser le rôle social et politique d'organisations comme SOS-racisme. Mitterrand a repris à son compte le mode gaullien. Mais n'ayant pas le charisme de De Gaulle et les "citoyens" ayant mûri, Tonton ne peut pas se contenter de déclarer : « Français je vous ai compris ». Il est obligé d'utiliser des courroies de transmission pour se permettre de dire : « J'entends la jeunesse » (SOS-racisme), « J'entends les étudiants » (UNEF-ID). En fait lorsque ces organisations apparaissent, c'est pour préparer le terrain à la "grenouille". Rappellons que jusqu'en 86, SOS n'avait que faire des Kanak. SOS « ne faisait pas de politique » (*dixit*). Mais brusquement changement de position, surtout après le massacre d'Ouvéa, mais aussi par rapport au procès de l'affaire de Tiendenite. Est-ce l'AISDPK qui a fait évoluer la position de SOS ? On serait bien naïf de la croire ; cela correspondait aux jeux tactiques du PS dans le cadre de la campagne pour les présidentielles.

- Au sein de l'AISDPK, on sent une évolution, tout au moins au niveau de sa représentation nationale, qui nous paraît malsaine. Nous donnerons ici quelques exemples. Lorsque des militants du comité Juquin de Paris 13ème proposèrent d'être présents tous les samedis place d'Italie (pour reprendre le symbole des "Folles de la place de mai" en Argentine) afin de demander la libération des prisonniers Kanak enfermés dans les geôles parisiennes, il leur fut répondu, par un membre de l'AISDPK, que ce n'était pas réaliste, qu'il fallait d'abord lutter sur le plan judiciaire... On a pu entendre aussi dans des réunions du Bureau national qu'il fallait savoir évoluer et que si des socialistes adhéraient à l'association, on n'y verrait pas d'inconvénients. Pisani, Lemoine, venez, tout est pardonné et l'on peut même aller jusqu'à Barre.

Pour conclure, nous croyons que la *real politique* prônée par Daniel n'a de réalité que dans le cadre de la vie politicienne franco-française. Or, c'est bien cette réalité qu'il faut dénoncer car elle n'aboutit au mieux qu'au néo-colonialisme ou au pire au maintien de la situation actuelle. D'ailleurs, c'est ce qui se dessine actuellement avec les accords signés, mais cela ne fait pas l'objet de cet article.

J.C. Paris

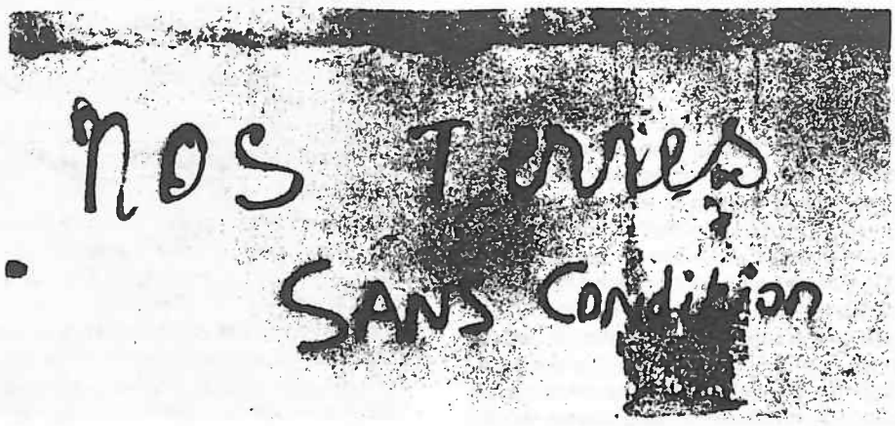

LES NORMALIENS CONTRE LE CONTROLE TERMINAL ET LE CLASSEMENT DE SORTIE

Bilan d'une lutte.

L'ex-ministre Monory qui s'était lancé dans un beau numéro de sergent-recruteur de futurs instituteurs au cours de l'été 87 (la date de clôture des inscriptions avait été spécialement reculée), a dû s'en mordre un peu les doigts. La cuvée 1988 des normaliens a fait sauter le bouchon, par une révolte tranquille qui aura sans doute des suites pour l'année à venir.

A QUOI SERVENT LES ÉCOLES NORMALES ?

La "mini-crise" qu'ont connu les EN cette année peut d'abord recevoir une explication de type sociogique. Le « profil » du normalien (ne) a évolué sensiblement ces dernières années: les filles sont toujours sur représentées (environ 75 %) mais il semble aussi que la féminisation a atteint un certain seuil, et surtout que le recrutement est marqué par l'hétérogénéité et le vieillissement relatif (souvent plus de 25 ans). On a donc affaire à des gens qui ont « vécu » davantage, soit à travers des cursus universitaires [1], soit par des expériences professionnelles diverses (enseignants, éducateurs, salariés d'entreprise, etc.), bref des gens qui ont choisi ce métier à défaut d'autre chose (en plus la formation est payée!) plus que par vocation depuis leur tendre enfance...

Face à ces nouvelles promotions, la structure d'accueil — les E.N. — apparaît souvent « vermoulue » avec pas mal de diversités cependant selon les endroits. Le modèle de référence pour beaucoup de ces établissements reste souvent cependant, grosso modo, le lycée [2], avec un surveillant général qui note les absences et qui fait des réflexions aux retardataires...

Sur le plan pédagogique, le paysage n'est guère plus alléchant: à part quelques E.N. « en pointe » sous l'impulsion d'équipes de recherches, c'est souvent le ronron du cours immuable de profs n'ayant aucune approche réelle de l'enseignement primaire [3]. De plus, face à la surqualification de certains de leurs élèves, il s'en trouve parmi eux qui font des complexes et tendent à se crisper sur l'autorité professorale réduite à sa vérité élémentaire: le pouvoir statutaire d'imposer la discipline à une classe trop remuante...

Cette situation spécifique aux écoles normales s'articule aussi avec un contexte de régression (ou de fuite en avant vers des conceptions réactionnaires) en ce qui concerne la politique du ministère de l'éducation nationale. Même s'il est toujours arbitraire de vouloir dater ce genre de retour de balancier, on peut constater facilement que l'arrivée de Chevènement en 1985 a joué un rôle important dans la légitimation du retour « au bon vieux temps des hussards de la République » (« L'Ecole ça doit d'abord apprendre à lire, a écrire, à compter, et pour ça je vous fournis le programme! »)

Lorsque Monory a pris le relais, c'est bien la même voie qui a été suivie en allant un peu plus loin évidemment. Concernant la formation des élèves-instituteurs, ce retour de bâton s'est noué autour de deux mesures dont la valeur symbolique n'est pas la moindre:

- Mise en place d'un contrôle terminal sur les cours théoriques suivis à l'E.N. (faisant double emploi avec le contrôle continu, mais quand on aime on ne compte pas!)
- Retour au classement de sortie qui entre en ligne de compte pour l'attribution des postes durant la première année sur le terrain [4].

HISTORIQUE DU MOUVEMENT

Une coordination de normaliens avait déjà fonctionné l'année précédente pour s'opposer à des suppressions importantes de postes (à Bordeaux, 8 % des postes avaient été supprimés). Elle avait aussi participé à la lutte contre le statut des maîtres-directeurs. En novembre 1987, la coordination se réforme, et différentes pétitions, réunions académiques et nationales ont lieu pour s'opposer au contrôle terminal et au classement de sortie. Le S.N.I., de son côté, lance une pétition réclamant la suppression de ces mesures et recueille 8500 signatures (sur 9000 normaliens dans toute la France). Une délégation du S.N.I. est reçue au ministère et Monory pond une circulaire dans laquelle il fait marche arrière sur des points de détail (par exemple, les matières « secondaires » du contrôle terminal seront choisies et non tirées au sort). Le 1er mars a lieu une grève nationale à l'appel de la coordination, suivie à 60 %. Le 19 mars, la mobilisation se poursuit avec une manifestation de 2000 personnes appuyée par le S.N.I. et le S.G.E.N.

Pour les épreuves de contrôle terminal qui doivent débuter en mai, la coordination lance un mot d'ordre de boycott. Celui-ci sera surtout suivi en région parisienne qui constitue la base géographique du mouvement (tous les examens seront empêchés par des normaliens des

1. A Bordeaux, dans la promotion 1987-1988, plus de la moitié des normaliens ont au moins une licence.

2. Les premiers mots de la directrice ont été pour recommander aux normaliens de ne pas rouler trop vite dans le parc, de communiquer leur numéro de voiture à l'administration, etc.

3. Il y a eu une période (révolue), où l'on a commencé à former des profs d'E.N. de façon spécifique mais la plupart sont des profs issus du secondaire et quasiment aucun de toute façon n'a enseigné dans le primaire.

4. La suppression du classement de sortie découlait de luttes menées au sein des E.N. dans les années 70. La conséquence immédiate de son rétablissement, c'est le développement d'un esprit de compétition et de démerde individuelle. A Bordeaux, cette revendication n'a pas été posée clairement au début. Elle a commencé à être discutée pour être posée pour l'année à venir avec en parallèle une revendication de transparence et d'information quant aux postes disponibles à la sortie, de telle sorte que les normaliens effectuent entre eux la répartition.

écoles voisines après accord des principaux intéressés). En dehors de Paris, la Haute-Savoie, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques boycotteront cet examen selon des modalités diverses (copie blanche ou blocage des salles).

Certains recteurs soucieux du bon déroulement des épreuves n'éviteront pas toujours le ridicule, par exemple en faisant appel aux forces de l'ordre pour « protéger » le centre d'examen (ça a été le cas à Bordeaux, Nanterre, mais aussi là, les normaliens ont réussi quand même à perturber l'examen).

C'est de cette situation qu'hérite le nouveau ministère Jospin. Escomptant une certaine logique de l'alternance, beaucoup s'attendaient à ce que le nouveau cabinet donne entièrement satisfaction aux normaliens. Or, à l'issue de la manifestation du 1er juin organisée par la coordination parisienne, la délégation de normaliens qui est reçue au ministère (par un directeur adjoint aux écoles...) s'entend dire des choses pas très nouvelles : notamment sur la question primordiale de l'examen de cette année, il n'est pas question pour le nouveau ministère de céder sous la pression du boycott. L'examen sera reprogrammé pour la fin du mois de juin dans les endroits où il n'a pu se dérouler normalement. Pour l'année à venir, des négociations auront lieu avec les syndicats pour discuter des modalités d'évaluation. Dans la mesure où le mouvement s'est déroulé très largement en marge, si ce n'est vers la fin, contre les syndicats (et surtout le syndicalisme « majoritaire » du S.N.I. lié au P.S.), il est évident que la revendication des normaliens n'a pas, dans ces conditions, des chances très sérieuses d'être entendue[5].

Tout se rejouera donc l'année qui arrive. En attendant, dans la région parisienne, le boycott s'est poursuivi au mois de juin puisqu'environ 25 % des normaliens ont rendu copie blanche malgré les menaces de report de titularisation.

UNE COORDINATION ET DES REVENDICATIONS

L'existence d'une telle structure s'inscrit bien dans l'air du temps, mais si on peut y voir des aspects positifs, il ne faut pas pour autant fantasmer sur la recomposition de mouvements sociaux autonomes prêts à jeter aux orties les bureaucrates syndicaux.

Ce n'est un secret pour personne (peut-être pour certains militants un peu naïfs), les coordinations qui ont vu le jour jusqu'à présent, ont été souvent impulsées par des éléments politisés au sens large (dans des orgas politiques ou syndicales, par le militantisme associatif, sans oublier le dernier mouvement étudiant de décembre 1986) ; la coordination ne fait donc pas exception à cette règle. A vue de nez, la tonalité politique de la coordination serait plutôt « rénovateur », lecteur de *Politis*, tendance « Ecole émancipée » voire « Unité et action ». Elle ne s'est pas inscrite de façon explicite comme une organisation alternative au syndicat, et pour l'instant, cela laisse la porte ouverte au jeu des tendances non majoritaires. C'est surtout la carence du S.N.I. (tendance U.I.D., proche du P.S.), qui tend à prendre les gens pour plus cons et dépolitisés qu'ils ne le sont réellement, qui explique l'émergence de la coordination. Difficile en effet, sans être pour autant un « gauchiste », de ne pas percevoir le S.N.I. par rapport aux normaliens comme une administration supplémentaire, n'entrant jamais en conflit avec l'autre, officielle. De plus, il est parfois tenu par des bureaucrates particulièrement nuls, qui, par copinage politique, se sont retrouvés « responsables S.N.I.-jeunes »...

En résumé, les contradictions de l'E.N. se situent à deux niveaux :

- Pédagogique (la formation ne prépare pas au boulot d'instit).
- Syndical (le syndicat se confond trop avec la maison, notamment en situation de conflit).

Jusqu'à présent, ce sont les carences sur le plan pédagogique qui semblent beaucoup préoccuper les normaliens. Il y a une attirance très remarquable vers tout ce qui concerne les pédagogies dites « actives » qui sont souvent ignorées dans les E.N., ou traitées de manière superficielles et livresques. Cette demande n'est pourtant pas exempte d'ambiguité : à côté — ou derrière ? — le désir d'une autre pédagogie, il n'y a pas de normaliens qui ne souhaiteraient qu'on leur donnât des « recettes » (« la formation n'est pas assez pratique »).

Cette critique ne vaut sans doute pas pour le discours tenu par la coordination nationale : celle-ci a organisé les 27 et 28 mai 1987, des assises nationales de la formation des normaliens où était présent tout le gotha des pédagogies « actives » (Foucambert, Charmeux, De Peretti, etc.). On a pu voir à cette occasion à quel point il pouvait être difficile d'établir une communication entre des « spécialistes » et un mouvement : évidemment, ils ne sont pas d'accord entre eux, et monopolisent le débat sur leurs désaccords, pas évidents à piger pour le profane !. Parmi les « théoriciens » du mouvement, l'idée directrice est d'en revenir plus ou moins au projet Savary de refonte de la formation des instituteurs rédigée par De Peretti, dont on peut donner quelques idées directrices :

- Sélection en fonction de critères professionnels (expériences éducatives antérieures ou autres...) et non sur la base d'un simple concours faisant appel au « niveau général des connaissances ».
- Formation contractuelle où le normalien est « évalué » plutôt que noté à tout bout de champ.
- Rapport plus étroit avec la recherche pédagogique.
- Sortie progressive de la polyvalence du métier (avec une formation avec des dominantes : scientifique, français, « éveil »)
- Ouverture de l'école sur des intervenants extérieurs.

Par rapport à ce « retour en arrière », il y aurait sans doute un point de vue critique à développer[6], mais le problème est de savoir quel projet alternatif revendiquer par ailleurs, ce qui pose aussi la question d'une analyse politique du fonctionnement du système éducatif. Faut-il d'ailleurs esquisser un tel projet global, n'est-ce pas prétentieux ou dangereux ?

Autre type de revendication (lié à celle de la formation) qui pose problème : le revenu et le statut du futur instituteur. Que les normaliens en mouvement entendent être mieux payés, O.K, mais le problème, c'est la justification de cette revendication (par le niveau d'études bac + 2 ou plus, d'où la revendication par certains d'un « statut de cadre A » dans la fonction publique !).

Cet aperçu critique sur certains aspects du mouvement ne doit cependant pas conduire à le réduire à un simple mouvement de type corporatiste : la grève a été l'occasion de discussions collectives sur la formation du métier d'instit de façon très large (rapport avec les gamins, avec les parents, la hiérarchie, les collègues) et même parfois au-delà (sur des sujets tels que l'immigration, la Nouvelle Calédonie[7]) ; mais tous ces questionnements concernant la

5. Parmi les syndicats « représentatifs », seul le SGEN s'est engagé à défendre la position du refus ferme du contrôle terminal ; le SNI va, comme à l'habitude, jouer la carte des « aménagements » tout en acceptant le principe du contrôle terminal et du classement, tandis que F.O. défend le principe d'un examen final, car plus « impartial » par rapport au contrôle continu...

6. Ne serait-ce qu'en rappelant que c'est sous ce ministère qu'a été lancée la « symbiose armée-éducation ».

7. D'autres pratiques collectives intéressantes sont aussi à mentionner : l'usage d'un réseau minitel réservé à la coordination et qui permet d'éviter la centralisation de l'information pour peu que chacun fasse l'effort d'envoyer des messages, ou encore la mise en place d'une caisse de solidarité en Haute-Savoie pour venir en aide à ceux qui seront touchés par un retard de titularisation.

structuration du mouvement et la portée de ses revendications posent à plus long terme la question d'un « pôle révolutionnaire » ou « alternatif » en milieu instit.

Pour l'instant, en Gironde, l'expérience de la CNT est là pour susciter des espérances. Outre le fonctionnement par réunions de secteurs qui n'existent pratiquement plus ailleurs (notamment au S.G.E.N), la principale force de subversion d'une tentative anarcho-syndicaliste en milieu enseignant serait de briser l'état d'esprit corporatiste qui caractérise souvent le syndicalisme dans ce milieu (ceci en faisant à travers les échanges entre militants organisés au sein du secteur santé-social-éducation et les autres au sein de l'Union locale).

Pourtant, il faut bien aussi aborder le travail spécifique à la condition enseignante pour pouvoir attirer une minorité significative, se situant en rupture avec l'institution. Est-ce qu'un tel cheminement entre deux centres de gravité (en gros le politique/global et le syndical/spécifique) est possible, et une telle structure peut-elle assurer le suivi dans l'après mouvement ? C'est un pari dont on pourra mesurer la réussite dans quelques années en Gironde et qui pourrait, entre temps, être lancée dans d'autres départements[8].

8. Sans doute, les situations locales peuvent faire que l'on peut mener de telles pratiques au sein de structures syndicales classiques (SGEN ou SNI-Ecole émancipée) ou extra-syndicales (coordination des refuseurs d'inspection...), mais à plus ou moins long terme, on ne peut éviter de se poser la question de l'unification de ces forces à travers une structure propre, faute de quoi beaucoup de gens qui s'y trouvent, risquent de se perdre dans la nature !...

PROTECTION SOCIALE

A PROPOS DE LA MUTUALITE

La mutualité, vieille idée qui nous vient quasiment du fond des âges (cf. CA 68), bien qu'on nous dise que c'est plutôt dans le Moyen-âge qu'il faille en rechercher les origines, est malmenée par ces temps de "crise économique" persistante. De la réforme de son code, à la volonté d'être présente dans les négociations menées sur le front de la "sécu" (voir sa campagne "La sécu pas sans nous"), la voilà interpellée. Comment va-t-elle réagir ?

« ELLES NE SONT PAS DES ENTREPRISES COMME LES AUTRES...

... les entreprises mutualistes, « mais comme les autres, elles sont des entreprises » — boutade d'un mutualiste).

L'horizon du marché unique européen de 1992, suscite décidément bien des soubresauts. On savait que le monde de l'assurance entre autres était en pleine ébullition et on ne s'étonnait plus des fameuses OPA en cours, visant à la constitution de groupes de dimension européenne (ex. la société d'assurance italienne générale sur la Compagnie du Midi), mais que le secteur de l'économie sociale en soit affecté, c'est plus curieux. C'est pourtant ce que révèle un cas arrivé dans la région de Cannes.

La nouvelle arriva un beau matin, à l'occasion de la tenue d'une séance habituelle du comité d'entreprise de l'UMGOS (Union mutualiste pour la gestion des œuvres sociales) : ça va mal... (C'est un air connu : il y a un trou dans la caisse !). La société allait vers le déficit après examen des comptes et devait prendre des mesures ad hoc. Logique pour une entreprise, mais voilà il ne s'agit pas tout à fait d'une entreprise comme les autres ! C'est une société de l'économie sociale c'est-à-dire qui ne s'occupe pas en principe de profit mais de solidarité (« Face à l'Europe des marchands, nous voulons dans le domaine de la santé, travailler à construire l'Europe de la solidarité » Teulade président de la Fédération au 22e congrès à Nice) vous voyez la nuance ! Mais voilà, le vent du libéralisme est passé par là et il faut bien vivre avec son temps n'est-ce pas, même si les grands principes de cette vénérable institution, en souffrent un peu ; ces principes de « démocratie, de liberté, d'indépendance, de solidarité » si chers au cœur de tous mutualistes ? Et quand une entreprise évoluant en milieu libéral connaît des difficultés de trésorerie, que fait-elle, que fait-elle ? Elle licencie (bravo, vous avez gagné des actions !). C'est ce qui se passera vraisemblablement. Il va falloir restructurer comme on dit maintenant, façon technocratique : diminution de la masse salariale (doux euphémisme pour dire qu'il y a trop de monde dans la boîte), réduction des salaires par augmentation du temps de travail, réajustement tarifaire des services rendus. Bien qu'il ne s'agisse pas là d'une méthode tout-à-fait nouvelle, c'est de plus en plus ressenti comme une mesure de type capitaliste par les employés, bien qu'il reste des habitudes de consensus.

UNE RIPOSTE AMBIGUE

Le consensus se manifesta lors des réactions à l'annonce de ces mesures. N'était-il pas naturel, entendu au sens mutualiste, de viabiliser l'entreprise, de lui permettre de vivre face à l'évolution de la situation économique défavorable et à ses nouveaux critères de fonctionnement ? Face au « péril », solidarité n'est-ce pas ? Dans la tête des gens concernés par les mesures, ça a marché. Pratiquement aucune réaction dure ne s'est manifestée, si ce n'est le syndicat CGT qui a émis des réserves sur la mesure de compression de la masse salariale et la remise en cause des accords sur le temps de travail (passage de 35 h à 39 h) et encore ; pour ce syndicat, est-ce sans doute dû à la présence en son sein, d'un militant libertaire. Quant au concurrent, la CFDT, le train de mesures est passé comme une lettre à la poste ! Mais que faire quand même, quand l'ensemble des employés se range pratiquement à l'avis de la direction, et accepte le plan de redressement annoncé, arguant de l'homogénéité des mesures (tout le monde touché), attitude des employés au demeurant fort curieuse, puisqu'ils parviennent cependant à s'organiser eux-mêmes en A.G. et à rédiger des lettres de protestation indépendamment des syndicats (il semblerait qu'il s'agisse là d'une opposition à la division syndicale). Il faut aussi dire que les syndicats n'ont pas beaucoup de poids dans ce milieu et ici précisément. Acceptés classiquement quant à la gestion des œuvres sociales, ils ne pèsent pas

beaucoup dans la gestion économique de la boîte, tout juste les consulte-t-on. Intervient aussi dans le manque de mobilisation, la structure de la boîte elle-même. Entreprise aux services différents, il en ressort des manières différentes de réagir, de juger la situation et d'être touchés aussi par les mesures. De là, le malaise ressenti quand il s'agit d'offrir un front commun aux attaques dont ils sont l'objet, de lutter ensemble ponctuellement. La prise de conscience ou des velléités se manifestent certes sans pour autant déboucher sur de réelles perspectives d'opposition efficaces. Sans doute qu'avec l'avenir libéral qu'on leur propose, celle-là se précisera, aura d'autres occasions de se trouver, mais il y faudra sans doute une sérieuse entorse à la morale mutualiste! Mais comment fonctionne une entreprise mutualiste?

LA BOITE

Celle qui nous occupe présentement est située à Cannes, c'est l'UMGOS donc. Elle regroupe les services de plusieurs autres boîtes (la SNIAS locale, une société mutualiste, la MICER, la mairie de Cannes, la section locale des impôts et une société privée la SLBI). C'est une société interentreprises (voir diagramme). Elle fonctionne sur un budget dont les fonds proviennent de celles-ci. Le principe des cellules de base mutualiste étant l'adhésion volontaire dans une organisation juridiquement reconnue, à but non lucratif, pour mener une action de solidarité et de prévoyance dans leurs intérêts!! C'est un fonctionnement qui s'opère selon le système classique des sociétés (A.G., C.A., etc.), à cette nuance près, c'est que les fonctions électives sont bénévoles... Une cinquantaine de personnes y travaillent dans différents services (Podologie, Dentaire, Optique, plus le service administratif). Il est noter et c'est un fait important, que plus de la moitié du personnel appartient à la catégorie des cadres, ce qui évidemment n'est pas sans incidence sur la culture de la boîte ou des possibilités de critique et d'opposition bien réduites. Ce qui ne laisse pas d'être fort ambigü pour un militant de lutte de classe. De même que se pose plus globalement la place et le rôle de l'institution mutualiste dans la marche du système capitaliste.

LA MUTUALITÉ, UNE RELIQUE?

Là on s'interroge et on doute quelque peu. D'une organisation variée au départ à une assurance de classe en quelque sorte, procédant de la volonté du peuple de se prémunir des affres de l'oppression des classes dominantes d'alors, en s'associant spontanément au groupe de pression actuel en voie de «modernisation» et tenté par l'efficacité économique, façon libéralisme, la continuité n'apparaît pas évidente. Il est vrai que les pouvoirs ont tôt fait de s'intéresser à ces types d'associations, source possible de révolte et danger pour l'ordre établi. Aussi la période libre de celles-ci a-t-elle été de courte durée et à partir de la Révolution et plus précisément du second Empire (milieu du XIXe siècle) elles n'existent pratiquement que par la volonté de l'Etat qui les suscite même, un auteur allant jusqu'à dire: «Il s'agissait d'attirer les travailleurs, de les regrouper dans une structure suffisamment étroite pour isoler rapidement les meneurs et interdire toute revendication collective dangereuse!!). Et encore maintenant sur le cas précis de l'UMGOS de Cannes, c'est l'Etat en la personne du Préfet qui finalement décidera de la situation de celle-ci, au vu de ses résultats économiques. Donc, une structure qui malgré sa volonté de liberté, d'indépendance, contenue dans ses principes, est parfaitement contrôlée et doit bien servir à quelque chose! Institution évoluant entre le système d'assurance obligatoire dont elle tire son existence présentement et le système d'assurance privé fondé comme elle sur le principe de l'adhésion individuelle et volontaire, elle n'en finit pas de se chercher, lourde de son passé.

Cette recherche rencontrant même la scission puisqu'à partir de 1960, se crée une autre mutualité (la FNMT Fédération nationale des mutuelles de travailleurs) devenue FMF (Fédération de la mutualité française) tentant de renouer avec les idéaux populaires de départ au vu de l'évolution bourgeoise de la FNMF. Le dernier congrès de celle-ci, tenu récemment à Nice (juin) et dont le thème était: «Une tradition d'avenir pour un monde qui change» ne permet pas de voir une inversion de la tendance. Soucieuse de son existence dans le marché européen élargi qui s'annonce, elle semble bien vouloir jouer son jeu dans le concert capitaliste — soit sans doute, en permettant d'aiguillonner la concurrence (action sur les prix) ou alors à servir de matelas amortisseur aux tensions sociales (voir ce qui est dit dans le traité d'économie politique de Guitton à propos de la mission du coopérativisme, qui est une autre dimension de l'économie sociale, avec les associations: elle est envisagée comme «complément et correction au système capitaliste. Elle apparaît comme une institution auxiliaire capable d'équilibrer et de moraliser le capitalisme».)

C'est dans cette perspective européenne vraisemblablement qu'ont été menés des accords récents avec des sociétés d'assurance américaines (Blue Crass-Blue Shie, premier assureur mondial dans le domaine de la santé (*Le Monde*) sous couvert d'instituer un «espace social européen»; de même que la récente rencontre de Dublin entre sociétés mutualistes européennes.

Faut-il cantonner la mutualité dans ce rôle, se satisfaire de cette interprétation? C'est vrai que son évolution apparaît ambigüe. Partir d'une association spontanée pour arriver à une association codifiée, réglementée nous interpelle. Est-ce une tendance fatale qui s'impose inexorablement? Comment s'y prendre pour maîtriser une telle situation et éviter la récupération par l'Etat ou du moins l'utilisation de structures émancipatrices à des fins d'intégration à l'ordre établi dominant. La mutualité peut-elle vraiment servir à se libérer de l'exploitation, est-elle vraiment ce «premier mouvement social de France qu'elle prétend être? A voir.

P.S. Cet article n'a pas la prétention de faire le tour de la question mutualiste. Il se veut un essai préliminaire pour tenter de cerner la fonction mutualiste dans le processus de l'économie de marché; c'est dire qu'il est appelé à une suite qui complètera et corrigera éventuellement son contenu.

Michel. (Grasse)

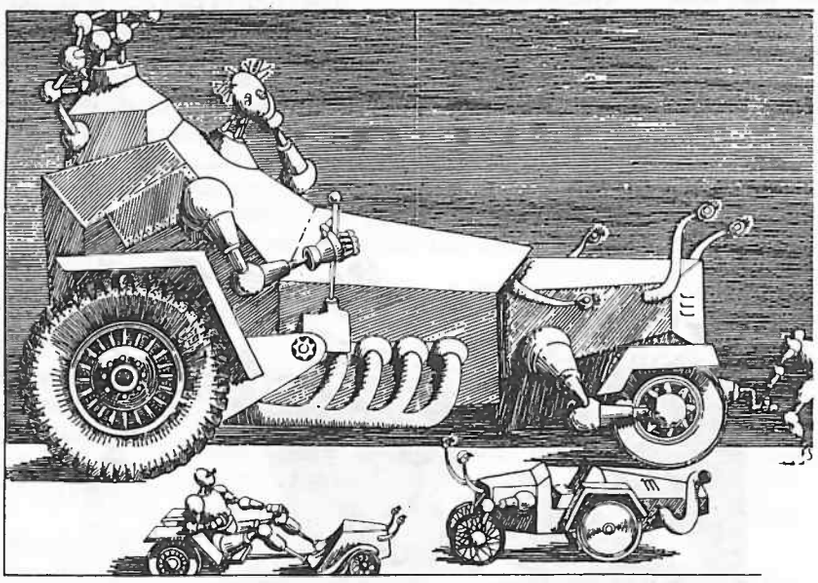

DES JEUX ?

La Corée, un peuple, une langue, une culture, une même histoire jusqu'à il y a peu. Et pourtant deux Etats. Au Nord, une dictature communiste ; au Sud une dictature militaire. Au sud, des manifestations qui se multiplient contre le régime en place, contre les bases US, pour la réunification des deux Corées... Et parallèlement une répression qui s'intensifie. Que ce soient cocktails molotov ou marches pacifistes, la réponse du pouvoir est toujours la même : les matraques, les arrestations, les tortures. Une répression que le pouvoir peut légitimer après l'élection démocratique n'est-elle pas le moyen de choisir son oppresseur ? — de Rho Dae Woo, candidat des militaires, à la tête de l'Etat.

Et c'est dans ce climat de pré-guerre civile qui agite la Corée du Sud que se sont ouverts les XXIe Jeux Olympiques. Des Jeux dits de l'amitié qui sont censés pousser à une trève de tous les conflits !

Alors va-t-on demander aux étudiants sud-Coréens d'embrasser les forces anti-émeutes ?

A quoi cela servirait-il donc ? Le soi-disant idéal olympique de paix et d'amitié n'a jamais été respecté, et loin de favoriser un climat fraternel, les Jeux Olympiques, comme toutes les compétitions, entretiennent un climat d'affrontement et de rivalité.

L'HYPOCRISIE DE L'IDEAL OLYMPIQUE

Chaque pays cherche à obtenir le maximum de médailles par fierté nationale et utilise le sport comme moyen de propagande pour exprimer sa suprématie ; voir l'affrontement USA/URSS qui prend l'allure d'un affrontement idéologique entre les deux blocs. De plus en plus, les pays vont sacrifier au sport et chercher à développer les installations, les clubs, pour en arriver au professionalisme total, rompant avec « l'amateurisme amical » (ou soit-disant tel) des débuts.

Cette importance accordée à la victoire sera transmise à la population, déclenchant en elle des relents nationalistes et chauvinistes aux conséquences détestables. On agitera rénétiquement le drapeau de son pays et l'on se tiendra droit quand retentira l'hymne national, oubliant toute notion d'internationalisme. Ce n'est pas une démonstration de sport que demande cette population de supporters, c'est la victoire de leur équipe et le décorum-spectacle des jeux (un sondage a montré que l'épreuve la plus populaire... c'est la cérémonie d'ouverture !!!). L'assimilation aux compétiteurs est telle que lorsque tel champion national est vaincu, ces supporters se sentent humiliés et ressentent le devoir de venger l'affront. Et le fait que le champion national ait été particulièrement mauvais lors de l'épreuve n'a que très peu d'importance... la seule chose qui compte, aux yeux des supporters, de la population, c'est la victoire à tout prix. Comment donc s'étonner de la violence sur les stades et des 39 morts du Heysel ?

Il ne faudrait pas oublier le sportif qui, lui aussi, contribue à entretenir ce climat d'affrontement. Nous ne parlons pas ici de ceux que certains appellent péjorativement « les sportifs du dimanche » qui pratiquent un sport dans un but ludique, pour entretenir leur forme, ou récupérer physiquement. Mais le sport tendant de plus en plus vers le professionalisme total, le compétiteur se voit obliger de cumuler le plus de victoires possibles s'il ne veut pas se retrouver à la rue. Lui aussi entre dans la logique de la victoire à tout prix. C'est pour lui le moyen de se faire du fric, et tout est alors bon pour emporter la victoire : le dopage, la tricherie, les coups en douce...

Que les deux capitaines d'équipes de foot-ball se serrent la main en souriant devant les photographes n'est qu'une image dénotant toute l'hypocrisie de l'idéal olympique qui ne persiste que sur les tablettes.

L'important n'est pas de participer mais de gagner.

L'ENTREPRISE MULTINATIONALE SPORTIVE

Non seulement le sport a perdu sa notion de détente, d'apport physique ou de confrontation source d'échange, mais il est devenu un véritable marché sur lequel se bousculent les capitaux. Il n'est qu'à voir l'enjeu qu'est l'organisation des JO et les sommes investies pour une simple candidature. Il n'est qu'à voir également la prolifération des publicités sur les stades ou sur les maillots. Ceux des coureurs cyclistes sont frappés des emblèmes d'au moins trois sponsors, voire plus.

Et vu l'importance accordée par les médias, le champion est désormais devenu produit de consommation. Apparaissant fréquemment sur les écrans de publicités, leurs moindres petits bobos peuvent prendre l'ampleur de drames nationaux. Mais comme nous l'avons déjà dit, l'amateurisme au sens propre est bel et bien fini.

L'IDEOLOGIE DU SPORT

C'est donc la notion de compétition que nous critiquons. Une notion qui ne se limite pas au niveau des épreuves internationales, mais qui s'étend à tous les niveaux du sport : les clubs locaux, les heures de gymnatique scolaires, les matches de foot dans les cours d'immeubles... Cette notion de compétition qui mène à l'élitisme et à la création de rapports de forces. Idéologie du plus fort, de la virilité, exclusion des plus faibles ; rappelons-nous la place du sport dans les divers régimes fascistes et sa fonction d'embrigadement de la jeunesse. L'idée est répandue que pour être un « homme », il faut être fort, musclé, bon

DCHAIN ÉPIZODE : LA LUTTE GRÉCO-ROMAINE, SUIVIE DE LA COURSE À PIED...

sportif... Aussi, dès le plus jeune âge, c'est à l'asservissement, au « atteindre ses limites physiques » que s'astreint l'être humain. Pouvant aller jusqu'au sado-masochisme, il pourra suivre un entraînement intensif des plus épuisant, afin de pouvoir admirer ses muscles devant une glace. Et s'il ne s'y soustreint pas de lui même, on l'y poussera durant les heures de gym scolaire. Ainsi, sans s'en rendre compte, il se voit préparé à l'idéologie stakhanoviste du travail, qui lui fera accepter des cadences de travail toujours plus importantes.

De même que l'identification au champion, celui qui est arrivé à « mieux », le culte de la personnalité — à travers les posters ou autres cartes postales de son portrait — peut ancrer en lui l'idée que c'est en travaillant avec acharnement que l'on arrive à quelque chose.

Le sport pousse à une acceptation des valeurs en place, telles le respect de la hiérarchie ou le rôle objet de la femme. respect de la hiérarchie car chaque sportif est tenu de suivre les consignes et enseignements de son entraîneur. Entraîneur qui est là pour enseigner, ou plutôt pour imposer. De même que dans les équipes règne un esprit de dévouement au leader ; voir le rôle des « porteurs d'eau » dans le cyclisme et la manière dont ils « encadrent » le leader ; ils roulent pour lui, renonçant à toute tentative de victoire, et se sacrifiant dans un rôle d'obscur équipier, sportif de second rôle.

La femme se voit, elle, confortée dans son rôle de dominée. Les sports qui lui sont réservés mettent toujours en valeur sa grâce ou sa féminité : femme-sirène par la natation ou les ballets nautiques, la sveltesse et la félinité par le sprint ou le saut, la plasticité par la gymnastique ou le patinage artistique, la femme active et laborieuse par les lancers et le cyclisme. Réduisant son corps à un objet de contemplation, elle a difficilement accès aux sports typiquement masculins. Il ne faut pourtant pas croire que l'accession à ces sports signifierait pour elle une libération, de la même manière que leur entrée dans les épreuves olympiques à partir de 1912 — malgré l'opposition de Coubertin, voir document — ne l'a pas été.

Si donc, on peut conclure que le sport légitime l'ordre établi, on peut rajouter qu'il n'a aucune valeur contestatrice ; pas même les J.O. dont l'idéal progressiste de pacifisme n'existe que sur les tablettes.

Il est pourtant un fait qu'il est de plus en plus difficile de pratiquer le sport sans esprit compétitif. Sauf peut-être la course à pied, bien qu'il soit difficile pour un citadin de s'oxygéner durant son footing vu l'atmosphère particulièrement polluée des villes ; mais en ce qui concerne les sports d'équipe ou collectif (foot, basket, volley...) il est quasiment impossible de les pratiquer, à moins d'avoir de nombreux amis ayant un goût pour ces sports, en dehors d'un club créé dans l'espoir de remporter une coupe ou un championnat.

La position à avoir est donc de critiquer cet esprit sportif de compétition — même si cet esprit semble bien ancré dans la tête des gens (voir le succès de *L'Equipe* ou des émissions sportives télévisées), et donc toutes les compétitions, et pas seulement les Jeux Olympiques.

Signalons enfin que si les boycott des JO sont fréquents — cette année encore certains pays [1] seront absents pour protester contre le refus de la Corée du Sud d'une organisation commune avec la Corée du Nord —, ils remettent rarement — ou même jamais — en cause l'idéologie même du sport.

J.M. Chambéry

1. Par exemple Cuba, le Nicaragua, l'Albanie, l'Ethiopie, les Seychelles...

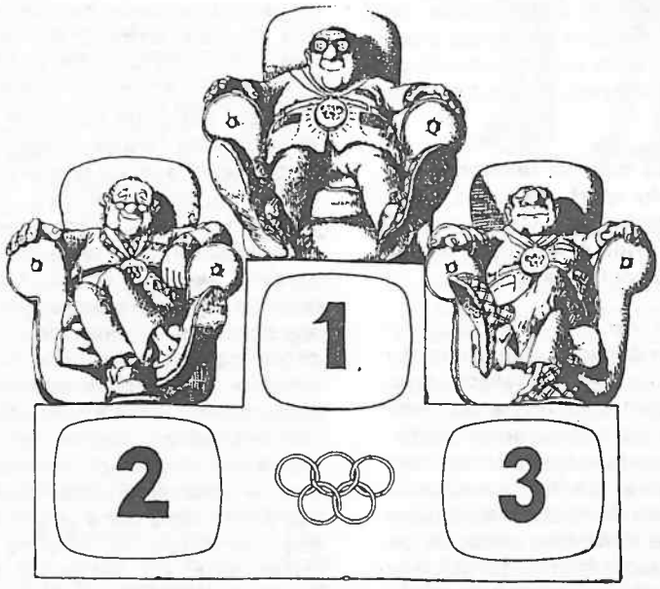

LA GUERRE OLYMPIQUE

Une interview de Jean-Marie Brohm

Professeur d'éducation physique et sportive pendant vingt ans, puis enseignant en sciences de l'éducation, Jean-Marie Brohm fut l'un des pionniers de la critique du sport avec un collectif qui animait la revue « Quel corps ? ». Il est l'auteur de livres sur cette question :
- **Sociologie politique du sport en 1976**
- **Le mythe olympique, aux éditions Bourgois en 1981**
- **Les Jeux olympiques de Berlin, en 1983**
- **Les meutes sportives, sport et capitalisme, aux édition EDI, qui vient de paraître**

Comment t'est venue la critique du sport, « de l'intérieur », dans ton métier et ta vie de sportif ?

Le fait central qui m'a fait prendre conscience de l'inhumanité, de l'oppression, de l'exploitation, de l'aliénation du sport, ça a été de m'apercevoir de la contradiction fondamentale de la pratique sportive, de l'affrontement sportif comme but en soi. Il y a une distinction à opérer entre la pratique sportive pour le plaisir, avec des copains, et la compétition avec des réglements dans le cadre d'une fédération, un entraînement réglé dans le contexte de ce qu'on a appelé la **guerre Olympique**, la guerre sportive. On ne peut pas prétendre à la fois épanouir la corporité de tout un chacun et transformer le corps en vecteur, en missile, en bolide, en instrument... J'ai senti cette contradiction dans ma chair, en tant que sportif de haut niveau et enseignant. Cette contradiction n'a cessé de devenir de plus en plus consciente du fait même des contradictions propres de l'institution et de la pratique sportive de haut niveau. Aujourd'hui la contradiction apparaît de manière massive dans le cadre des manipulations biologiques, du dopage... où les sportifs, loin d'épanouir leur corps, sont en permanence dans une infirmerie ambulante, soumis à des traitements inhumains, au dopage... Ils sont devenus des robots, de purs engins.

Tu opposes l'organisation du sport, la compétition, comme n'ayant plus rien à voir avec une activité corporelle libre, avec le jeu...

Oui, il y a déludisation du sport qui est

devenu un travail; au niveau du sport professionnel, mais aussi même chez les amateurs; dans les sports de compétition, les entraînements journaliers de 5/6 heures sont fréquents, et les entraînements hebdomadaires ou annuels sont des forçages qui entraînent le stress. c'est démentiel, totalitaire, et ça n'a rien à voir avec l'épanouissement. Aujourd'hui, tous les sportifs sont des professionnels payés pour transpirer sur ordres d'un contremaître. Il y a un décalque entre le processus de production capitaliste dans l'usine-caserne, et le procès de production sportif dans les camps d'entraînement. Il y a un aspect concentrationnaire dans le sport de haut niveau aujourd'hui.

Tu touches du doigt la relation entre l'organisation du sport, du corps, et le système de production. C'est l'aspect politique de la critique que vous faisiez dans la revue *Quel Corps?*.

Pour moi, le procès de production sportif est la reduplication parfaite du procès de production capitaliste, avec son usine, ses contremaîtres, ses normes de travail, sa taylorisation, son chronométrage, sa dictature disciplinaire, ses petits chefs, ses apprentis. Les sportifs reconnaissent d'ailleurs qu'ils sont dans le sport comme dans une usine. Et ce n'est pas un hasard: le sport tel qu'on le connait aujourd'hui, apparaît avec le mode de production capitaliste, avec l'esprit de libre entreprise, de faire valoir du libéralisme sauvage, de la guerre de tous contre tous, la jungle... et pas seulement au niveau du fric...

Il y a contradiction entre le discours sur les « J.O. grande réconciliation entre les peuples », et le fondement guerrier du sport de compétition.

Périodiquement on nous rappelle que les JO seraient la résurrection de l'esprit olympique antique; quand on sait ce que furent les JO de l'antiquité grecque, on peut sourire: c'étaient des Jeux esclavagistes où les cités-nations grecques s'affrontaient, on pouvait déjà parler de guerre olympique. Aujourd'hui, depuis les premiers Jeux de 1896, les différentes manifestations n'ont cessé de révéler cet aspect militaire, belliqueux, belliciste, impérialiste, raciste, sexiste, qui fait qu'à chaque fois, les JO apparaissent pour ce qu'ils sont: la guerre de tous contre tous; des rivalités entre Etats nationalistes chauvins, voire fascistes et dictatoriaux, et c'est par un humour involontaire que l'on peut parler de fraternité olympique et de fête de l'amitié. C'est un discours idéologique faux, de fausse conscience, comme il en existe tant. Ce qui est central dans les JO c'est cette espèce de mobilisation guerrière d'une nation derrière ses idoles (M. Mazeau, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports les appelait des commandos sportifs...): défilés comme des régiments en parade militaire; le décompte des médailles est censé refléter la supériorité d'une nation sur une autre... comme le nombre de morts sur le champ de bataille. A ce titre, je voudrais ajouter qu'il y a aussi des morts réels dans la guerre olympique... à travers la violence ordinaire, quotidienne, sur les petits terrains de foot ou de rugby, pas seulement au Heysel... Et puis il y a le dopage qui fait des suicidés en sursis, et c'est là qu'il y a de la casse sportive.

Le dopage, une sacrée contradiction entre le sport présenté comme sain, et la réalité du forçage...

Les contradictions deviennent antagoniques; ça explose. Le niveau des performances est tel, la concurrence entre les nations est à ce point exacerbée que pour réussir, il faut suivre **la course aux armements biologiques**. Les athlètes sont obligés de se doper parce qu'autrement ils ne sont plus dans le coup. Et donc la manipulation biologique, l'entraînement spécialisé, le dopage, la médicalisation, sont des nécessités, contrôlés par un corps de spécialistes, médecins, entraîneurs, et autres technocrates du corps, parce que la logique de la performance, de la compétitivité, de la productivité implique qu'on prenne tous les moyens possibles, y compris se bousiller la santé.

Il y a aussi l'exploitation économique

On voit apparaître la logique capitaliste de l'institution sportive, dans la mesure où un club est organisé comme une entreprise, avec d'un côté des entrepreneurs qui investissent (Tapie, ou Matra) des capitaux dans l'achat de joueurs comme ils achèteraient des salariés; mais il y a aussi les salariés sportifs qui commencent à défendre leur beef-steak, ils se mettent en grève et supportent mal les contraintes imposées, idéologiques ou physiques; là, la lutte de classes s'introduit dans la nation sportive entre ceux qui apportent des capitaux et ceux qui apportent des performances. De plus il s'agit d'une maffia, d'une sorte de franc-maçonnerie occulte dans laquelle l'argent circule de manière non-transparente. Ce sont des firmes capitalistes qui s'affrontent par médiation d'athlètes qui sont achetés-vendus.

Peux-tu nous parler de ton livre qui vient de sortir: *Les meutes sportives...*

J'ai choisi ce titre car il y a un côté de jungle capitaliste, de lutte pour la vie, de survie, dans le sport, et donc, par dérision, car j'aime bien les chiens, j'ai pris le côté traditionnel de l'idéologie bourgeoise: « Les hommes sont des loups pour les hommes ».

On voit les hommes s'affronter dans la jungle sportive, comme des bestiaux; et la terminologie sportive oppose en permanence des animaux: le lion, le moustique, un taureau, un tigre, une panthère; les sportifs sont souvent comparés dans leur surnom, à des animaux, en général des prédateurs, des fauves. C'est cet univers-là qui, du point de vue symbolique, m'intéresse et que, par dérision j'ai voulu décrire.

Montrer aussi la responsabilité écrasante des intellectuels dans leur refus d'analyser cet univers-là.

L'univers sportif n'est ni anodin ni innocent; c'est le redoublement d'une part du militarisme bourgeois, voire fasciste ou du stalinisme; donc analyser le sport de compétition, lutter contre lui au nom des droits de l'homme, au nom d'un respect minimum d'un certain nombre de valeurs humanistes et ouvrières, c'est lutter contre le libéralisme sauvage qui aujourd'hui fait feu de tous bois. C'est un combat politique.

PIERRE DE COUBERTIN
Ou histoire d'un fasciste camouflé en libéral progressiste

BREF HISTORIQUE

A la fin du XIXe siècle, le sport est tenu dans l'ignorance totale. Quelques hommes, surtout Pierre de Coubertin, vont tenter de remettre en scène, au premier plan, le sport et notamment les jeux olympiques.

Sorti de Saint-Cyr et de Polytechnique, il quitte l'armée... « *conscient qu'avec la misère physique dans laquelle elle est tenue, est source de bien des malheurs. La déroute de Sedan en 1870 ? Le manque de sport en est la cause première, par le manque de résistance physique et morale* ».

P. de Coubertin va se débattre pour obtenir crédits, aides de toutes sortes et, petit à petit, va infléchir et intéresser en haut lieu. En 1892, l'occasion lui est donnée d'amener l'idée des jeux olympiques. En 1894, le 16 juin, douze nations les rétablissent.

L'entêtement de P. de Coubertin était ainsi motivé (d'après M. Colinon « Histoire des Jeux Olympiques » : « *Amateur d'histoire grecque, il s'est affairé pour savoir les raisons de cette renommée du peuple grec. L'appat du gain, l'entraînement militaire de la jeunesse ne suffisaient pas, c'était aussi et surtout "la beauté de l'effort", la volonté de vaincre pour le seul plaisir de la victoire. Le sport ne devait avoir d'autre but, que de faire des hommes dignes de ce nom "qui vont chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre". L'idéal de Coubertin avait une allure révolutionnaire* (sic !). *En plus d'avoir rendu aux Français un idéal, c'était aussi un sujet de fierté de savoir que celui qui avait sonné le ralliement des peuples du monde entier était français. La valeur universelle du sport, la fraternité entre races et nations, c'est un Français qui l'a découverte* ». (cocorico !)

LA DOCTRINE DE COUBERTIN

Malgré ce témoignage de M. Colinon, qui reflète assez bien l'idée que l'on se fait de Coubertin en général, la doctrine de ce dernier qui se dévoilait par certains faits (entre autres son refus de voir les femmes participer aux Jeux), va être bien mise à jour au moment des Jeux de Berlin en 1936.

Bien avant que démarrent les Jeux, la politique mise en place par Hitler était déjà claire surtout à l'encontre des Juifs (législation anti-juifs, boycott national dans le secteur commercial, interdictions professionnelles, privation de la nationalité allemande, interdiction ou exclusion du mouvement sportif...) Quelques remous eurent lieu en 1934/35 mais les chefs d'Etats occidentaux (France, Grande-Bretagne, USA...) jugeaient acceptable le déroulement des Jeux en Allemagne et cela malgré des déclarations forts éloquentes : « *Les Allemands ne sont pas en train de faire de la discrimination contre les Juifs dans les épreuves de sélection. Les Juifs sont éliminés parce qu'ils ne sont pas assez bons. Parce qu'il n'existe pas dans le monde une douzaine de Juifs qui aient la classe olympique !!* ».

Churchill, Brundage, justifiaient ces déclarations en accord avec notre « national » P. de Coubertin qui, lors du discours de clôture des Jeux de Berlin, rendit hommage aux organisateurs : « *La qualification ethnique figure déjà, en quelque manière, dans la charte du rétablissement des Olympiades ; il est dit que chaque pays ne peut être représenté que par ses nationaux, nationaux de naissance et naissance régulièrement naturalisée ; la résidence, même à vie, ne saurait suffire ; il faut qu'on puisse se réclamer du drapeau sous les plis duquel on lutte !* ».

Pour être certain de l'étroite collaboration entre Coubertin et Hitler, ou tout au moins de la flagrante concordance de leurs idées, on peut revenir, pour éclairer définitivement la question, sur le discours de clôture : « *L'Olympisme a rénové les manifestations de l'esprit... Berlin l'a maintenant consacré à jamais par des initiatives hardies* (sic !) *couronnées d'un plein succès... Souvenirs de courage car il en a fallu pour faire face aux difficultés auxquelles le Führer avait opposé d'avance le mot d'ordre et de volonté : "Wir wollen bauen", et pour résister aux attaques déloyales et perfides par lesquelles on a tenté ici et là d'abattre la construction qui s'élevait* ».

Nous allons ci-dessous vous donner quelques passages des écrits ou des discours de Coubertin sur divers sujets qui ne nécessitent aucun commentaire de notre part :

Sur la sexualité : « *Le plus grand service que le sport puisse rendre à la jeunesse, c'est d'empêcher chez elle le vagabondage de l'imagination et de la maintenir non dans l'ignorance mais dans l'indifférence à l'égard de ce qui menace d'éveiller en elle une sensualité prématurée* »

« *La vague d'immoralité et de débauche que la guerre a déchaînée ne doit pas infirmer la confiance qui naissait alors, mais elle prouve toutefois qu'il s'agit d'influences fragiles et, si l'on ose dire ainsi, aisées à effacer. L'action moralisatrice du sport, en ce qui concerne le mariage, ne peut s'exercer en force et en étendue que pour autant qu'elle ne soit pas contrariée par une opinion dévoyée et une littérature faisandée* ».

Sur l'embrigadement de la jeunesse : « *Il se trouve que le développement musculaire et l'entraînement corporel constituent pour les adolescents d'aujourd'hui à la fois la sauvegarde morale la plus active et la mise en valeur la plus féconde de leur personnalité* ».

« *En ce siècle laïcisé, une religion était à notre disposition ; le drapeau national, symbole du moderne patriotisme montant au mât de la victoire pour récompenser l'athlète vainqueur, voilà qui continuerait le culte près du foyer rallumé* ».

« *L'histoire fixera le tracé de la courbe ascendante qui a permis à la République d'écrire en quarante ans la plus admirable des épopées coloniales et de conduire la jeunesse à travers les dangers d'un pacifisme et d'une liberté poussés à l'extrême jusqu'à cette mobilisation d'août 1914 qui restera un des plus beaux spectacles que la démocratie ait donné au monde* ».

Sur l'élitisme : « *Les Jeux ont été créés pour la glorification du champion individuel dont l'exploit est nécessaire à entretenir l'ardeur et l'ambition générales* ».

« *La seconde caractéristique de l'Olympisme, c'est le fait d'être une aristocratie d'origine totalement égalitaire puisqu'elle n'est déterminée que par la supériorité corporelle de l'individu et par ses possibilités musculaires. Plus tard, on pourra sans doute arriver, par une meilleure hygiène privée et publique et par des mesures intelligentes visant au perfectionnement de la race, à accroître grandement le nombre de ceux qui sont susceptibles de recevoir une forte éducation sportive* ».

Sur le racisme : « *Les races se sont pénétrées les unes les autres, elles ont appris à se mieux connaître et, tout de suite, elles ont aimé à se comparer entre elles* ».

« *O sport, tu es fécondité ! Tu tends par des voies directes et nobles, au perfectionnement de la race en détruisant les germes morbides et en redressant les tares qui la menacent dans sa pureté nécessaire* » « *Certains trouvent injuste l'inégalité des conditions naturelles ; elle est inévitable, ce qui est bien différent* ».

« *L'inégalité en effet, n'apparaît pas seulement comme un mal dont l'homme ne saurait avoir raison, mais comme un mal sans lequel il ne saurait vivre... Car les découvertes de la science nous ont révélé que tout ce qui vit obéit à cette même loi de guerre d'où découle fatalement la loi d'inégalité* ».

HEIL COUBERTIN !

***Ce texte est extrait d'une brochure éditée par le Groupe anarchiste de Bordeaux en 1980 :* "Réflexions sur l'institution sport".**

DES JUILLET 89, COURANT ALTERNATIF DANS TOUS LES KIOSQUES

C'est un pari que nous voulons engager pour sortir de l'ornière qu'implique une diffusion trop confidentielle

IL NOUS FAUT 80.000 FRANCS D'ICI JUIN 1989

Actuellement, un tirage à 1100 exemplaires. Avec ses 300 abonnés et ses 400 ventes, la lecture de Courant Alternatif reste le « privilège » de quelques « élus » qui, soit nous connaissent directement soit habitent par hasard dans les quelques 5 % du territoire de l'hexagone où le journal est déposé en librairie ou diffusé par les messageries locales.

Cette faiblesse, due au côté « artisanal » de la diffusion, renforce bien entendu l'étroitesse de notre audience. Mais surtout, elle limite la panoplie des luttes et des situations décrites dans le journal dans la mesure où celles-ci — et c'est l'originalité de la revue — sont le plus souvent décrites et analysées **par des gens qui les ont vécu de près.**

Diffuser dans un grand nombre de kiosques doit nous permettre, au bout de quelques temps de nouer de nouveaux contacts dans les villes et les régions où nous n'avons pour l'instant aucune liaison sûre ; des zones dans lesquelles il existe certainement des gens proches de nous, ayant la même démarche, et qui ne nous connaissent pas plus que nous ne les connaissons.

POURQUOI CE PROJET MAINTENANT ?

Après huit années de fonctionnement original, et probablement unique (rotation du lieu d'élaboration du journal jointe à une relative homogénéité de la démarche), C.A. a besoin d'une nouvelle impulsion, d'une nouvelle motivation, pour entamer ce qui sera certainement une autre période, tant il est vrai que rester stationnaire, c'est reculer.

Ce fonctionnement rotatif est maintenant bien rodé, et rien ne saurait le remettre encause, si bien qu'il est possible d'améliorer le journal, de faire une maquette meilleure (en particulier la 1ere page), d'être plus exigeant sur la qualité rédactionnelle des articles, **SANS TOUCHER EN QUOI QUE CE SOIT AU FONDEMENT ORIGINAL DE C.A. : LA ROTATION DES TACHES.**

La période politique nous semble propice à tenter cela sans trop de risques :

- Elements annonciateurs du déclin de la période de « dépolitisation ».
- Nouveaux secteurs de la jeunesse qui entrent en lutte : Mouvements lycéens et étudiants, rock radical, Scalp...
- Santé relative du mouvement libertaire pris dans son ensemble, en regard des autres chapelle d'extrême gauche.
- Elements de recomposition sociale et politique en dehors de l'opposition classique aux partis et syndicats de gauche....

Les quelques endroits où C.A. est diffusé localement et où il n'y a aucune présence de l'OCL montrent qu'il existe un lectorat, faible, bien sûr, mais réel.

Mais bien entendu, il n'est pas question que cette tentative mette en péril les acquis du fonctionnement et de l'existence du journal. C'est pourquoi. **pour ne courir aucun risque** de recul pour avoir voulu trop avancer, il nous faut de l'argent d'avance pour assurer plusieurs mois de trésorerie assortie d'un petit budget publicitaire pour annoncer la parution **d'une nouvelle série de Courant Alternatif dès le numéro d'été de juillet 89**. Un impératif lorsqu'on sait que les NMPP ne payent que au plus 40 % du prix de vente, et ce avec plusieurs mois de retard.

POUR LA PREMIERE FOIS C.A FAIT DONC APPEL A SES LECTEURS ET LANCE UNE SOUSCRIPTION

Retrait automatique mensuel à partir de novembre 88
Envois directs de chèques en indiquant "Pour CA dans tous les kiosques"

Dans tous les cas ou le projet ne pourrait être réalisé, l'argent, mis sur un compte indépendant de la trésorerie de C.A., vous sera restituée... sans intérêts !!

CCP La Galère 38-77-P- Chalons/Marne
Pour CA dans tous les kiosques
OCL/ Egregore BP 1213 - 51058 Reims cedex